

Nouvelle série

N° 65

BULLETIN

TRIMESTRIEL

DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
Année 1976
◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1976

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.

**BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1976**

Président d'honneur : M. Jacques Delaunay, Préfet du Gard.

Président : M. le président René Panet.

Vice-président : Me Léon Fosse.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : M. Jean Roger.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nîmes
16, rue Dorée
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (Tél. 67.34.68).

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

M. René Panet est élu président	10
Me Léon Fosse est élu vice-président	10
M. l'abbé René André est élu membre non résidant	'0
M. Alain Albaric, M. Frédéric Bazile, M. Michel Py, et M. le pasteur Exbrayat sont élus correspon- dants	10
M. André Modeste est réintégré dans la classe des membres résidants	10
Installation du Président et du Vice-Président	15
Allocution de M. Lucien Frainaud, président sortant	16
Réponse de M. René Panet, nouveau président	19
Remerciements de M. l'abbé René André et de M. Frédéric Bazile	22
Vœux de bonne année reçus en janvier	22
M. Sérignan, d'Orange, offre de parler devant l'Aca- démie de l'histoire de Montfrin ; pour des raison statutaires, on ne peut donner suite à cette pro- position	22
La séance publique annuelle	32
Approbation des comptes du trésorier pour 1975 et du projet de budget pour 1976	34
Constitution de diverses commissions	35
Remerciements de M. le pasteur Exbrayat et de M. Alain Albaric	35
M. le bâtonnier Edgar Tailhades est réélu président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon .	43
L'Académie est invitée par le club <i>Art et Poésie</i> à une réunion en l'honneur de M. Jean Joubert, prix Renaudot	45
Remerciements de M. Michel Py	45
La collection Henri Bauquier	45
Rappel de l'accord du 5 février 1943 entre M. Henri Bauquier et l'Académie	45

Réunion de la commission des Bâtiments au sujet de l'état du plancher de la salle des séances	
M. le bâtonnier Edgar Tailhades nommé avocat honoraire	58
Mme Edgar Tailhades élue conseiller général de l'Hérault	58
Hommage à M. le professeur Ferdinand Boyer, membre honoraire, récemment décédé	58

COMMUNICATIONS

M. Jacques Larmat : compte rendu du <i>Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard</i> (tome I), de M. Jean Théron	10
M. Guy Dupré, correspondant : <i>En 1848, le Père d'Alzon et le journal « La Liberté pour tous »</i>	12
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>L'oppidum protohistorique de la Roque de Viou</i> , de M. Pierre Garmy	22
M. le général Pierre-Henri Cothias : <i>La France pour l'Amérique indépendante</i>	24
M. Joachim Durand : compte rendu de <i>Compagnons de la Liberté</i> , de M. Aimé Vielzeuf	37
Mlle Alice Fermaud : <i>Quelques peintures de femmes à travers l'œuvre de Dante</i>	38
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>La culture de Fontbouïsse, Recherches sur le chalcolithique en Languedoc oriental</i> , de Xavier Guthertz	45
M. André Bernardy : <i>Heurs et malheurs de l'Académie de Nîmes</i>	47
M. Camille Lignières : <i>Quand l'Espagne montre la voie en matière d'enseignement</i>	51
M. Pierre Couëtard, correspondant : <i>M. le professeur Ferdinand Boyer, notice biographique</i>	56
M. Henri Chabrol : Récital poétique	59

HOMMAGES

Marguerite-Marie Benel-Coutelou, <i>La magie du Verbe chez Julien Gracq</i> . Thèse pour le doctorat du 3e cycle, Montpellier, 1975	35
---	----

Paul Troy, <i>Six essais et un but</i> , Prades, 1976	35
Jean Pourtal de Ladevèze, <i>Saison retrouvée</i> , Paris, 1976	35
Dr C.-S. Jallatte, <i>Comment déceler et freiner un excès statural chez la jeune fille</i> (Revue de Médecine de Tours, 1971, t. 5, n° 7)	36
Dr C.-S. Jallatte, <i>Quoi de neuf en gynécologie</i> (Revue de médecine de Tours, 1973, t. 7, n° 5)	36
J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, <i>Le cyclofénil en pratique gynécologique</i> (Revue française de gynécologie et d'obstétrique. Mai 1972, n° 5)	36
J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, J. Bertrand, <i>Mise à jour sur les traitements hormonaux de la stérilité féminine</i> (Revue de Médecine de Tours, 1971, t. 5, n° 3)	36
C.-S. Jallatte, <i>Introduction à la connaissance des troubles sexuels en gynécologie</i> (Méd. Int. Vol. 10, n° 67, juin-juillet 1975)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, <i>Résultats obtenus par l'administration de cyclofénil dans une série de cas d'infertilité masculine d'origine sécrétoire</i> (Ouest-Médical, 1973, 26, 14)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, <i>Les traitements des infertilités féminines d'origine ovarienne</i> (Ouest Médical, 1973, 26, 12)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, <i>Résultats d'une association séquentielle de cyclofénil et de H.H.G. dans le traitement d'états anovulatoires</i> (Ouest Médical, 1971, 24, 21)	36
C.-S. Jallatte, <i>La place d'un inducteur de l'ovulation dans le traitement des troubles fonctionnels ovariens de la jeune fille</i> (Bordeaux Médical, n° 14, sept. 1973)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, J. Bertrand, <i>Induction de l'ovulation</i> (Revue de Médecine de Tours, 1970, t. 4, n° 2)	36
J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, <i>Contribution à l'étude du traitement des aménorrhées anovulaires par le cyclofénil</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, 1970)	36

J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, <i>Le choix thérapeutique dans la stérilité d'origine ovarienne</i> (Entretien de Bichat, gynécologie, 1972)	36
C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, <i>Une méthode d'induction de l'ovulation par l'utilisation séquentielle de préparations de H.H.G. à rapports F.S.H. / L.H. différents</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1970) ..	36
C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, <i>Traitement des états anovulatoires par l'association du cyclofénil à d'autres inducteurs de l'ovulation</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1971)	36
C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, <i>Conduite à tenir devant un excès naturel de la jeune fille</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 5, mai 1971)	37
C.-S. Jallatte, <i>Traitement par le cyclofénil (F 6066) des infertilités masculines d'origine sécrétoire</i> 3 rd European Congress of Sterility, Athen, Greece, 1-4 oct. 1972)	37
Ildebert Exbrayat, <i>Au carrefour et sur les places</i> , Paris, 1966	51
Ildebert Exbrayat, <i>Témoignage et contestation</i> , Lausanne, 1969	51
Ildebert Exbrayat, <i>Chante mon amour</i> , Calvisson, s. d.	51
Ildebert Exbrayat, <i>Le risque de la Foi</i> , Lausanne, 1961	51
Ildebert Exbrayat, <i>L'actualité des Béatitudes</i> , Calvisson, s. d.	51
Ildebert Exbrayat, <i>Paul, un casseur devenu apôtre</i> , Lausanne, 1974	51

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

La Commission des bâtiments et le plancher de la salle des séances	68
La mise en ordre de la collection Henri Bauquier se poursuit	68
M. Joachim Durand représentera l'Académie à la distribution des prix du Concours de la Résistance	78
M. Félix Villeneuve représentera l'Académie à la fête de l'Europe	79
Les cérémonies commémoratives des martyrs de la Résistance	79
Mme Christiane Lassalle a établi l'inventaire détaillé de la collection Henri Bauquier	79
La rue de la Treille devient rue Bernard de la Treille, théologien et astronome	85
M. Jean Roger représentera l'Académie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon	86
Vœu concernant l'ancien cellier de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard	86
Réception de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membre résidant	90
Décès de Mme Camille Lignières	116
Mme Langrand-Liron, élue correspondant de l'Académie	116
La Commission des bâtiments et le plancher de la salle des séances	117

COMMUNICATIONS

Dr Edouard Drouot : compte rendu de : Jean Charmasson, <i>Un poids monétaire, étalon du Solidus au camp de César de Laudun (Gard)</i>	68
Me Léon Fosse : compte rendu de : Paul Troy, <i>Essais (six essais et un but)</i>	69

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

M. Delaunay, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie, a été nommé préfet régional à Caen	127
Réponse du Secrétaire d'Etat à la Culture concernant l'ancien cellier de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard	128
Le renforcement du plancher de la salle des séances	128
Décès du poète Jean Pourtal de Ladevèze, Prix Moréas, membre non résidant	131
Décès de M. Paul Rojat, correspondant	132
Demande de renseignements sur Léonce (né en 1844) et Raymond Granet (né en 1846), de Roquemaure (Gard)	132
Le Président et les cérémonies du 11 novembre . .	136
M. Maurice Aliger représentera l'Académie à la réception organisée par le Secours populaire français	136
M. François Boyer, de Boissy-Saint-Léger, fait don à l'Académie des archives de son père l'historien Ferdinand Boyer	137
La médaille de l'Académie est décernée à Madame Christiane Lassalle-Guichard qui a inventorié, mis en ordre et présenté la collection Henry Bauquier	138
Le prix annuel de l'Académie est attribué à Madame Frédérique Hébrard pour son roman <i>Un mari est un mari</i>	138
Lettre de remerciements de Mme Frédérique Hébrard	144
Remise de la médaille de l'Académie à Mme Christiane Lassalle-Guichard	147
Demande d'adhésion de M. Jacques-Henri Robert, docteur de l'Université de Paris-Sorbonne	145
M. André Modeste, membre résidant, prononce l'éloge de son prédécesseur M. Jean Sablou	149
Mme Christiane Lassalle-Guichard présente la collection Henry Bauquier	158
Propositions de la Commission des anciens présidents concernant la séance publique annuelle et	

l'élection du président et du vice-président .	160
M. le professeur Robert Lafont, membre résidant, est considéré comme démissionnaire	160
Réception de M. Laurent Clément, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie .	162
L'affaire du Creux de l'Assemblée : enquête de M. André Nadal et déclarations de M. le Préfet .	165

COMMUNICATIONS

M. le chanoine Raymond Marchand : <i>Saint-Charles et les Bourgades de Nimes</i>	128
M. Maurice Aliger : <i>Protohistoire de la Vaunage</i> ..	132
M. le bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de: Georges Martin, <i>La Camargue au temps passé</i> .	138
M. l'inspecteur Camille Lignières : compte rendu de: Aimé Bonifas, <i>Quand fleurit l'amandier, les protestants d'Espagne</i>	139
M. l'inspecteur Camille Lignières : <i>Un réformateur scolaire espagnol, Joaquim Costa (1846-1910)</i> .	141
M. Joachim Durand : compte rendu de : Jean-Ber- nard Elzière, <i>La correspondance de Marie-Félice de Budos, marquise de Portes, avec le Grand Condé</i>	145
M. Georges Martin : <i>A propos du centenaire des Isclo d'or ; Mistral et Nimes</i>	160
M. André Nadal : <i>Cayenne et le Bagne ; Impressions sions de voyage</i>	166

HOMMAGES

Ildebert Exbrayat, <i>Si la Vaunage m'était contée, La Bégude-de-Mazenc, 1976</i>	128
Aimé Bonifas, <i>Quand fleurit l'amandier, les protes- testants d'Espagne, 1976</i>	128
Jean-Bernard Elzière, <i>La correspondance de Marie- Félice de Budos, marquise de Portes, avec le Grand Condé, Nimes, 1975.</i>	128
Fédération des sociétés taurines de France (Section corrido), <i>Guide de l'Afficionado, Nimes, 1976</i> .	132
Henri de Seguins-Cohorn, <i>Descendance de Gabriel de Froment-Fromentes, baron de Castille (1747- 1826), Uzès, 1976</i>	138

Nouvelle série

N° 65

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



1^{er} Trimestre 1976



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1976

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.

SEANCE DU 9 JANVIER 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, membres résidants ; M. André Modeste, M. le général Cothias, M. Gaston Chauvet, membres non résidants ; Sœur Chantal Bauquier, Mlle Alice Metge, Mme Carmen Déchery, M. Marius Portal, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel.

Le Président présente ses vœux de bonne année aux membres de l'Académie puis donne la parole au Secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Ce procès-verbal est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président. A l'unanimité M. le président René Panet est élu président en remplacement de M. Lucien Frainaud, et Maître Léon Fosse, vice-président, en remplacement de M. le président René Panet.

L'un et l'autre remercient l'Assemblée.

Sont ensuite élus, également à l'unanimité :

Membre non résidant : M. l'abbé René André, de Marguerittes ;

Correspondants : M. Alain Albaric, d'Aigues-Mortes ; M. Frédéric Bazile, de Vauvert ; M. Michel Py, de Langlade, et M. le pasteur Exbrayat, de Calvisson.

De plus M. André Modeste, membre non résidant et ancien membre résidant, étant de nouveau installé à Nîmes, est réintégré dans la classe des résidants, en qualité de surnuméraire.

La séance publique annuelle aura lieu le dimanche 1^{er} février 1976, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Le programme en est fixé comme suit :

M. le président René Panet, président : *Allocution.*

M. Lucien Frainaud, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1975.*

M. André Bernardy : *Charles Jalabert, peintre nimois.*

Dr Edouard Drouot : *La carrière romaine de Barutet* (avec projections photographiques).

M. Jacques Larmat rend compte de l'ouvrage de M. Jean Théron : *Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard* (tome I), Il s'exprime ainsi :

L'ouvrage de notre confrère, M. Jean Théron, que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter est dû à un entomologiste, plus spécialement un coléoptériste, et il est destiné avant tout aux vrais naturalistes, observateurs avant d'être chasseurs puis collectionneurs. C'est dire qu'il est peu vraisemblable qu'il devienne le livre de chevet de la majorité d'entre nous. Mais son importance est telle qu'il mérite d'être présenté, ne fût-ce que brièvement, même à ceux qui ne feront jamais que le feuilleter.

Modestement intitulé *Catalogue des Coléoptères de la*

Camargue et du Gard, il comprendra deux volumes. La première partie qui vient d'être publiée inventorie tout près de 3.000 espèces rencontrées en Camargue et dans le Gard au cours de plus d'un demi-siècle de patientes et minutieuses observations : toute une vie de labeur scientifique désintéressé. Il ne s'agit pas ici d'une de ces compilations où l'auteur ne fait que compléter par l'indication de ses propres découvertes les résultats obtenus par ses devanciers venus chasser sur les mêmes terres. Presque toutes les espèces citées ont été récoltées par notre confrère lui-même lequel signale d'ailleurs dans quelle zone géographique on les rencontre — il distingue fort commodément et fort naturellement les zones du Hêtre, du Châtaignier, de l'Olivier et la zone littorale —, dans quelles stations même, et va jusqu'à leur abondance. Des notions sur l'habitat — y compris les lieux d'hibernation ou d'estivation — ou sur les mœurs — telle l'attraction la nuit par la lumière — complètent ces renseignements et achèvent de faire de cet ouvrage beaucoup plus qu'un répertoire : une somme de données écologiques qui seront utiles à bien des titres.

Les mérites de l'œuvre ont d'ailleurs été largement reconnus par ses deux savants préfaciers : le professeur Sauvage, de l'Université des sciences et techniques du Languedoc, directeur du Centre d'écologie de Camargue, et notre éminent confrère, le professeur Harant, de la Faculté de Médecine de Montpellier, membre correspondant de l'Académie de Médecine. Ils ajouteront beaucoup à la réputation de son auteur laquelle est pourtant déjà bien établie puisque M. Jean Thérond est consulté, non seulement par les entomologistes français les plus réputés, mais encore — en tant que spécialiste mondial d'une famille de Coléoptères, celle des Hétéroptères — par nombre de naturalistes ou d'institutions scientifiques de tous les pays. C'est d'ailleurs en raison de cette réputation que le *Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard*, qui paraît dans la collection des Mémoires de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, a été publié avec l'aide de la Délégation à la Recherche scientifique.

N'avais-je pas raison de vous dire en commençant qu'il fallait vous présenter ce livre, si éloigné que fût son objet des intérêts de la plupart d'entre vous ? Car il hono-

re non seulement son auteur mais encore la Compagnie à laquelle il appartient.

M. Guy Dupré lit ensuite une communication sur *La liberté pour tous*, journal publié à Nîmes en 1848, sous l'égide du P. Emmanuel d'Alzon.

La Liberté pour tous est un journal de 1848, publié à Nîmes sous les auspices du P. d'Alzon qui inspire le journal, le soutient financièrement et lui fournit onze articles.

Il est connu et cité par plusieurs historiens ; en effet, les trois grands volumes que conserve la bibliothèque municipale de Nîmes et qui donnent la totalité des numéros parus nous permettent d'utiles réflexions sur le P. d'Alzon lui-même et sur l'atmosphère politique du temps. M. Dupré estime que l'ensemble vaut mieux que la dizaine de pages consacrées à ce sujet dans sa thèse de doctorat et doit certainement un jour fournir la matière d'un travail plus approfondi.

Emmanuel d'Alzon est né au Vigan en 1810 d'une famille noble et fort riche, qui affichait des opinions légitimistes ; dès son enfance, il montre d'heureuses dispositions ; c'est un enfant éveillé, intelligent et pieux. A Paris, il fréquente les cours de Stanislas, mêlé à des jeunes gens de familles nobles, participant déjà à de nombreuses œuvres charitables ; se destinant à l'état ecclésiastique, il rencontre Lamennais qui devient son directeur spirituel, dès avant sa rentrée au séminaire de Montpellier d'où il devait partir pour Rome. Il y reçoit la prêtrise après avoir abandonné à regret ses relations avec Lamennais, quand ce dernier est condamné par le pape.

Rentré à Nîmes et bientôt promu vicaire général, nous le voyons actif dans toutes les œuvres du diocèse qui renaît entre les mains des deux premiers évêques concordataires, Mgr de Chaffoy et Mgr Cart ; bientôt il pose les premiers jalons de sa congrégation des Augustins de l'Assomption.

Cependant la révolution de 1848 lui donne l'occasion de tenter son premier essai dans le domaine de la presse : *La Liberté pour tous*, journal lancé le 21 mars 1848 à Nîmes.

Il va désormais paraître trois fois par semaine, au prix de 10 centimes et être diffusé par le bureau du journal, rue de la Violette ; à la mode du temps, la première page présente des articles de fond sur la politique, suivis de comptes rendus sur les « Actes officiels du gouvernement, du département et de la ville » ; des chroniques diverses suivent avec des nouvelles de la région et de l'étranger, pour terminer avec des annonces judiciaires et commerciales, ainsi que des correspondances particulières et la situation de la Bourse.

Son étiquette ? Catholique et républicain : ces deux mots lui servent de profession de foi dans un article du Père d'Alzon du 30 mars, en insistant sur le fait que l'essence de la démocratie se trouve dans le christianisme.

Mais bientôt l'orage éclate avec les élections législatives qui font bien comprendre combien catholiques et protestants sont encore opposés ; un accord — seulement verbal ! — n'est pas respecté par les protestants qui, disent les catholiques, ne tiennent pas parole. Et l'affaire finit par des coups de feu ! Vingt blessés et un catholique tué !

Dans un article du 3 mai, le P. d'Alzon prend la plume pour inviter les protestants à l'union « après trois siècles de discorde ». Mais aux élections municipales, avec une habileté bien discutable, se sont les catholiques qui sont élus et occupent la totalité des 36 sièges à pourvoir en éliminant totalement protestants et israélites. C'est alors que le P. d'Alzon publie un article très sévère pour admonester les élus qui ont été soutenus par *La Liberté pour tous*.

Puis arrivent les journées de juin, après lesquelles les espoirs démocratiques disparaissent. Le journal entre dans une agonie qui va se prolonger jusqu'au 31 décembre avec des numéros moins copieux pour disparaître à la fin d'une année qui a vu tant d'espoirs déçus.

Le Père d'Alzon ne pense guère plus à maintenir un organe de presse populaire après les journées de juin ; comme le pape Pie IX lui-même il revient en arrière, impressionné par les mouvements populaires — ils ont coûté la vie à Mgr Affre, archevêque de Paris — et il confirme sa position ultramontaine à la veille de créer sa congrégation des Augustins de l'Assomption. D'ailleurs sa bourse est très éprouvée.

Comme la Seconde République, *La Liberté pour tous* a joué de malheur dans cet échec momentané de la démocratie ; l'opposition religieuse n'a fait d'ailleurs que com-

promettre l'existence du journal.

La Liberté pour tous est un test : elle permet d'analyser l'affrontement des hommes ; à ce titre, elle est document d'histoire.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 23 JANVIER 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. Lucien Frainaud, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, membres résidants ; M. le général Cothias, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, M. Marius Portal, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Bernardy, M. Jacques Larmat, M. le chanoine Raymond Marchand.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. le président René Panet et de Me Léon Fosse, élus l'un président, l'autre vice-président au cours de la séance du 9 janvier.

M. Lucien Frainaud, président sortant, prend la parole :

Mademoiselle,
Mes chers confrères,

Il y a un an à pareille époque vous me faisiez le redoutable honneur de me confier la charge de présider notre Compagnie.

Oserai-je vous demander aujourd'hui si j'ai bien accompli ma mission que je vous sais trop courtois pour exprimer des reproches et trop indulgent pour me refuser un satisfecit.

Présider une Compagnie chargée d'ans et d'histoires, illustrée par les éminentes personnalités qui nous ont précédés, animée par des confrères à l'érudition desquels il est fait souvent référence, est déjà une bien délicate charge. J'ai toujours dit avec une consciencieuse humilité, fort des sentiments profonds que je porte à notre Académie, que mon cœur s'efforcerait alors de pallier mes insuffisances.

La sympathie que vous m'avez alors témoignée m'autorise à penser que dans ce sens, du moins, je n'ai pas failli.

Si j'ai dans la mesure de mes modestes moyens, tant sur le plan intérieur qu'à l'extérieur de cette auguste maison contribué à la bonne marche de nos travaux et au maintien de notre réputation, j'ai surtout retiré de cette charge des profits qui, s'ils ne se chiffrent pas, ceux-là, ont cependant enrichi mes connaissances. Le temps qui fuit n'est pas irréparable, contrairement à ce qu'affirme Virgile, quand il produit les fruits que j'ai pu cueillir tout au long de l'année écoulée.

Je me suis tout d'abord soumis, avec la meilleure grâce, à cette discipline de régularité qui commande la présence effective du Président à toutes les séances, cela afin de rendre plus étroits les liens qu'il importe d'entretenir entre nos confrères et l'institution.

C'est grâce à ce contact toujours permanent et amical, à travers communications et conversations que j'ai pu saisir avec plus de précision encore les pulsations de vos personnalités, celles-là qui précisément façonnent l'esprit de notre Compagnie, facilitant ainsi une meilleure adaptation de ma part dans son atmosphère.

Hier un président, ce souvenir aura toujours pour

moi des charmes... demain un sage, voilà ce que vous avez fait de moi. Je vous dis alors, mes chers confrères, ma profonde gratitude, et combien plus profonde s'exprime-t-elle à l'égard de notre secrétaire perpétuel M. Pierre Hugues qui me dégagant des soucis matériels et administratifs a guidé mes pas avec une fraternelle bienveillance.

La pérennité de sa fonction, sa fidélité à la tradition et aux coutumes de notre Académie, son aisance à entretenir nos relations extérieures, font de lui un guide précieux et un conservateur distingué.

Je tiens aussi à remercier mes confrères du bureau. MM. Bernardy, Roger, Drouot, Nadal qui s'acquittent avec ponctualité et amour des délicates questions qui intéressent nos finances et la conservation de notre bibliothèque et de nos archives.

Que pouvait un président souhaiter de meilleur qu'une année heureuse. En cela, mes chers confrères, la Providence m'a exaucé. Nous nous retrouvons tous autour de cette table. Mais elle a fait mieux en me donnant l'occasion aujourd'hui de transmettre en toute sérénité mes pouvoirs à M. le président René Panet, auquel, dans un concert d'unanimité confraternelle, nous avons en ce début d'année accordé notre confiance. C'est un honneur pour moi de le voir me succéder, c'est une joie surtout de rappeler, sa modestie dut-elle en souffrir, les qualités qui sont les siennes.

Mon cher Président, il est des moments où il est malaisé de respecter la règle — quand une Académie impose la sienne, comment accepterait-elle qu'on la transgresse —, malaisé oui ! quand le vousoiement est entre nous deux une forme d'expression que nous n'avons jamais utilisée.

Je me souviens alors et vous ne l'avez point oublié vous aussi (voyez si je m'efforce !) de ce que nous enseignait, il y a plus de 50 ans, notre professeur d'anglais : « L'Anglais dit vous à tout le monde, même à son cheval. Mais il tutoie Dieu et le Roi ». Si donc le tutoiement porte la forme de l'adoration et du respect, pourquoi ne l'utiliserais-je pas, fusse dans un acte officiel, pour exprimer des sentiments qu'une camaraderie vieille de plus d'un demi-siècle a rendu profonds et sincères.

Devrais-je subir les rigueurs de la censure, permets alors, vieil ami, que je tutoie.

Qui m'aurait dit en 1925 alors qu'ensemble sous la délicate tutelle d'un chanoine Bonnefoy — celui-là même qui illustra cette maison — et dont nous célébrions l'Humanisme, je prononcerais de toi 50 ans plus tard des éloges flatteurs. Il l'eut fait mieux que je ne pourrai le faire. Peut-être aurait-il dit que le grain qu'il avait semé avait alors bien levé.

Tes Humanités furent brillantes avec des maîtres comme Mgr Homs, le chanoine Daufés, le chanoine Thibon, l'abbé Gigonzac. Elles furent celles d'un jeune qui savait que rien ne s'acquiert sans un travail opiniâtre et que le succès est toujours la récompense de la peine.

Ton âme de jeune nimois dans ce climat latin qui est le nôtre s'imprégnait de toutes les beautés d'un Humanisme. Elle s'enrichissait encore à l'étude des Lettres et du Droit, études qui devaient être sanctionnées par une Licence et un diplôme de Doctorat.

Ta grande sensibilité te portait tout naturellement vers tout ce qui est beau et généreux. Tu aimeras traduire les élans de ta jeunesse. Avec le nouveau Languedoc tu chantes le Languedoc et la Provence, souviens-toi de ces cours d'amours sous les pinèdes de Maguelonne où dans ces fins d'après-midi de printemps au milieu des paons et des mouettes, bercés par le bruissement des vagues, nous mêlions nos chants à ceux des jeunes *chato*.

Tu chantais Dante, tu chantais Pétrarque et déjà se développait en toi les éléments de ce qui devait devenir une grande culture. Le cœur du jeune étudiant battait aux pulsations de l'homme et des qualités d'humaniste s'épanouissaient en toi qui devaient brillamment illuminer ta carrière.

A l'inspection du contrôle de l'Etat, à laquelle — par atavisme peut-être —, tu avais pensé un moment, tu préféreras la magistrature.

Tu choisissais alors, ce qui peut être le plus difficile à l'homme, rendre justice. Les connaissances juridiques que tu avais acquises en Faculté, la fréquentation de juristes chevronnés comme Jules Valéry, ton sens inné de la justice faisaient de toi un candidat bien placé pour ce concours de la Magistrature où tu étais reçu en 1932 dans les premiers.

Serais-tu le magistrat sévère — rigide — replié sur lui-même, n'ayant pour directeur de conscience qu'un

Code qui ne cesse de s'inadapter. Non point ! au rigorisme de Thémis tu apporteras ta chaleur humaine, ta justice sera sereine qui sera toujours l'expression d'une conscience qui n'hésite pas quand elle doute à interroger Dieu.

Ta carrière sera un sacerdoce consacré pendant plus de 40 ans au service du « Droit » — ce « Droit » auquel tu as donné le meilleur de toi même avec comme unique souci celui d'une justice bien rendue.

Elle s'achèvera dans un fauteuil de président de Chambre à la Cour d'Appel de Nimes, cette ville qui t'est si chère et dans laquelle tu comptes tant d'amis. Ils sont avec nous aujourd'hui pour se réjouir.

Irais-tu alors comme Tityre, quand tu pourrais goûter aux douceurs du repos, méditer sous les oliviers de Calvas ? Non point ! ton cœur déborde d'une charité qui ne demande qu'à donner. C'est au service des personnes âgées que maintenant tu te consacres, c'est à la Mutualité, au service du bien commun, que tu offres ta générosité et le fruit de ton expérience.

Tout cela, mon cher est l'aboutissement de la vie d'un Humaniste !

Comme l'est aussi cette présidence que je te laisse. Elle est faite pour toi, sans simarre écarlate et sans collet d'hermine, cette fois, tu occuperas ce fauteuil, avec ta souriante autorité, assisté de ton vice-président, Me Léon Fosse, comme si le hasard, parfois heureux avait voulu qu'on ne dissocie pas la Magistrature de la Basoche.

L'Académie de Nimes en sera grandie, nous nous en réjouissons. C'est ainsi que je veux conclure avant d'aller rejoindre le comité des Sages.

Mon cher Président et ami en te remettant, comme il est d'usage, cette *clé*, symbole de ta charge et en t'exprimant nos compliments, je te cède un fauteuil, qui n'en doute pas, est fait à ta mesure.

M. René Panet, nouveau président, reçoit des mains de son prédécesseur les clés de l'Académie, s'assied au fauteuil présidentiel et remercie.

Monsieur le Président, Mademoiselle, mes chers Confrères,

C'est à vous, mon cher Président, que je me dois de m'adresser tout d'abord.

Votre Présidence restera pour nous synonyme de tact, de courtoisie, de sens des manières, de finesse d'esprit et de cœur.

En toutes circonstances vous avez su affirmer votre souci de toujours dignement représenter notre Compagnie jusques et y compris en occupant le stapontin (et même le fauteuil paraît-il) que l'Académie française, grâce à la protection de Monseigneur Fléchier, nous réserve à chacune de ses séances et en recevant ici même deux de ses membres les plus distingués.

Permettez-moi de vous exprimer au nom de tous nos confrères notre reconnaissance.

Si je m'adresse à vous avec cette solennité c'est uniquement, comme vous-même, pour respecter nos usages académiques, car si je m'étais seulement souvenu des culottes que nous usâmes ensemble sur les bancs du même collège, j'eusse employé un langage plus familier et plus proche des sentiments d'amitié qui nous lient depuis bien trop longtemps.

De cette amitié, vous venez vous-même de donner la preuve en succombant aux errements que l'affectivité peut engendrer et à l'aveuglement qu'elle provoque parfois.

Vous m'avez prêté des qualités qui m'ont certes réjoui, l'odeur de l'encens — même immérité — est toujours agréable à respirer, mais elles m'ont grandement inquiété pour l'avenir. Fort heureusement nos confrères me connaissent déjà suffisamment pour n'avoir eux-mêmes aucune désillusion.

Et pourtant, à vous entendre, j'étais heureux car j'ai cru un instant qu'il s'agissait d'un autre que moi qui avait le redoutable honneur (le mot n'est pas trop fort) de vous succéder à cette Présidence et toutes mes inquiétudes se trouvaient ainsi dissipées.

Mon rêve a été court et le réveil brutal.

M'adressant à vous tous, mes chers confrères, je dois cependant vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait malgré mon indignité. Je n'ignore pas que vous avez ainsi voulu vous conformer plus spécialement, à notre tradition que récompenser mes mérites. Vos marques d'estime ou d'amitié, la confiance que votre vote a traduit m'ont touché profondément.

Ce sont elles qui m'ont déterminé, après bien des hésitations, à accepter la charge qui m'échoit aujourd'hui.

J'ai cédé à ce que l'on a su me présenter comme un devoir. Faisant valoir mes fonctions antérieures dans la magistrature et les nombreuses Présidences que j'ai eu l'occasion d'assumer, on m'a convaincu que je n'avais aucune raison sérieuse de refuser cet honneur. Je connaissais l'argument car il avait déjà été employé dès ma mise à la retraite, pour me persuader d'accepter des fonctions bénévoles dans diverses associations à caractère social. J'ai cédé encore une fois à tant de sollicitude. Comme l'a dit au surplus Maurice Druon : « Il faut beaucoup de modestie pour accepter les honneurs ».

Je crains cependant que vous n'attendiez de moi plus que je ne pourrai vous donner. La facilité de parole dont nous ont fourni l'exemple tant de Présidents qui m'ont précédé, et en particulier notre Président sortant, a toujours suscité mon admiration. L'éloquence dans le prétoire est bien plus l'apanage de la Défense que de l'accusation et la rédaction d'austères arrêts dans un jargon, qui n'a rien d'académique, est une bien mauvaise préparation à l'art oratoire, surtout lorsqu'il s'agit de s'adresser à un aréopage aussi distingué que le vôtre.

Je ne saurais nier que, depuis mon élection en qualité de membre résidant de notre Compagnie, ma principale qualité a été une présence assidue à nos réunions.

J'avais espéré que ce rôle enrichissant d'auditeur pourrait se continuer sans changement.

J'ai accepté. Je ne vous accablerai pas davantage d'autres protestations d'indignité.

Je m'efforcerais de vous donner et de plein cœur ce que vous pouvez attendre de moi, c'est-à-dire le maintien de l'harmonie et de la concorde qui sont un des charmes de notre Compagnie, du climat d'amitié qui en rapprochant les cœurs rapproche les points de vue, la mise en valeur de tout ce qui nous unit, négligeant ce qui pourrait nous séparer, n'ayant d'autre but que l'amour de la sagesse et le culte de la beauté.

Notre époque est sans doute passionnante mais quelque peu troublée. On est heureux de savoir qu'il existe ici un cénacle où loin des divergences idéologiques ou politiques, tous les hommes de bonne volonté peuvent se rencontrer dans le désintéressement et la sérénité.

C'est cette tradition que je m'engage à respecter m'efforçant par ailleurs de maintenir, ainsi que l'a rappelé

dernièrement M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, la mission reçue, il y a plus de 300 ans de « veiller sur le jardin français et en écarter les « trimardeurs ».

Je serai d'ailleurs grandement aidé dans cette tâche par notre éminent confrère, Me Fosse que je suis heureux de féliciter pour son élection à mes côtés, en qualité de vice-président. Je sais, par expérience professionnelle, qu'on ne fait jamais appel en vain à sa précieuse collaboration.

Je sais également que notre dévoué Secrétaire perpétuel, cheville ouvrière de notre Académie, ne me refusera pas son concours pour me guider dans les premiers pas de cette Présidence et me rappeler à l'ordre, le cas échéant, si je m'écartais de la ligne de conduite fixée par nos statuts.

Pour terminer, je vous redis mes remerciements et mon désir de servir, cette année, notre Compagnie, dans la mesure de mes moyens.

La passation des pouvoirs étant terminée, le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Secrétaire perpétuel donne diverses informations.

Il a reçu les remerciements de M. l'abbé André récemment élu membre non résidant et de M. Frédéric Bazile élu correspondant. Mme Martin-Guis et M. Pierre Couëtard, correspondants, M. Toureille, premier adjoint au Maire de Nîmes, et M. Allègre, directeur d'école honoraire ont adressé à l'Académie leurs vœux de bonne année. M. Sérignan, d'Orange, demande à faire chez nous une conférence sur la commune de Montfrin. L'assemblée décline cette proposition, le demandeur qui est étranger à l'Académie ne remplissant pas les conditions fixées par l'article 51-8 du règlement.

M. Maurice Aliger rend compte de l'ouvrage suivant : Pierre Garmy : *L'oppidum protohistorique de la Roque de Viou* :

A partir de 1960, une nouvelle génération d'archéologues spécialisée dans la protohistoire s'est manifestée dans le Gard : Jean Charmasson, Michel Py, François Py, André Michelozzi, Bernard Dedet, Jean-Marc Fenouillet, pour ne citer que les principaux.

Autour de ce noyau initial, se sont groupés bon nombre d'autres chercheurs, venus des horizons les plus divers.

En vue de la publication de leurs travaux, certains de ces jeunes archéologues ont constitué, en 1973, l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental (A.R.A.L.O.).

Le premier ouvrage édité par cette association en 1974 s'intitule : *L'oppidum protohistorique de la Roque de Viou*. Il constitue la publication d'un Mémoire de Maîtrise soutenu à l'University de Lyon par Pierre Garmy.

Cet oppidum fut découvert en 1913 par le Dr Emile Marignan, qui y pratiqua quelques fouilles.

Après des sondages exécutés, en 1968, par Michel et François Py, Pierre Garmy prit la responsabilité des recherches et dirigea les fouilles en 1969, 1970 et 1971.

Son Mémoire est une synthèse des travaux accomplis sur le site au cours de ces trois campagnes de fouilles.

La montagne de la Roque de Viou (altitude 180 m) avance son éperon calcaire entre les villages de Saint-Dionisy et de Nages-et-Solorgues.

Ses pentes, abruptes et parfois terminées en falaises, assurent une défense naturelle, côté plaine, au plateau qui les domine.

L'occupation humaine de ce plateau s'est faite au cours de deux époques nettement distinctes.

On voit s'y installer, d'abord, une importante tribu, à l'extrême fin de l'Age du Bronze, au moment où les influences « Champs d'Urnes » et méditerranéennes se fondent dans le creuset languedocien pour former le faciès « Mailhacien I », typique de la transition du Bronze au Fer, dans notre région.

Cette première occupation, qui s'étend sur le plateau entier et le sommet de ses pentes Sud, peut être fixée entre 750 et 650 avant N.E. : c'est la période de Roque de Viou.

Après presque trois siècles d'abandon, le plateau de la Roque de Viou connaît une nouvelle occupation. La civilisation dont témoigne cette deuxième étape est très différente de la première.

C'est une culture de type fondamentalement rhodanien, qui doit beaucoup, dans tous les domaines, à l'influence hellénique transmise par Marseille. Elle se manifeste de 380 à 280 avant N.E., soit un siècle environ.

Si la défense, côté plaine, a été confiée à la forte dé-

clivité des pentes, il n'en va pas de même, côté garrigue, où un rempart a été établi dès le début de l'occupation. C'est un long mur sinueux en pierres sèches, se refermant à ses extrémités et jalonné de tours rectangulaires.

Les habitations sont élevées, elles aussi, en pierres sèches ; elles sont de type quadrangulaire, leur sol est en terre battue ; on ne retrouve pas de traces des couvertures, faites de matériaux périssables. Elles paraissent disséminées au hasard, sans plan d'ensemble concerté.

Dans son Mémoire, Pierre Garmy s'attache surtout à décrire par le détail les différents niveaux révélés par la fouille de chacune des habitations. Des conclusions, partielles, puis générales, complètent ces descriptions.

Le texte est éclairé par de très nombreux plans, stratigraphies, dessins et photographies.

L'auteur porte une attention toute particulière à la céramique non tournée, autrement dit indigène, pour laquelle il établit nombre de tableaux analytiques et de diagrammes de fréquence.

Les quelques soixante-dix pages consacrées à ces recherches scientifiques alourdissent singulièrement l'ouvrage. Cette partie, estime M. Aliger, aurait pu être supprimée et avantageusement remplacée par une étude sur les conditions d'existence des habitants, sur leurs activités, sur leurs relations avec leurs proches voisins, Marseille et le monde hellénique, sur leurs préoccupations religieuses.

Ces réserves faites, la présente étude, qui est, à l'heure actuelle le seul document d'ensemble sur le site archéologique de la Roque de Viou, constitue un apport non négligeable à la connaissance du très riche passé de la Vau-nage, et partant, de celui de Nîmes et du Languedoc oriental dans son ensemble.

M. le général Pierre-Henri Cothias lit une communication intitulée *La France pour l'Amérique indépendante* dont voici le résumé :

La légende qui s'est emparée de la guerre de l'Indépendance Américaine a quelque peu masqué son histoire.

On sait que l'engagement armé de la France aux côtés des « insurgents », recherché par Vergennes pour affaiblir l'Angleterre après le désastreux traité de Paris de 1763 fût laborieux et qu'un La Fayette, impatient d'agir,

dût partir outre-Atlantique clandestinement.

On sait peut-être moins que les opérations commencées en Amérique avec la Déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776 et étendues à partir de 1778 à la Manche, l'Atlantique, la Mer des Caraïbes, la Méditerranée, l'Océan Indien furent généralement décevantes et que si la très brillante manœuvre de Yorktown en l'automne 1781, œuvre de chefs d'expérience et de réflexion, entraîna la renonciation de l'Angleterre à la lutte en Amérique, l'Indépendance des Etats-Unis ne fut reconnue qu'après un an et la paix signée qu'après deux ans de prolongation d'une guerre qui a duré ainsi plus de sept ans.

Quand au printemps 1778 la France s'engageait dans les hostilités, son plan consistait à détruire les forces britanniques en place sur la côte d'Amérique, tandis qu'une diversion serait opérée sur l'Angleterre, et en même temps à agir offensivement dans les Caraïbes pour y reconquérir nos îles perdues.

En fait, les opérations commençaient par une démonstration massive de la flotte de Brest dans la Manche. Mais à Ouessant (7-7-1778), l'amiral D'Orvilliers, 68 ans, ne s'en prenait qu'à une escadre anglaise de couverture. La principale pouvait filer vers l'Amérique.

Or, l'action sur cette même côte d'Amérique de la flotte de Toulon allait se révéler également vaine. L'impéritie de son chef, l'amiral D'Estaing, 49 ans, jointe à une évidente malchance ne lui permettant de résultats en 1778-79, ni devant la baie de la Delaware trouvée vide d'ennemis, ni à New-York dont il hésitait à franchir la difficile passe, ni à Newport où surpris par une escadre ennemie et la tempête, il devait renoncer à débarquer, ni enfin devant Savannah où il s'épuisait à réduire la place tandis que ses vaisseaux étaient encore une fois malmenés par l'ouragan. Grande était la déception en France, mais surtout en Amérique où il fallut toute la patience et la hauteur de vues de Washington pour redonner confiance en notre aide.

Mais plus humiliante encore devait être l'opération sur l'Angleterre qui, conçue en 1778 comme secondaire, fut devant les échecs précédents convertie en principale. Le concours sollicité de l'Espagne étant obtenu, l'armada aux ordres de D'Orvilliers comprenait les flottes non pas seulement combinées mais intégrées de Brest, du Ferrol

et de Cadix, enfin un corps de débarquement de 40.000 hommes partagé entre Le Havre et Saint-Malo. Or plusieurs fois ajournée par suite des retards des différentes escadres au rendez-vous de La Corogne, notamment de celle de Cordoba, 75 ans, la descente en Angleterre devait expirer devant les ports de Cornouailles, la moitié au moins des équipages français étant malade ou mourant du scorbut.

On ne pouvait dès lors que revenir sur la côte d'Amérique.

Le 11 juillet 1780 arrivaient à Newport, imprudemment évacué par les Anglais, une force de huit vaisseaux avec Ternay, chef d'escadre, âgé, malade et qui allait bientôt décéder à son bord, et 6.000 hommes, moitié d'un corps expéditionnaire français, aux ordres du lieutenant-général De Rochambeau, 55 ans, glorieux ancien des guerres de Succession d'Autriche et de Sept ans, auteur de la nouvelle tactique tirée de l'augmentation de la puissance du feu, connu pour la clarté de ses vues et son esprit de décision.

La situation était grave et les opérations commencèrent mal. Dans le sud, le général Cornwallis qui avait décimé successivement trois corps américains contrôlait de Portsmouth toute la Virginie, de Charleston toute la Caroline du Sud. En outre, après quatre ans de déceptions, la population et même une partie de Congrès inclinaient à la négociation. La milice qui n'était plus payée s'abandonnait aux désertions et aux mutineries. Washington qui visitait chaque jour une garnison ne pouvait rencontrer le chef français que le 22 septembre dans le Nord. Encore Washington qui opinait pour une attaque conjointe de New-York se gardait-il d'insister. Devant l'insuffisance des moyens, surtout des moyens navals, on ne décidait que l'envoi en France du colonel de Rochambeau, fils du général, pour y demander des renforts. On avait perdu deux mois et demi.

Or pendant l'hiver on apprenait que le général Arnold qui, soupçonné d'avoir voulu supprimer Washington et La Fayette, avait abandonné son commandement de West-Point ravageait la Virginie par le feu. En février 1781 Washington lançait La Fayette aux troupes du traître et le jeune Français, ayant fait savoir qu'il avait réussi à se porter jusqu'en vue de la baie de Chesapeake, on y di-

rigeait en mars puis avril l'escadre de Newport avec un corps aux ordres de Viomesnil, second de Rochambeau. Mais les deux fois nos vaisseaux étaient précédés par les navires anglais. La Fayette obligé de retraiter était réduit à la guérilla et on avait perdu maintenant neuf mois.

Quand le 20 mai 1781, le jeune Rochambeau revenait à Newport amenant Barras, nouveau chef d'escadre, le fils déclarait à son père ne pas falloir compter sur la seconde moitié du corps expéditionnaire mais seulement sur 600 hommes avec Choisy, maréchal de camp, subsides étant accordés en revanche au Congrès pour son armée. Mais Barras remettait au général une lettre du lieutenant-général de Castries, nouveau secrétaire d'état à la Marine, l'informant que De Grasse parti de Brest pour les Antilles avec une importante escadre avait reçu mission de concourir à toute entreprise jugée opportune par le commandant du corps français, et une autre de Grasse lui-même demandant le lieu et la date où son action était souhaitée. Grasse, 59 ans, passant pour l'un des meilleurs marins du moment, Rochambeau ferait le maximum pour une opération combinée. Et une nouvelle conférence se tenait immédiatement.

Pour Washington l'objectif restait New-York, principale base britannique sur le continent, quartier général de Clinton, commandant en chef. Pour Rochambeau, c'était la baie de Chesapeake de meilleurs accès que New-York et d'où Cornwallis avec 12.000 hommes maîtrisait les Etats du Sud, menaçant gravement La Fayette en Virginie. Washington se ralliait à ses vues. Mais rien n'était encore décidé, tout dépendant encore de la possibilité qu'aurait Grasse de se rendre maître de la baie.

On se préparait néanmoins en ce sens.

Rochambeau faisait d'abord prévenir Grasse : la situation en Amérique était alarmante. La réquisition n'avait presque rien donné. La milice ne comptait pas plus de 6.000 hommes utiles. Il convenait de venir avec 4 ou 5.000 hommes des Iles et le maximum d'argent et cela fin août devant la Chesapeake où il se trouverait lui-même avec toutes les forces franco-américaines disponibles.

Puis, avec son partenaire américain, il arrêtait leur plan. Dans un premier temps on porterait le corps français sur l'Hudson pour y faire jonction avec les forces continentales, ce qui confirmerait les Anglais dans l'idée

d'une attaque de New-York. Puis quand Grasse aurait fait connaître son arrivée devant la baie, laissant une force américaine face à New-York pour continuer à donner le change, on pousserait sans désespérer le gros des forces alliées jusqu'au contact avec Cornwallis. L'escadre de Barras resterait dans le premier temps à Newport puis, dans le deuxième, irait rejoindre Grasse, escortant 500 hommes de Choisy, les matériels lourds et l'artillerie de siège. On sentait que quelque chose de grand se préparait.

Enfin, le 18 juin, les Français couverts sur la côte par la Légion des Volontaires de Lauzun entamaient un raid de 800 kilomètres pour se resserrer d'abord sur l'Hudson où d'ordre de Washington, devant qui Rochambeau allait maintenant s'effacer, une série de reconnaissances et coups de main sur New-York commençait. Et toute la ceinture du camp retranché était encore en alerte lorsque, le 14 août, on recevait la réponse de Grasse : venant de Tobago, il serait, comme demandé, devant la Chesapeake fin août disponible jusqu'à la mi-octobre avec 26 vaisseaux de ligne, 3.200 hommes de Saint-Simon enfin 1.200.000 livres qu'il avait dû faire prendre à La Havane.

Enfin on apprenait que La Fayette dont les effectifs avaient été portés à 4.500 hommes par le renfort du général Wayne, meilleur corps américain, avait repris l'initiative. Les Anglais avaient retraité jusqu'à Portsmouth.

Dès lors chaque jour allait compter.

Le 20 août, 9.000 franco-américains étaient en route pour la Virginie.

Le 4 septembre, les Français défilaient à Philadelphie devant le Congrès sous les acclamations de la foule, les chefs gardant pour eux le moins agréable. Deux escadres anglaises marchaient de New-York vers la Chesapeake !

Mais le 6, à Chester près Baltimore, Washington annonçait que Grasse, arrivé le 30 août entre les caps Charles et Henry, avait débarqué le corps de Saint-Simon, que celui-ci avait fait liaison avec La Fayette à Jamestown, enfin que les Anglais s'étaient repliés sur la rivière York entre Gloucester et Yorktown.

Le 9, on était à Ekton au fond de la baie. Sur les embarcations échappées à la destruction des Anglais on poussait la Légion de Lauzun avec les grenadiers et chasseurs des deux armées ; sur le chemin d'Annapolis tous les autres avec Viomesnil, à marches forcées.

Le 14, les premiers étaient à Williamsburg où La Fayette faisait part des dernières nouvelles : le 5, 20 vaisseaux ennemis étaient venus sur l'escadre de Grasse mais celui-ci, manœuvrant rapidement, les avaient si malmenés que les jours suivants ils n'avaient fait que de timides apparitions et étaient repartis ; le 10, Barras était arrivé. Il avait débarqué les gens de Choisy et l'artillerie de siège et fait prendre à Annapolis les troupes de Viomesnil.

Il ne restait plus alors qu'à faire le siège des places. Autour d'York, les sept régiments français avec Viomesnil et les Américains sous La Fayette ; autour de Gloucester la Légion de Lauzun et les hommes de Choisy.

Dans la nuit du 6 octobre, après que 200 canons eurent bombardé le camp d'York, on ouvrait une première parallèle à 600 mètres de l'ennemi, puis dans la nuit du 11 une deuxième à 300 mètres. Enfin, le 14 on donnait l'assaut à deux redoutes flanquant la place. Le 16, Cornwallis tentait une sortie par la rivière. Elle échouait dans l'eau et dans le sang. Gloucester ne résistait pas. Le 18, Cornwallis présentait sa reddition et, dès le 19, les troupes anglaises en grand uniforme défilaient musique en tête entre deux haies de soldats américains et français en semblable tenue puis allaient déposer leurs armes.

Les Français perdaient 253 tués ou blessés dont 18 officiers ; les Anglais 9.500 hommes.

Après la Delaware, New-York, New-Port, Savannah, le cinquième acte de notre intervention en Amérique, comme disait alors La Fayette, venait de se jouer et se bien jouer. Ayant marché séparés, on avait combattu réunis.

Après Yorktown, le nouveau gouvernement britannique se préoccupait moins de l'Amérique que des conditions que les partenaires de celles-ci pourraient exiger. Renonçant à la lutte sur le nouveau continent elle entendait ainsi continuer la guerre sur les autres théâtres d'opérations : conclusion à laquelle arrivait aussi Vergennes désireux au delà de la libération de l'Amérique d'affaiblir l'Angleterre. Mais la poursuite de la lutte allait pour le camp franco-espagnol comporter plus d'échecs que de succès.

Par deux fois en 1781 et 1782, Cordoba conduisait une flotte mixte dans la Manche. Mais de plus en plus fati-

gué il démontait chaque année l'opération avant d'avoir rien vu ou tenté.

Quant à Gibraltar où l'Espagne avait entraîné la France, condition de son alliance, on avait jamais pu, depuis le début des hostilités, empêcher son ravitaillement. Mais enhardi par la prise de Minorque (2-2-1782) on tenta de s'y attaquer. C'était un échec retentissant (13-9-1782).

Mais non moins sensible fût la défaite aux Saintes du vainqueur de la Chesapeake. Appelé à se joindre aux Espagnols pour s'emparer de la Jamaïque, Grasse venait de quitter la Martinique lorsqu'attardé dans le canal de Saintes il était attaqué par Rodney. Il se disposait en bataille mais l'Anglais rompa sa ligne en deux points s'acharnant sur ses gros bâtiments. Un désastre s'en suivait à propos duquel on formulait différentes hypothèses, une indisposition du chef, la désobéissance de ses subordonnés avant que ne transparaissent une explication plus valable : Grasse était alourdi de quelques 150 transports tandis que son adversaire avait toute sa liberté d'action (12-4-82).

Seul Suffren remportait aux Indes succès sur succès, mais trop tard pour peser dans la balance de la paix.

L'Angleterre avait réussi à traiter avec chacun des belligérants. Les pourparlers avec l'Amérique sur le préalable de l'Indépendance aboutissaient le 30 novembre 1782. Le Traité de Paix était signé à Versailles le 3 septembre 1783. De ses pertes au traité de Paris la France récupérait le Sénégal, Saint-Pierre-et-Miquelon, ses Antilles, la Louisiane, enfin sa liberté à Dunkerque. Il n'était question ni de Canada ni des Indes. Mais Vergennes s'était défendu de toute ambition territoriale.

La légende de la France pour l'Amérique indépendante s'est peu à peu formée autour de la mémoire de La Fayette. Mais le respect de l'Histoire oblige, quand l'occasion se présente de parler de l'Indépendance des Etats-Unis, de rappeler les noms et les mérites de quelques compatriotes non moins remarquables.

Outre la lenteur des communications de l'époque, l'absence d'un haut-commandement et d'une doctrine, enfin la rareté des chefs de guerre ont retardé l'heure du succès. Du moins les hommes qui, ensemble, ont fait Yorktown jetant un dernier rayon de gloire sur une vieille mo-

narchie, ont-ils créé l'un des événements les plus importants des temps modernes.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE PUBLIQUE DU 1^{er} FEVRIER 1916

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle dans les salons de l'Hôtel de Ville le dimanche 1^{er} février 1916, de 17 heures à 18 heures 45, sous la présidence de M. De-

taient présents : M. le pasteur Elie Lantier, M. Henri Berton, M. Jean Théron, M. Jean Sablon, M. André Nabal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Dronot, M. L.-E. de Lamoignon, M. le professeur Auguste, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-jeux, M. Georges Martin, Mlle Alice Fernand, M. André Veleux, M. Maurice Allier, M. Henri Chapuis, M. André Mochet, membres résidents ; M. Lager, Secrétaire Général, M. Henri Arnaud, M. Pierre Constant, M. André Piquet, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Étaient excusés : M. l'inspecteur Émile Lignères, M. le bâtonnier Edgar Tailhande, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Baruel, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Gaston Chauvet, M. le professeur Harant, M. le général Collias.

SEANCE PUBLIQUE DU 1^{er} FEVRIER 1976

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle dans les salons de l'Hôtel de Ville le dimanche 1^{er} février 1976, de 17 heures à 18 heures 45, sous la présidence de M. De-launay, préfet du Gard, président d'honneur, représenté par M. le président René Panet, président.

Etaient présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, membres résidants ; M. Liger, Sœur Chantal Bauquier, Mlle Metge, Mme Déchery, M. Marius Portal, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. André Planque, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Etaient excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. le pas-teur Paul Brunel, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Gaston Chauvet, M. le professeur Harant, M. le général Cothias.

Ont pris la parole :

M. le président René Panet, président : *Poésie et justice.*

M. Lucien Frainaud, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1975.*

M. André Bernardy : *Charles Jalabert, peintre nimois.*

M. le docteur Edouard Drouot : *La carrière romaine de Barutel* (avec projections photographiques).

M. Emile Jourdan, député-maire, M. Pierre Lanvers, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que de nombreuses personnalités de la ville assistaient à la séance.

Etaient excusés : M. le Premier Président et M. le Procureur Général de la Cour d'Appel, Mgr l'Evêque de Nîmes, M. le Général commandant la Subdivision militaire, etc, etc.

SEANCE DU 6 FEVRIER 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. le professeur Maurice Auméras.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier est lu et approuvé, ainsi que celui de la séance publique du 1^{er} février.

Conformément à l'avis de la Commission des Finances, la Compagnie approuve à l'unanimité les comptes du

trésorier, M. André Bernardy, pour l'année 1975, de même que le projet de budget pour l'année 1976. M. André Bernardy est chaleureusement félicité pour la parfaite tenue de sa comptabilité et pour l'efficacité avec laquelle il remplit les devoirs de sa charge.

Compte tenu de l'article 59 du règlement qui prévoit que pour la préparation des divers travaux de l'Académie, il sera formé des commissions de 3, 5 ou 7 membres, selon l'importance des objets dont elles auront à s'occuper, sont constituées les commissions dont la liste suit :

Commission des bâtiments : MM. Joachim Durand, André Nadal, Aimé Vielzeuf.

Commission du mobilier : MM. André Bernardy, Claude Escholier, Victor Lassalle.

Commission de la Collection Henri Bauquier : MM. Victor Lassalle, Henri de Régis, Jean Sablou.

Commission des bibliothèques : MM. Maurice Aliger, Lucien Frainaud, Georges Martin.

Commission des Prix : Mlle Alice Fermaud, MM. Félix Villeneuve, Henri Seston.

Commission des publications : MM. Lucien Frainaud, Jean Sablou, Félix Villeneuve.

La Commission des Finances reste composée de MM. Léon Fosse, Lucien Frainaud et Camille Lignières.

Il est rappelé que suivant l'article 61 du règlement, les membres du bureau peuvent prendre part aux travaux des diverses commissions ; mais que, à l'exception du président et du secrétaire perpétuel, ils n'y auront voix délibérative qu'autant qu'ils en feront nominativement partie. Le Président de l'Académie préside de droit les séances des commissions auxquelles il assiste.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements de M. le pasteur Ebrayat et de M. Alain Albaric, récemment élus correspondants.

L'Académie a reçu en hommage :

Marguerite-Marie Bénel-Coutelon, *La magie du Verbe chez Julien Gracq*. Thèse pour le doctorat du 3e cycle, 1975.

Paul Troy, *Six essais et un but*. Prades, 1976.

Jean Pourtal de Ladevèze, *Saison retrouvée*, Paris, 1976.

Dr C.-S. Jallatte, *Comment déceler et freiner un excès statural chez la jeune fille* (Revue de Médecine de Tours, 1971, t. 5, n° 7).

Dr. C.-S. Jallatte, *Quoi de neuf en gynécologie* (Revue de médecine de Tours, 1973, t. 7, n° 5).

J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, *Le cyclofénil en pratique gynécologique* (Revue française de gynécologie et d'obstétrique. Mai 1972, n° 5).

J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, J. Bertrand, *Mise à jour sur les traitements hormonaux de la stérilité féminine.* (Revue de Médecine de Tours. 1971, t. 5, n° 3).

C.-S. Jallatte, *Introduction à la connaissance des troubles sexuels en gynécologie* (Méd. Int. Vol. 10, n° 67, juin-juillet 1975).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, *Résultats obtenus par l'administration de cyclofénil dans une série de cas d'infertilité masculine d'origine sécrétoire* (Ouest-Médical, 1973, 26, 14).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, *Les traitements des infertilités féminines d'origine ovarienne* (Ouest Médical, 1973, 26, 12).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, *Résultats d'une association séquentielle de cyclofénil et de H.H.G. dans le traitement d'états anovulatoires* (Ouest-Médical, 1971, 24, 21).

C.-S. Jallatte, *La place d'un inducteur de l'ovulation dans le traitement des troubles fonctionnels ovariens de la jeune fille* (Bordeaux Médical, n° 14, sept. 1973).

C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, J. Bertrand, *Induction de l'ovulation* (Revue de Médecine de Tours, 1970, t. 4, n° 2).

J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, *Contribution à l'étude du traitement des aménorrhées anovulaires par le cyclofénil.* (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, 1970).

J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, *Le choix thérapeutique dans la stérilité d'origine ovarienne* (Entretien de Bichat, gynécologie, 1972).

C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, *Une méthode d'induction de l'ovulation par l'utilisation séquentielle de préparations de H.H.G. à rapports F.S.H. / L.H. différents.* (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1970).

C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, *Traitement des états*

anovulatoires par l'association du cyclofénil à d'autres inducteurs de l'ovulation (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1971).

C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, *Conduite à tenir devant un excès naturel de la jeune fille* (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 5, mai 1971).

C.-S. Jallatte, *Traitement par le cyclofénil* (F 6066) *des infertilités masculines d'origine sécrétoire* (3rd European Congress of Sterility, Athen, Greece, 1-4 oct. 1972).

M. Joachim Durand rend compte de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, *Compagnons de la Liberté*, 1975.

Il s'exprime en ces termes :

Notre confrère Aimé Vielzeuf a attaché son nom à l'histoire de la résistance gardoise, en publiant, sur le sujet, un certain nombre d'ouvrages.

M. le pasteur Paul Brunel nous a souligné, en 1973, les mérites de l'un de ces ouvrages : *Ardente Cévenne*. Plus récemment, M. André Modeste nous a fait part du plaisir qu'il avait éprouvé en lisant un autre des ouvrages de M. Aimé Vielzeuf, intitulé *Le Maquis Bir Hakeim*.

J'ai pris, de mon côté, un très vif plaisir en parcourant les pages du dernier livre de notre confrère : *Les Compagnons de la liberté*, livre excellemment préfacé par M. Jean Lasserre, président de l'Association des Français Libres du Gard.

Alors que les ouvrages de M. Aimé Vielzeuf ayant précédé celui-ci sont relatifs à la « Résistance vue et vécue de l'intérieur », ce qui nous est conté, dans *Les Compagnons de la liberté*, c'est l'odyssée de huit Français Libres, originaires du Gard ou s'y étant fixés depuis, Français libres sortis de France pour mieux la défendre. Il s'agit d'une jeune femme de Pont-Saint-Esprit, volontaire pour servir dans les assistantes sociales de la France libre, et de sept hommes : un médecin capitaine, né à Aramon, en poste à Tahiti, volontaire pour servir dans le bataillon du Pacifique et qui fut pendant quatre ans résident de France aux Marquises ; un rallié d'août 1940, à Brazzaville, à la France combattante ; un sergent catalan évadé par la mer de Djibouti avec deux camarades ; deux Antillais qui, de nuit, en pirogue, avec quelques amis s'enfuirent, de la Martinique et de la Guadeloupe pour rejoindre une île anglaise et les F.F.L. ; enfin, deux autres Gardois des classes 41 et 42, membres de la Résistance intérieure, qui, pour échapper à la

police et à la déportation, gagnent l'Espagne et, après bien des péripéties, arrivent à rejoindre l'Angleterre pour devenir l'un « para », l'autre pilote de la R.A.F.

Le livre de M. Aimé Vielzeuf, écrit sans emphase dans le style de la chronique, est plus passionnant qu'un roman. C'est un geste moderne, un témoignage à la gloire de ces Français libres, dont l'adhésion « à l'idée pure de la patrie indépendante a été immédiate et inconditionnelle ».

Au cours des trois dernières décennies, notre confrère Aimé Vielzeuf, ancien maquisard, a édifié, en historien probe, sensible et humain, une œuvre importante sur la Résistance. L'utilité de cette œuvre, particulièrement attachante, n'est plus à démontrer.

Cette œuvre vaut à son auteur respect et considération. Ce n'est que justice.

Mlle Alice Fermaud lit une communication intitulée *Quelques peintures de femmes à travers l'œuvre de Dante*, dont voici le résumé :

Au cours de son voyage d'outre-tombe, Dante rencontre une infinité de personnages, et ils sont si nombreux qu'il était impossible que, parmi eux, il n'y ait pas quelques femmes. C'est d'elles qu'il s'agit dans cet exposé. Naturellement, il n'est pas question de les étudier toutes l'une après l'autre, mais d'en examiner certaines, et pour cela nous en choisissons une dans chaque étape du Poète.

Remarquons tout de suite qu'elles sont toutes des femmes bien réelles, ayant appartenu à d'autres époques précédentes, voire à l'antiquité; et quand on dit « réelles », on comprend aussi les héroïnes que la légende a consacrées, et dont la vie apparaît aussi vraie, embellie par la magie de la poésie, Dante, d'ailleurs, ne fait aucune différence entre les héros de l'histoire et ceux de la mythologie, mais aucun de ses personnages n'est le fruit de son imagination.

Parfois, les femmes dont il parle nous sont présentées comme des symboles; et dans ce cas elles perdent leur caractère propre pour n'être plus que le reflet d'un idéal. Il n'y a pas lieu de s'occuper de ces allégories en accompagnant Dante dans son difficile chemin.

La première femme étudiée est, dès le début du voyage infernal, Françoise de Rimini, dans le cercle des luxu-

rieux qui, emportés sur la terre par la tempête des passions, sont punis, d'après la loi du « contrepoids » imaginée par Dante, et qui impose une relation entre la faute et la punition, en étant harcelés par un ouragan terrible qui les jette contre les parois de la roche et les fait se heurter entre eux. Et si elle n'est pas séparée de Paul Malatesta, le frère de son époux, ce n'est pas une compensation à sa peine, au contraire, c'est pour l'aggraver pour chacun d'eux par la vue du malheur de l'autre.

Au fond de l'Enfer, c'est Manto que rencontre Dante, Manto la devineresse, fille de Tirésias. Toujours d'après la loi du « contrepoids », les devins, coupables d'avoir voulu percer le mystère de l'avenir et voir trop loin en avant, ont maintenant dans l'Enfer la tête complètement tournée sur le dos, si bien qu'ils doivent toujours marcher à reculons, et sont contraints de ne voir désormais qu'en arrière.

Dès le début du Purgatoire, quand le Poète est encore dans l'Antipurgatoire, parmi ceux qui moururent de mort violente, et qui, s'étant repentis à la dernière minute, doivent attendre une durée de trente fois leur vie avant d'être admis au Purgatoire proprement dit, pour s'y laver de leurs péchés, Dante rencontre Pia. On sait par les archives de Toscane qu'elle était veuve de Baldo Tolomei quand elle épousa Messire Nello dei Pannochieschi della Pietra, car ces archives renferment des comptes de tutelle pour deux fils que Baldo laissa orphelins, les enfants de Pia, André et Balduccio. Dans ces mêmes archives on sait aussi le testament de Messire Nello, qui laissait de grosses sommes à des fondations pieuses « en expiation de ses péchés », écrit-il. C'est tout ce qu'on sait de certain sur Pia. Quelques commentateurs ont prétendu qu'elle fut accusée d'infidélité. Pour d'autres, Messire Nello, désirant épouser la riche et belle Marguerite Aldobrandeschi, se débarrassa de sa femme en la faisant jeter d'une fenêtre par un de ses familiers. Le poète romantique Sestini montre Pia abandonnée dans un château de la Maremme, et y mourant des fièvres. Dante, lui, l'enferme bien dans un château de la Maremme, mais en compagnie de son époux, qui voulait sans doute tirer sa vengeance du spectacle de cette lente agonie. Quelle que soit la fin tragique de Pia, on repense au testament de Nello,

et à son souci d'expier ses péchés, expression peut-être d'un repentir mystérieux.

Au sommet du Purgatoire, dans la merveilleuse forêt du Paradis Terrestre, l'apparition de Mathilde, suave et printanière, pose le plus obscur des problèmes aux dantologues. Qui est-elle ? un symbole, né tout entier de l'imagination de l'auteur ? a-t-elle un modèle réel que le Poète n'aurait fait qu'adapter à son œuvre, et transposer de la terre dans le cosmos qu'il a imaginé ? Qui est Mathilde ? On a dit « la donna schermo », la dame écran, celle que Dante feignait de célébrer pour masquer sa vraie passion ; on a dit aussi « Jeanne », l'amie de Béatrice, celle que tous surnommaient le Printemps ; on a dit encore la jeune femme que pleure Béatrice dans « la Vie nouvelle » ; la mère d'Othon le Grand ; une sainte religieuse de Saxe, Mechtilde de Hackeborn, dont le livre *De la Grâce spirituelle et des Révélations* a bien des analogies avec la description dantesque du Purgatoire. On a même pensé à Mathilde de Toscane, comme s'il était possible que Dante, le farouche Gibelin que nous connaissons, ait pu exalter une pareille ennemie des empereurs, une alliée des Papes. Qui est Mathilde ? Peu importe, après tout ; ne retenons d'elle que sa grâce ; et son charme, même s'il est fictif, enchante et émeut. A-t-on autre chose à demander aux poètes ? Et devant tant de charme, de grâce délicate et presque irréelle, comme les discussions sur son identité paraissent oiseuses et inutiles ! Pourquoi chercher à en savoir plus long que Dante ne dit ? Comme si la beauté avait besoin d'un nom pour émouvoir et émerveiller.

Au Paradis, c'est la figure de Piccarda qui retient un moment dans la sphère de la lune, où se trouvent les âmes douces de la terre que la violence du monde a vaincues, les contraignant à manquer à leurs vœux. Elles sont pâles et comme exilées, mais sans regrets, ceux-ci n'existant pas dans la gloire du ciel. C'est une infinie douceur qui caractérise le portrait de Piccarda, celle qui s'intitule elle-même « une vierge-sœur », heureuse, même si sa place dans le Paradis est éloignée de Dieu, parce que, dit-elle, « dans le désir de Dieu nous avons notre paix ». C'est la loi suprême du céleste royaume.

Après ces mortes que Dante rencontre dans son voyage de l'au-delà, il faut s'arrêter un peu avec deux vi-

vantes, que Dante a connues et cotoyées dans les rues de Florence.

C'est d'abord l'anonyme que Dante appelle « la Consolatrice ». Béatrice vient de mourir ; Dante, accablé sous le poids de sa peine, promène son obscur chagrin dans les rues de la ville ; et sa noire douleur, parfois, le fait presque défaillir. Et voici que, d'une fenêtre, tombe sur lui un regard de pitié, d'une dame jeune et belle, qui s'associe à son deuil, et en prend sa part sur ses frêles épaules. La douceur de ce regard ; la pâleur de la dame qui lui rappelle celle de Béatrice et celle de l'Amour, tout cela l'invite à pleurer, mais tant de douceur l'empêche de verser des larmes. Et voici le sonnet qu'il compose alors, tout en délicatesse de sentiment, et en subtilité dans l'expression, comme c'était l'usage chez les troubadours du *Dolce Stil Nuovo* :

« Coloration d'amour, expression de pitié,
N'ont jamais habité de si belle manière
Visage féminin, bien que dans ma carrière
J'aie vu noble regard ou pleurs apitoyés,
Comme votre figure, aussitôt que voyez
Venir devant vos yeux ma peine coutumière ;
Si bien qu'en mon esprit arrive, avant-courrière,
Chose qui pourrait bien mon pauvre cœur broyer :
Je ne peux empêcher mes yeux pleins de tristesse
De bien vous contempler, autant que je le puis,
Si grand est leur désir de pleurer leur détresse.
Et tant vous augmentez ce besoin inouï,
Que, consumés soudain par leur envie profonde,
Ils ne savent pleurer vers vous le moins du monde. »

Les commentateurs, bien sûr, ont essayé de mettre un nom sur ce doux visage. Ils sont à peu près d'accord pour penser à une Donati. Est-ce Piccarda ? Est-ce Gomma, la future épouse du Poète ? Nous n'en savons rien, et cela ne compte guère : le portrait n'en est pas moins délicieux pour être anonyme.

Et voici enfin Jeanne, l'amie de Béatrice, la dame chantée par Guy Cavalcanti, celui que Dante appelle « mon premier ami ». Elle était si belle, Jeanne, avec ses yeux couleur d'émeraude, que tout le peuple l'avait surnommée « Primavera », c'est-à-dire le Printemps. Et il ne faut pas s'étonner de ce surnom appliqué à une femme, puisque le

Printemps (Primavera) est féminin en italien. Et quand nous pensons à Primavera, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer le tableau allégorique de Botticelli, dans lequel la dame qui représente le Printemps a un regard mélancolique, comme si elle pensait déjà au deuil qu'apportera l'automne. Pour Jeanne aussi il fallait redouter l'automne, car l'amour de son poète, semblable à une fleur de printemps, se flétrit bientôt... Un jour, dans une rue étroite et sombre de Florence, Dante rencontra Béatrice et Jeanne, marchant l'une après l'autre, et les salua ; fait bien mince, et, sans apparence, semble-t-il. Mais Dante est un visionnaire ; au-dedans de lui vit tout un monde imaginaire de faits et de visions, et le moindre événement prend figure de symbole à ses yeux : Jeanne marchait la première ; et si elle précédait Béatrice, c'est qu'elle avait un rôle à jouer. Ici Dante se livre à des spéculations bien puérielles : il décompose le nom de Primavera (le Printemps) en « Prima verrà » (elle viendra la première). Ce surnom de Primavera était dû à la fraîcheur de sa beauté ! Non ; c'est en prévision de cet instant où elle apparaîtra devant Béatrice qu'elle a été nommée ainsi. Et aussitôt le symbole prend corps : puisque Béatrice est l'emblème de la cité divine, Jeanne, qui vient la première, est celui de la cité terrestre (ne porte-t-elle pas le nom du saint Précurseur, patron de Florence ?) et elle précède la céleste béatitude, et travaille pour elle, et prépare sa venue. Et les hommes l'espèrent, prêts à la saluer, eux aussi, comme Dante : « Ave, Primavera ! » C'est ainsi que Dante a tiré de l'oubli cette jeune femme dont on ignore tout et que pourtant l'humanité ne pourra jamais oublier, parce qu'il a plu au divin Poète d'évoquer cette rencontre, et d'en faire un symbole.

Oh ! il y en a bien d'autres femmes encore dépeintes par Dante, chacune avec sa touche particulière, à commencer par Béatrice ; mais son cas est si particulier, qu'il lui faudrait toute une étude à elle seule. Toutes, vêtues du voile de la divine poésie, se présentent à nous, pour nous instruire peut-être, mais à coup sûr pour nous charmer. Quelle belle ronde autour des rêves du poète ! Et le soir, à l'heure où le souvenir revient plus poignant au cœur de l'exilé, évoquant cette belle guirlande de mortes et de vivantes, il leur dut sûrement un apaisement à sa peine, une espérance pour plus tard. Et dans le souvenir de sa belle

jeunesse, peut-être l'entendait-on murmurer encore tout bas : « Ave, Primavera ! »

Après le débat habituel et, avant de lever la séance, le Président présente les félicitations de l'Académie à M. le bâtonnier Edgar Tailhades, Sénateur du Gard, récemment réélu Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.

La séance est ensuite levée à 18 h 45.

SEANCE DU 20 FEVRIER 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, membres résidants ; Mme Carmen Déchery, M. Marius Portal, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couë-tard, M. Guy Dupré, Mme Lassalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Lucien Frainaud.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le club *Art et Poésie* invite l'Académie à la réunion qu'il tiendra le 5 mars en l'honneur de M. Jean Joubert, lauréat du Prix Renaudot en 1975. Le président représentera l'Académie à cette manifestation.

Le Secrétaire perpétuel a reçu une lettre de remerciements de M. Michel Py, de Langlade, attaché de Recherche au C.N.R.S., récemment élu correspondant de l'Académie.

Grâce au dévouement et à la compétence de M. et de Mme Victor Lassalle qui ont fourni un très important travail d'inventaire, de restauration et de présentation, la collection Henri Bauquier sera très prochainement installée dans la salle Henri Bauquier ainsi que dans une salle voisine. Au sujet de cette collection, on peut lire ce qui suit dans le procès-verbal de la séance du 5 février 1943 :

« Lecture est donnée d'une lettre de M. Bauquier qui fait connaître qu'il est disposé à transporter dans des salles mises à sa disposition par l'Académie de Nîmes sa collection relative au Comte de Chambord. Il précise que ce transfert se ferait aux conditions suivantes :

« 1°) Il aurait pour y présenter la collection dans son ensemble la jouissance intégrale, ainsi que de leurs dépendances, des deux pièces vides, faisant suite à la salle de Villeperdrix, et serait seul juge de la façon d'aménager intérieurement les dites pièces conformément à l'harmonie de la présentation.

« 2°) Il aurait, sa vie durant, libre accès et libre séjour dans les pièces précitées, soit pour y conduire telle personne à qui il pourrait avoir intérêt ou agrément à montrer les documents qu'elles contiendront, soit pour y poursuivre des travaux complémentaires se rapportant à ces documents.

« L'Académie, après avoir pris connaissance de ces documents, déclare à l'unanimité les accepter ; elle remercie M. Bauquier de sa décision qui ne peut qu'accroître le rayonnement intellectuel de la Compagnie. »

M. André Nadal offre à la Bibliothèque de l'Académie un tiré à part des *Mémoires de l'Académie : Le cinquantenaire de l'inauguration de l'Hôtel de l'Académie*.

M. Maurice Aliger rend compte de *La culture de Font-*

bouisse, recherches sur le chalcolithique en Languedoc Oriental, de Xavier Guthertz. Il s'exprime ainsi :

Au cours de notre séance du 23 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de vous entretenir du premier cahier, *L'oppidum protohistorique de Roque de Viou*, édité par l'A.R.A.L.O.

Cette association a consacré son cahier n° 2 à *La culture de Fontbouïsse, Recherches sur le Chalcolithique en Languedoc oriental*.

Cet ouvrage constitue la publication d'un Mémoire de Maîtrise de Préhistoire, soutenu à l'Université de Provence (Aix-Marseille I), par Xavier Guthertz.

Le site éponyme, c'est-à-dire celui qui fut choisi pour désigner la culture régionale qu'étudie P. Guthertz, est celui de Fontbouïsse, situé dans la commune de Villevieille, et découvert et fouillé par un amateur, Damien Peyrolles, en 1936.

L'aire sur laquelle s'étend la culture fontbuxienne est limitée par le Rhône, les Cévennes, la région Orb-Hérault et la zone lagunaire, soit en gros le Languedoc oriental, avec quelques digitations vers la Provence et le Languedoc occidentaux.

L'ouvrage donne un « Inventaire des gisements fontbuxiens ». Les 238 sites actuellement repérés (habitats en grotte et de plein air, sépultures), y sont classés par départements : Ardèche, 13 ; Bouches-du-Rhône, 7 ; Gard, 145 ; Hérault, 70 ; Lozère, 1 ; Drôme, 1 ; Vaucluse, 1, font chacun l'objet d'une courte notice. Ajoutons à cela une bibliographie exhaustive et 48 figures (cartes de répartition, figuration de matériel, plans, stratigraphies).

Grâce à ses propres fouilles, aux enseignements qu'il tire des recherches d'autres préhistoriens, aux datations absolues au Carbone 14, qui se multiplient, Xavier Guthertz essaie de reclasser, chronologiquement, le phénomène fontbuxien.

A la civilisation néolithique chasséenne, dont on peut, approximativement, fixer l'existence entre 3200 et 2300 avant N.E., succède, au Néolithique final, la culture de Ferrières qui se situerait entre 2700 et 2000. Avant que s'éteigne cette culture, vers 2300-2200 (d'où un chevauchement de 2 ou 3 siècles), apparaît la culture de Font-

bouisse, qui prend fin vers 1800-1700, alors que commence l'Age du Bronze.

Le terme de chalcolithique convient donc parfaitement à cette culture de Fontbouisse puisque taille du silex et métallurgie du cuivre s'y manifestent conjointement.

L'ouvrage que vient d'éditer l'A.R.A.L.O. est un apport essentiel à la connaissance des cultures de la préhistoire récente dans le Languedoc oriental.

Il vient, avec bonheur, prendre sa place parmi les plus riches synthèses de la Préhistoire régionale.

Que Xavier Guthertz en soit félicité et remercié.

M. André Bernardy lit une communication intitulée *Heurs et malheurs de l'Académie de Nîmes*, dont voici le résumé :

Notre confrère nous expose qu'ayant lu tous les *Bulletins* et consulté tous les *Mémoires* de l'Académie depuis sa création en vue de rétablir une représentation graphique de la liste de ses membres depuis l'origine, il a pu constater combien la vie de la Compagnie avait été perturbée, en bien ou en mal, au cours des siècles, par les événements tantôt politiques ou religieux, tantôt d'ordre financier ou résidentiel ; ce qui explique le titre de sa communication : *Heurs et malheurs de notre Académie*.

Avec une rapidité déconcertante, notre Compagnie fut conçue, formée, organisée et reçut la consécration royale en quatre mois et demi seulement (du 28 mars au 19 août 1682) ; c'est son premier bonheur.

Les persécutions religieuses obligent bientôt neuf de ses membres protestants à s'exiler, disparaître ou abjurer. C'est son premier malheur.

Cependant les séances continuent par la suite pendant quelques temps, mais peu à peu la Compagnie s'ameuise et se disloque d'elle-même, puis cesse toute activité malgré une tentative avortée de rénovation en 1712.

Il faut attendre 1752 pour qu'un réel renouveau apparaisse. Une activité normale reprend donc à partir de cette date, avec des hauts et des bas, jusqu'à la Révolution où trois de ses membres sont guillotisés pendant que certains autres s'exilent.

Par ailleurs, depuis sa création et tout au long du

XVIII^e siècle, aucune difficulté financière n'apparaît car les membres sont riches et de bonne compagnie. Les réunions se tiennent soit chez les plus influents, soit à l'Evêché, jusqu'au jour où Séguier lègue à l'Académie, non seulement ses nombreuses collections et sa riche bibliothèque, mais aussi son hôtel de la rue Séguier actuelle. La Révolution venue, tous ces biens sont déclarés biens nationaux, les uns revenant à la ville et les autres étant vendus aux enchères. Dans le même temps, la Convention nationale supprime les Sociétés savantes en 1793.

La résurrection de l'Académie a lieu sous l'Empire, en 1801 et prend provisoirement le nom de *Lycée du Gard* qu'elle transforme l'année suivante en *Académie du Gard*.

Les statuts sont modifiés et le seront assez souvent au cours du XIX^e siècle : 60 membres ordinaires, dont 30 résident à Nîmes et 30 dans le reste du département. Ils s'occupent, non plus comme autrefois des seules Belles-Lettres, mais appartiennent à l'une des cinq sections : Economie, Agriculture, Commerce et Industrie, Mathématique et Physique, Antiquités et Belles-Lettres, Beaux-Arts ; ces sections qui seront réduites à deux en 1860 : Lettres et Sciences.

Nos confrères travaillent d'arrache-pied : plus de 500 communications par décennie sur les sujets les plus divers. Les *Mémoires*, publiés assez régulièrement, sont très recherchés par les Sociétés savantes et les Groupements les plus inattendus, même de l'étranger. Mais des défaillances dans l'organisation du Secrétariat se produisent assez souvent et nous manquons de précision sur l'activité et le fonctionnement de l'Académie pendant certaines périodes. En 1878, notre Compagnie reprend son nom d'*Académie de Nîmes* et les statuts simplifiés de 1871 sont encore les nôtres aujourd'hui ; seuls les règlements qui y sont joints ont été modifiés à plusieurs reprises.

Au cours de ce XIX^e siècle, certains soubresauts ont perturbé la vie de notre Compagnie, surtout en 1814 et 1815 où neuf membres, hauts fonctionnaires d'Empire, ont disparu subitement et où aucune réunion n'a eu lieu pendant trois ans.

Les difficultés financières furent périodiques et non négligeables ; celles de logement furent pires et les réunions durent se tenir tantôt chez certains membres, tantôt dans des locaux municipaux jusqu'en 1919 où l'Hôtel

de la rue Dorée put être acquis grâce à la générosité des membres et de leurs amis.

La situation financière n'en fut pas améliorée pour autant malgré d'assez nombreux dons plus ou moins espacés ; la libéralité du marquis de Lordat, en 1963, permit de restaurer complètement l'Hôtel de la rue Dorée et d'acquérir quelques valeurs mobilières qui assureront pendant quelque temps, sinon l'opulence, du moins le nécessaire.

Le dévouement et l'assiduité de ses membres restent une marque de saine vitalité et, à vues humaines, fait bien augurer de l'avenir.

La représentation graphique de la composition de l'Académie depuis sa création est alors présentée sous forme d'un rouleau de plus de trois mètres de long. De larges taches blanches s'y étalent au cours du XVIII^e siècle, faisant ressortir les *Malheurs* de la Compagnie ; par contre la succession des Académiciens, avec leurs noms, apparaît en couleurs alternées depuis l'élection de chacun jusqu'à sa disparition et pour les contemporains jusqu'en 1976. Plus tard, un successeur de M. Bernardy se fera sûrement un devoir de continuer cette tâche.

Après le débat très animé, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 5 MARS 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Bernardy, M. Jules Davé, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frinaud.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La réception de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, élu membre résidant en remplacement de M. le Procureur

général honoraire du Colombier, devenu membre non résidant, aura lieu le vendredi 28 mai.

La Commission des Bâtiments se réunira le vendredi 5 mars à 16 heures 15 pour étudier les problèmes posés par l'état du plancher de la salle des séances.

L'Académie a reçu en hommage :

Ildebert Exbrayat, *Au carrefour et sur les places*, Paris, 1966.

Ildebert Exbrayat, *Témoignage et contestation*, Lausanne, 1969.

Ildebert Exbrayat, *Chante mon amour*, Calvisson, s.d.

Ildebert Exbrayat, *Le risque de la Foi*, Lausanne, 1961.

Ildebert Exbrayat, *L'actualité des Béatitudes*, Calvisson, s.d.

Ildebert Exbrayat, *Paul, un casseur devenu apôtre*, Lausanne, 1974.

M. l'inspecteur d'Académie honoraire Camille Lignières lit une communication intitulée *Quand l'Espagne montre la voie en matière d'enseignement*.

En voici le résumé :

Quand l'Espagne est à l'avant garde en matière d'enseignement, c'est là un sujet bien propre à provoquer des réactions de scepticisme. Et pourtant on peut démontrer que, sur le plan pédagogique et culturel, il y eut des époques où l'Espagne peut être citée en exemple.

Au nombre de ces périodes privilégiées on peut inclure celle des Universités d'autrefois dont certaines, du XIII^e au XIV^e siècle, pouvaient rivaliser avec les plus grandes de l'Europe. Telle, Salamanque, créée en 1215, quinze ans seulement après celle de Paris, mais avant Toulouse et Montpellier. Elle sera la digne rivale de Paris comme elle le fut d'Oxford et de Bologne. C'était là les quatre grandes universités de la chrétienté : 60 chaires magistrales, 84 bibliothèques, 50 imprimeries, 6.778 étudiants en 1584, témoignaient de son rayonnement culturel.

Au XVI^e siècle d'autres universités furent fondées, dont celle d'Alcala de Henares, créée par le cardinal Cisneros et concurrente de Salamanque. Avec 42 chaires, ses humanistes, ses théologiens, ses 7.000 étudiants, elle acquit sous la Renaissance une réputation mondiale. L'un de ses titres de gloire fut la publication de la célèbre *Bible polyglotte*, où étaient reproduits les textes hébreu, grec et

les diverses versions latines connues des livres sacrés. Son rayonnement n'eut qu'un temps. Elle déclina avec la décadence de l'Espagne, à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle.

Après cette époque de déclin, le XVIII^e marque un renouveau. Siècle d'esprit critique remarquable par les efforts culturels tentés par les élites souvent sous l'influence de la pensée française. D'heureuses réalisations se succèdent alors : Académies, Musées, Bibliothèque Nationale, Jardin d'acclimatation, Observatoire, laboratoires... Et dans le domaine de l'Enseignement, divers Instituts de Hautes Etudes (Mathématique, Botanique, Physique, Chimie, Médecine). On ouvre des Séminaires de Nobles, des Instituts ou Lycées, et même, en très petit nombre, les premières écoles professionnelles pour l'éducation des artisans.

Cependant, sectarisme et esprit d'intolérance règnent encore trop souvent sous l'influence de l'Inquisition (supprimée en 1834)... La liberté de conscience ne fut accordée qu'à la suite de la Révolution de 1868, qui amènera quelques années plus tard la première République espagnole...

C'est à des atteintes à la liberté de conscience que l'on doit la création scolaire la plus originale et la plus audacieuse pour l'époque en ce dernier tiers du XIX^e siècle : *L'Institution Libre d'Enseignement*, qui groupa, autour de son fondateur, Giner de los Rios, les esprits les plus libéraux de l'Espagne.

Comment fut créée cette Institution qui se révéla comme un modèle d'avant-garde dans le domaine de l'enseignement ?

Un ministre espagnol publia, en 1864, une circulaire interdisant aux professeurs d'exprimer des idées contraires au Concordat ou à la Monarchie, non pas seulement du haut de leur chaire, mais encore en dehors d'elle. Ce texte provoqua de vives réactions chez bon nombre de professeurs d'Université, au nombre desquels deux futurs présidents de la première république espagnole, Emilio Castelar, et Salmeron, le philosophe Sanz del Rio, disciple du philosophe allemand Krauss, et les professeurs Azcarak et Giner de los Rios... Tous furent destitués, obligés de démissionner et parfois même emprisonnés.

Rétablis dans leur chaire grâce à la Révolution de septembre 1868, ils y resteront pendant la durée de l'éphé-

mère royauté d'Amédée de Savoie (1870-73) et de la non moins éphémère première République espagnole (1873-74). Ce ne sera pas pour longtemps.

La restauration monarchique de 1875 va mettre sur le trône Alphonse XII. Les Universités sont à nouveau soumises à l'intransigeance du pouvoir. On exige à nouveau des professeurs une déclaration de fidélité politique. Les protestataires sont destitués ou emprisonnés. Certains renoncent à leur chaire. C'est alors qu'ils se groupent et décident, étant rejetés par l'Université officielle, de poursuivre en dehors d'elle leur noble mission d'enseignement, afin de maintenir la pensée libre. Et ils créent l'*Institution Libre d'Enseignement* sur l'initiative de Giner de los Rios qui en fut l'âme.

D'abord Ecole d'études supérieures, elle se transforma bien vite en établissements d'études secondaires et primaires où l'on pourrait créer librement de nouvelles méthodes pédagogiques. On y voulait une culture ouverte au progrès, face aux formes caduques de l'enseignement officiel, face aux méthodes de mémorisation et de passivité.

D'après les novateurs, l'éducation devait former l'individu pour la société. Elle ne devait pas se séparer de la vie pratique ; d'où la nécessité d'une formation professionnelle. L'art de l'éducation doit devenir un effort de synthèse pour accorder l'humanisme à la spécialisation de l'individu. La chose essentielle dans l'*Institution*, c'était une orientation, une tendance particulière, une réforme jamais terminée, une confrontation continuelle entre les principes pédagogiques les plus audacieux et la réalité pratique... »

On y donnait, dans la pleine indépendance de l'Eglise et de l'Etat, une éducation à base religieuse qui ne devait avoir rien de dogmatique et une éducation civique qui ne prônait aucune conviction ni aucun parti politique.

Giner y introduisit la pratique des excursions scolaires ; et il amenait lui-même ses disciples à travers la Sierra du Guadarama. Les jeux corporels et les exercices physiques furent aussi en honneur à l'*Institution*. Selon la méthode anglaise on voulut faire de la cohabitation du maître et de l'élève, la base de la formation morale du caractère.

Outre tous ces principes, qui étaient d'audacieuses nouveautés, Giner introduisit encore celui de la coéduca-

tion. C'était révolutionnaire à cette époque et en Espagne. Enfin, à l'*Institution Libre*, il n'y avait ni récompense ni châtement. On arrivait à ce résultat en gagnant la confiance du disciple grâce à l'intimité de vie entre professeurs et élèves, aussi bien à l'étude qu'au jeu, à l'intérieur qu'au dehors de l'*Institution*.

L'*Institution Libre d'Enseignement* fut en avance sur son temps. Elle eut une profonde influence sur tous les secteurs de la vie espagnole : sociaux, scientifiques, administratifs, universitaires. Influence qui s'est traduite par une élévation du niveau intellectuel et moral d'une partie de la nation.

C'est à Giner et à ses collaborateurs que revient l'honneur d'avoir formé une pléiade d'hommes remarquables, ceux que l'on pourrait appeler les maîtres à penser de l'Espagne moderne, ceux de la génération de 1898, ceux aussi qui furent les promoteurs de la deuxième République espagnole, dont le surnom de « République des professeurs » indique l'influence exercée par Giner et ses collaborateurs de l'*Institution Libre d'Enseignement*.

Ce sont de tels hommes qui, pionniers du progrès, forgent pour leur nation un destin meilleur.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 19 MARS 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jules Davé, M. Jean Thérond, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, M. Maurice Aliger, M. André Modeste.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel lit une notice biographie consacrée par M. Pierre Couëtard, correspondant, à M. Ferdinand Boyer, membre honoraire, décédé le 7 mars 1976 :

Le dimanche 7 mars 1976 s'éteignait à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne) M. Ferdinand Boyer, historien nimois.

Né dans notre ville le 17 juillet 1892, descendant d'une ancienne famille nimoise qui compte encore des représentants dans notre ville, il possédait dans son ascendance des personnalités telles que le journaliste Boyer-Brun (1755-1794) et le pharmacien Jean-Baptiste Fournier (1757-1833), son trisaïeul et son bisaïeul, les avocats François-Marie (1777-1848) et Alphonse Boyer (1799-1866), tous deux défenseurs des causes légitimistes, et son grand-père Ferdinand Boyer (1823-1885), avocat et député légitimiste du Gard qu'on appelait à Nîmes « le grand Boyer » et au sud de la France « le Berryer du Midi ». Tous tinrent une place importante dans l'activité de notre cité à la fin du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e siècle. Ceux qui ont eu l'occasion de comparer les qualités littéraires de l'historien et de ses ancêtres ont trouvé une certaine ressemblance dans la précision du style et la rigueur de la pensée.

Après de brillantes études au lycée de Nîmes, puis au lycée Henri IV de Paris et à la Faculté des Lettres de Lyon, il participa à la Grande Guerre en qualité d'artilleur et obtint la Croix de Guerre 1914-1918. Au concours de novembre 1919, il obtint l'agrégation d'histoire et de géographie. Sa carrière dans l'enseignement débuta au lycée de Nîmes. Son attirance pour l'Italie lui valut peu après la Première Guerre Mondiale en 1921 une place au lycée français de Rome où il revint plus tard comme proviseur. Il termina sa carrière à Paris comme proviseur du collège Chaptal et du lycée Louis-le-Grand, puis professeur aux lycées Voltaire et Charlemagne jusqu'en 1957 ; il occupa également les fonctions de professeur à l'École nationale supérieure des Beaux Arts à Paris de 1946 à 1969, poste de choix pour un spécialiste de l'histoire de l'art.

Parmi ses œuvres — cinq livres et plus de trois cents articles dans des revues de France, Italie, Belgique, Suisse, U.S.A. — figure le *Catalogue raisonné de l'œuvre de Charles Natoire* (1949), peintre nimois du XVIII^e siècle, sur la vie et l'œuvre duquel il soutint une remarquable thèse en Sorbonne pour le Doctorat ès lettres le 9 juin 1945 avec la mention très honorable. Il s'intéressa particulièrement aux collections de la Villa Médicis à Rome, aux artistes fran-

çais de France et d'Italie aux XVII^e et XVIII^e siècles, aux relations entre la France et l'Italie de 1789 à 1799, à Charles Albert et à la Seconde République Italienne de 1815 à 1849, à la guerre de 1859 et à l'expédition de Garibaldi en 1860. C'était surtout un spécialiste des questions relatives à Napoléon et à l'Italie et un stendhalien confirmé.

Son dernier livre *Le Monde des Arts en Italie et la France de la Révolution et de l'Empire*, édité par l'Université de Turin, s'est vu attribuer en 1972 le prix d'histoire Halphen par l'Académie française.

Parmi les nombreuses revues auxquelles M. Boyer collabora activement pendant plus d'un demi siècle, nous pouvons citer plus particulièrement la Nouvelle Revue d'Italie, les Editions du Stendhal Club, la Revue des Etudes Napoléoniennes, le Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français, le Divan, le Bulletin de la Société d'Histoire Moderne, la Revue des Etudes Italiennes, la Revue de l'Institut Napoléon.

Mais Ferdinand Boyer n'oublia pas sa ville natale et lui consacra quelques travaux que les érudits de notre cité auraient désiré plus nombreux. Il tira de ses archives personnelles des études fort documentées telles que *Boyer-Brun et le théâtre nimois avant 1789*, *Boyer-Brun et les aérostats* (1925), *Les décors du nouveau théâtre de Nîmes* (1931) ; et plus près de nous *Les débuts du peintre Joseph Boze* (1969) où figure la célèbre reproduction de l'Assemblée du Désert dans la carrière de Lecque voisine de la route de Nîmes à Alès, dessinée par Boze avant 1784 et gravée par Benoit Louis Henriquez en 1785. Il collabora également en 1921 et 1922 aux journaux régionaux *l'Effort* et *le Petit Marseillais*, ainsi qu'à la *Nouvelle Revue du Midi*. En 1963 paraissait sous sa plume dans la revue médicale *Monspeliensis Hippocrates* un article inédit sur *La collection Atger à Montpellier et les dessins de paysages romains par Natoire*.

Elu en 1922, il était l'an dernier le plus ancien correspondant de notre Société, date à laquelle, en raison de son âge, il voulut présenter sa démission. A l'unanimité l'honorariat lui fût conféré en raison des communications toujours très choisies qu'il nous réserva suivant l'exemple de son ancêtre J.-B. Fournier qui y siégea comme résidant au début du XIX^e siècle. Selon le témoignage de son fils, M. Ferdinand Boyer, très affaibli, reçut le 62^e bulletin de notre société. C'était le dernier bulletin de l'Académie, ce fut aussi sa dernière lecture...

M. Ferdinand Boyer était chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre 1914-1918, Commandeur des Palmes Académiques, Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République Italienne, et titulaire de nombreuses autres décorations.

Lors de son élection de 1922, dans sa lettre de remerciements datée du 25 novembre 1922 à Rome, il soulignait : « J'ai été très sensible au fait que l'Académie en rassemblant ses votes sur mon nom, a pensé à ceux qui ont porté et fait apprécier ce nom. Je tâcherai de ne pas déchoir. Pour cela je ne veux pas oublier ma terre natale, et je veux me souvenir du mythe d'Antée qui reprenait des forces au contact de la terre, sa mère. »

M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, a été nommé avocat honoraire ; d'autre part, Mme Edgar Tailhades vient d'être élue au Conseil général de l'Hérault. M. le président Panet présente M. le bâtonnier Tailhades les félicitations de l'Académie. En termes émus, Me Tailhades remercie ses confrères de leur témoignage de sympathie.

La séance est ensuite consacrée à un *récitai poétique*. M. Henri Chabrol, avec l'aide de M. André Nadal, donne lecture d'une véritable Anthologie de son œuvre poétique française, dont l'essentiel est contenu dans cinq recueils : *Arlequin, Jeux du voyage, Calanques, Chants interrompus, Au bord de la Nuit, A ciel ouvert*.

L'auteur a fait dans son œuvre un choix qui en fit sentir la grande variété. Il n'a certes pas la prétention d'être comme Victor Hugo un « écho sonore » universel. Mais il a su tour à tour manifester son profond sentiment, de la nature, mêlée à sa vie physique ; la richesse d'une âme capable de chanter tous les amours ; noblement parmi eux le pur amour conjugal et la terrible souffrance, devant la mort d'un fils. Aussi noble et franche est au sortir de deux guerres, sa révolte intérieure éclatant dans un poème, et sa soif d'universelle paix.

Au cours du débat habituel, certains académiciens ont exprimé le regret que M. Henri Chabrol n'ait pas également lu quelques-uns des nombreux poèmes qu'il a écrits en langue provençale.

La séance est levée à 18 heures 30.

Nouvelle série

N° 66

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



2^{me} Trimestre 1976



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1976

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.

SEANCE DU 2 AVRIL 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. le docteur Edouard Drouot, Maître Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le professeur Maurice Auméras, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le pasteur Lauriol.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel donne diverses informations :
L'Académie a reçu en hommage :

J. Charmasson, *Un poids monétaire, étalon du solidus au camp de César, de Laudun (Gard)*. Ex. Revue Archéologique de Narbonnaise, tome VIII, 1975, de Boccard, Paris.

La Commission des Bâtiments, composée de MM. Fosse, Frainaud et Nadal, et, le bureau se sont réunis le 19 mars, et ont décidé de demander à M. André Guillaume, architecte D.P.L.G. et à M. Pierre Mouton, ingénieur A. et M., l'un et l'autre experts judiciaires, d'examiner l'état du plancher de la salle des séances de l'Académie. Une réunion s'est tenue sur place, le 30 mars, en compagnie des experts qui présenteront leur rapport en temps voulu.

La mise en ordre de la collection Henri Bauquier se poursuit sous la direction de Mme Christiane Lassalle. Les tringles d'accrochage des panneaux d'exposition ont été achetées ; elles seront prochainement installées. La salle obscure qui jouxte la salle Henri Bauquier sera incessamment débarrassée de ses rayonnages, et aménagée pour recevoir sept panneaux de présentation de documents.

M. le Dr Edouard Drouot rend compte de la note de M. Jean Charmasson, correspondant, parue dans la Revue Archéologique de Narbonnaise (t. VIII, 1975), sous le titre de : *Un poids monétaire, étalon du Solidus, au Camp de César, de Laudun (Gard)*.

L'oppidum du Camp de César, à proximité de Bagnols, domine la vallée du Rhône. La ville antique couvrait une superficie d'environ quinze hectares. Elle était défendue par une corniche rocheuse et aussi par de puissantes murailles érigées par les Volques Arécomiques vers la fin du deuxième siècle avant notre ère. L'abandon définitif des lieux ne se fit qu'au début du Moyen Age. C'était vraisemblablement l'un des vingt-quatre *oppida ignobilia Nemausensibus adtributa* mentionnés par Pline et qui, selon Strabon, formaient une confédération sujette de Nemausus. Pour certains auteurs, c'était même la capitale des Sannagenses, peuple celtique établi dans la basse vallée du Rhône.

Notre confrère et les membres de la Société d'Archéologie de Laudun ont entrepris des recherches sur cet oppidum et la note publiée concerne la découverte d'un poids monétaire ou *exagium*, étalon du *Solidus*, à l'effigie d'Honorius. Cet *exagium* est une pièce de cuivre jaune, parfaitement conservée, présentant un flan carré de 16 mm sur 17 mm et 2,5 mm d'épaisseur, pesant 4,22 g. Au droit, le

buste drapé et diadémé d'Honorius, de profil, avec pour légende : D N HONORIUS AUG. Au revers, la déesse Monéta tenant dans sa main droite une balance à deux plateaux et portant une corne d'abondance sur son bras gauche. On lit verticalement : *Exagium Solidi*. Les dates de fabrication et d'utilisation de cet étalon peuvent se situer entre 393 et 423.

M. Charmasson rappelle ce qu'était le *solidus*, monnaie créée en 325 par Constantin. D'une livre d'or pesant 346,40 g devaient être tirées 72 pièces dont le poids unitaire correspondait au 72^e de la livre, soit 4,53 g. En fait, le poids du *solidus* devint d'autant plus irrégulier que des usuriers rognèrent les pièces, leur ôtant ainsi une partie de leur fiabilité. Il fallait alors avoir recours à la balance, le poids de l'or étant seul à considérer. En 363, l'empereur Julien créa donc un corps de magistrats, les Zygostrates, chargés de vérifier le bon aloi des monnaies. On avait recours à eux sur les marchés et chaque cité d'une certaine importance devait en compter. Leurs opérations de contrôle se faisaient grâce aux étalons officiels ou *exagia* à l'effigie de l'empereur régnant. Plus tard, à partir de Justinien, les étalons monétaires furent conservés dans les églises où l'on espérait sans doute qu'ils seraient plus à l'abri des entreprises des voleurs.

Ces *exagia* ou étalons du Solidus sont assez rares. M. Charmasson n'en a dénombré qu'une quinzaine. La découverte du Camp de César, en plus de l'intérêt qu'offre sa rareté, confirme aussi l'importance de cet oppidum pendant la période du Bas-Empire.

Me Léon Fosse, vice-président, rend compte d'un ouvrage de M. Paul Troy, correspondant, intitulé *Essais (Six essais et un but)*, Prades, 1976.

Me Fosse s'exprime ainsi :

Les liens personnels d'amitié qui m'unissent à notre confrère M. Paul Troy, ingénieur général du Génie Maritime en retraite, et membre correspondant de notre Compagnie, m'ont valu la charge de vous présenter ce soir, un ouvrage dont il fait hommage à l'Académie et qui sous le titre de *Essais (Six essais et un but)* réunit en fait de brèves réflexions de l'auteur sur des sujets très différents, et

dont une lecture facile permet d'apprécier, outre l'originalité, le style direct et une diversité à la fois curieuse et reposante.

Du premier sujet de ses réflexions intitulé *Maurras et le Régionalisme*, vous avez eu connaissance par la communication que Paul Troy nous en a fait lui-même le 6 novembre 1974.

Le deuxième sujet intitulé *Le pouvoir central et l'autre*, est traité par Paul Troy comme un judicieux contredit à tout excès d'un pouvoir régionaliste trop exclusif ; l'exemple choisi et vécu dans le lieu de résidence même de l'auteur, n'est pas (quoique plus grave) sans rappeler les incidents pittoresques de *Clochemerle*.

Le troisième sujet de ses réflexions intitulé *Paul Bourget à la découverte des Etats-Unis en 1893* est une analyse de l'ouvrage de Paul Bourget, titré *Outre-mer*.

Notant que cet ouvrage date de 1894, Paul Troy constate que Paul Bourget a jugé très sagement, à cette époque, les chances politiques de la démocratie américaine, et, bien que l'auteur soit très sceptique sur l'extension possible à la France de la civilisation moderne américaine, il constate les avantages du régime politique américain, qui semble constituer un modèle avancé de régionalisme.

Cependant Bourget ne semble pas pouvoir envisager que la France puisse un jour bénéficier de cette régionalisation, ce qui semble aujourd'hui, de sa part, une importante erreur de vue d'avenir.

D'autre part Paul Troy déplore l'analyse faite par Bourget de l'âme du peuple américain qu'il n'a entrevue que très imparfaitement, puisqu'en définitive il n'a pris contact qu'avec certaines régions de l'Amérique et n'a connu ni le Far West, ni la Californie.

En conclusion Paul Troy souhaite qu'un littérateur de notre époque, psychologue et sociologue a souhait, puisse consacrer le temps nécessaire à rapporter d'Amérique une image fidèle du peuple américain.

Le quatrième sujet de réflexion de Paul Troy est une recherche des traits communs des œuvres de *Balzac*, *Tolstoï*, *Galworthy*, *Jules Romain*, *Proust* et *Zola*.

Balzac a suivi dans l'ensemble de son œuvre l'évolu-

tion des différentes classes sociales nées en France de la Révolution et de l'Empire jusqu'à la Monarchie de Juillet.

Zola prend la suite de Balzac mais étudie le peuple paysan et le peuple ouvrier après 1850.

Tolstoï, entre Balzac et Zola, a fixé dans *Guerre et Paix* l'image de la société russe (principalement des classes dirigeantes) de la première partie du XIX^e siècle.

Après Balzac, Zola et Tolstoï, Galsworthy avec sa *Forsythe saga*, écrit l'histoire d'une famille anglaise pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e y compris après la grande guerre de 1914-1918. Cette histoire qui se veut une image critique et fidèle de la civilisation anglaise à cette époque, dépasse l'histoire d'une classe sociale et atteint la dimension historique, à l'instar de l'œuvre de Kipling trente années avant.

Presque en même temps que Galsworthy, Marcel Proust dans *A la recherche du temps perdu* fait revivre le monde parisien à la fin du XIX^e siècle, et, bien que dans cette l'œuvre, l'analyse psychologique l'emporte sur la description de la société, sa valeur historique ne saurait être déniée.

Enfin, Jules Romain dans *Les hommes de bonne volonté* décrit, à travers ses personnages, l'histoire des trente années qui ont été marquées par un tournant historique de notre civilisation et étudie avec minutie, les personnages historiques de cette période particulièrement fournie en dramatiques événements.

Le cinquième sujet présenté par Paul Troy est un exposé de ses *Souvenirs de Directeur adjoint des Usines Citroën*, fonction qu'il a exercée de 1928 à 1933.

A ce titre, et comme chargé du Département des autochenilles, l'auteur a été pratiquement à l'origine de la mise au point des autochenilles qui ont permis la réalisation de la *Croisière jaune* à travers l'Asie avec la participation de l'ingénieur Haardt, et, qui ont constitué, aussi, un matériel militaire d'une grande efficacité.

L'exposé par Paul Troy de son rôle personnel dans cette entreprise confère aux faits relatés une indiscutable authenticité, avec une anecdote particulièrement pittoresque sur le berger des Causses qui était propriétaire de trois automobiles, mais qui faisant connaissance avec l'autochenille militaire, souhaitait l'essayer.

Paul Troy aborde ensuite sous le titre *Les trois mes- ses basses* ou *Les trois contes de Stehlin* un sixième sujet de réflexion qui se rapporte au rôle joué par le général Stehlin dans l'appréciation de la valeur technique des avions *Mirage* à l'occasion de la conclusion de ce qui a été appelé *Le marché du siècle*, il rapproche l'attitude du Général, qu'il juge courageuse et indépendante, de deux occasions qui lui furent données, à lui-même, de porter des jugements considérés comme inopportuns selon les tabous de l'orthodoxie officielle, et, qui en définitive et dans la pratique, se sont révélés valables et consacrés par des succès d'expérience :

Il s'agissait de son appréciation impartiale en 1936 sur l'avion américain *Curtiss* qui aurait pu être efficacement opposé, le moment venu, à l'avion allemand *Messerschmidt 230*, alors que le choix du gouvernement français ne se porta en définitive sur cet avion que en 1939, c'est-à-dire trop tard.

Et il s'agissait également de son appréciation flatteuse sur la fabrication de voitures *Jeep* présentés par la firme S.I.M.C.A., alors que le gouvernement français opta pour la fabrication Delahaye qui se révéla bien imparfaite, en fonction des services qu'on en attendait, en Indochine.

Pour terminer Paul Troy présente enfin sous le titre *Un parfait gentilhomme* un éloge qu'il justifie, d'un personnage romain dont le nom évoque pour la plupart d'entre nous des souvenirs de nos études classiques : *Pline le jeune*.

Ce personnage nous est présenté comme issu d'une famille aisée, respectée et ayant tenu une place de choix dans la société romaine.

Suivant en cela la tradition familiale, Pline le jeune devint un avocat de grand renom et accéda à partir du barreau, aux plus hautes fonctions politiques ; sa vie matrimoniale fut aussi exemplaire ; et, en définitive, Pline le jeune a réalisé, il y a plusieurs siècles, le type accompli de ce que les Anglais appellent aujourd'hui un parfait gentleman.

Ainsi Paul Troy, à travers ses sept réflexions nous promène avec un éclectisme de qualité et dans un style

direct tout de simplicité et de charme (avec de nombreuses références personnelles), à travers sept sujets qui retiennent sans réserve l'attention du lecteur.

Résidant dans un pays où le jeu de Rugby est particulièrement en honneur, le titre de son ouvrage *Six essais et un but* pourrait être facilement complété par ses lecteurs par le titre : *Six essais tous transformés et un but imparable*.

Paul Troy a match gagné.

M. le pasteur Paul Brunel lit une communication sur *Les témoins du passé libanais en péril*.

C'est pendant un séjour au Liban que M. le pasteur Brunel a eu l'occasion de visiter les vestiges antiques dont il va nous parler ; et les événements tragiques qui viennent de se dérouler dans ce pays ne contredisent pas les descriptions idylliques qu'on peut lire de cette région. Mais nous sommes en droit de nous demander si les combats acharnés livrés sur ces lieux ne risquent pas de détruire tant de chefs d'œuvre si prestigieux. Le Liban est situé au carrefour du monde : c'est l'endroit où l'Orient et l'Occident se rencontrent ; la douceur du climat, la beauté du pays incitent à y rester. De là vient qu'on y trouve des vestiges en si grand nombre de tous les âges et de toutes les civilisations. Mais ce n'est que récemment qu'ont été entreprises les fouilles archéologiques. Et la guerre, malheureusement, risque de détruire les travaux commencés. Les recherches archéologiques sont inspirées par l'Institut de Recherches archéologiques du Liban, ainsi d'ailleurs que les recherches historiques ; cet Institut a commencé ses travaux en 1946. La mission d'étude de tous les monuments a eu son immeuble bombardé, mais la bibliothèque avait eu le temps d'être déménagée.

Récemment ont commencé des fouilles systématiques pour la connaissance de la préhistoire ; il y en a une vingtaine, et elles sont situées en général près de la côte, ou le long des rivières, où ont été trouvés des silex taillés en gisements assez importants. Ces fouilles nous montrent qu'après les grands froids de l'époque glaciaire les habitants avaient cherché des abris dans des terrains calcaires. Beaucoup de grottes ont été détruites, mais M. le pas-

teur Brunel a pu en visiter une, plus grande et plus belle que la grotte des Demoiselles. Ces grottes se trouvent dans la région de Beyrouth, à des niveaux de quarante mètres de profondeur, et le long de la côte libanaise. En 1937, on y a découvert un site des plus riches, renfermant des silex mélangés à des ossements humains.

L'archéologue Maurice Dudan a découvert à Biblos une vaste agglomération de l'époque du cuivre, contenant des vases de terre cuite, puis une autre agglomération plus importante, où les morts étaient enterrés dans des jarres, et ces établissements humains remonteraient à l'époque du Déluge. C'est Ernest Renan qui a été le premier à vanter Biblos.

En 1928, l'Etat libanais prend les fouilles en charge. On découvre alors que le pays a été habité par les Cananéens, venus du golfe Persique, dont un groupe fut appelé par les Grecs « Phéniciens », c'est-à-dire « marchands de pourpre ». Ils avaient, en effet, découvert cette couleur donnée par un coquillage, le murex. Ils fixèrent dans le pays des points de transit pour recevoir les produits de l'intérieur par caravanes ; ils faisaient du commerce dans tout le bassin méditerranéen, jusqu'en Espagne, et servaient d'intermédiaires entre les populations caravanières et le monde occidental. Au Liban, le percement de l'autoroute a exhumé des tombes phéniciennes, au nombre de quatre cents, dans lesquelles le mort était couché directement dans le sable, et entouré d'une vaisselle nombreuse, d'armes, de bijoux. Puis la région fut envahie par les Assyriens. Tyr et Sidon offrent des vestiges de l'époque phénicienne ; une nécropole près de Tyr a donné un matériel très riche. Sidon eut son âge d'or au temps des Perses. L'alliance entre les Perses et les Assyriens fut très bénéfique pour la région. On a dégagé une nouvelle nécropole qui renfermait des bijoux de la fin du V^e siècle, qui prouvent la richesse et la puissance de ces navigateurs. Ils construisaient leur flotte avec les cèdres du Liban. C'est là qu'on a fait la plus grande découverte de l'humanité : l'invention de l'alphabet. L'alphabet phénicien comprend vingt-deux consonnes, et contribua à l'expansion de la pensée phénicienne. Plus tard, les Grecs ajoutèrent les voyelles. Les Hébreux gardèrent longtemps les vingt-deux

consonnes. On a retrouvé l'alphabet phénicien gravé sur un tombeau d'un contemporain de Salomon. L'inscription la plus complète qu'on connaisse fut écrite au temps du roi David. Après vinrent les Assyriens et les Babyloniens. Les Perses se montrèrent plus amicaux : le roi Cyrus permit le retour des Hébreux en Palestine.

Avec Alexandre, l'hellénisme s'installe en Méditerranée orientale, mais souvent les constructions grecques ont été détruites par les Romains. On a trouvé, entre Tyr et Sidon d'innombrables statuettes du IV^e siècle inspirées de l'art grec. C'est Pompée qui mit fin à l'occupation grecque. Des vestiges romains très nombreux ont été trouvés dans la vaste et grandiose cité de Balbec ; ce sont les plus vastes et les mieux conservés des vestiges romains. De la vieille fondation phénicienne de Balbec, rien n'a subsisté. Sous le règne d'Auguste, Rome s'y installe, et fonde la capitale Héliopolis, la cité du Soleil. Ce fut, en effet, le centre du culte de Jupiter, assimilé au Soleil et à Vénus ; on y voit encore des propylées qui datent d'environ 250, entrée du monument avec des tours de granit rouge à chapiteaux dorés ; puis vient une vaste cour, dans laquelle un escalier monumental conduit au temple de Jupiter orné d'un péristyle de cinquante-quatre colonnes ; derrière se trouve une petite cour qui renferme le temple de Vénus, bien conservé avec ses vingt-trois colonnes. Ce qui reste du monument, pour si grandioses que soient ces vestiges, n'est qu'une infime partie du site romain. On a également découvert dans Héliopolis une rue à colonnades, un quartier entier qui est en voie d'exploration. Actuellement, un nouveau sanctuaire est en train d'être dégagé. Si les vestiges découverts sont nombreux, il en reste encore beaucoup à découvrir. Mais le bilan des ruines de la guerre n'est pas encore connu, et on se demande ce qui reste des découvertes déjà faites. Heureusement la Syrie est proche, elle a déjà imposé le « cessez le feu », mais on peut se demander s'il sera durable.

Ces populations romaines furent converties à l'Islam. Les Musulmans conquièrent la Syrie en 650. L'invasion arabe mit fin à l'occupation byzantine. C'est alors que se développe l'industrie de la soie, très importante. Il reste encore de nombreux monuments d'art musulman. On a dégagé une cité arabe possédant une enceinte de remparts de

quatre cents mètres de côté, une mosquée, des souks et des maisons.

Les Croisés, à leur tour, laissèrent des châteaux, de nombreuses chapelles chrétiennes avec des fontaines pour servir au baptême des morts. Biblos possède aussi son château des Croisés.

Au nord du Liban, où ont eu lieu des combats longs et acharnés, se trouve la ville de Tripoli. Elle renferme des souvenirs nombreux et riches des Croisés. Après 1099 et l'établissement des Croisés en Terre Sainte, Raymond de Saint-Gilles, en route vers le nord, voulut faire de Tripoli sa capitale. La région devint très prospère. A la mort de Raymond, son fils Bertrand lui succéda, mais les descendants des Croisés furent vaincus au XIII^e siècle. En 1971, des fouilles furent entreprises dans la région de Tripoli. Quatre grands chantiers furent ouverts : deux à Tripoli, un dans la baie des Palmiers, un dans la montagne. On découvrit un cimetière de l'époque des Croisés, une église Saint-Jean ; une autre église du XII^e siècle. Les trouvailles furent importantes au point de vue des céramiques. Tous ces vestiges nous montrent que Tripoli joua un rôle de premier plan tout au long de l'histoire. Actuellement, deux chantiers devraient continuer à nous fournir des découvertes archéologiques : le premier de ces chantiers est à Arka, au nord de Tripoli. Les origines de cette ville se perdent dans la nuit des temps. Elle nous était déjà connue par les écrits bibliques de la Genèse. Il est probable qu'Abraham y aurait passé. Mais on y trouve un niveau encore plus ancien, celui du bronze moyen, qui nous a donné des silex taillés des temps préhistoriques. Le deuxième chantier a été une découverte sensationnelle, trouvé trente-cinq mille tablettes d'argile, qui nous apportent à soixante-quinze kilomètres au sud-ouest d'Alep. On y attend des révélations sur tout : administration, commerce ; ces fouilles archéologiques entreprises par des Italiens, révèlent qu'il y a eu là une grande cité antique, où l'on a mis à jour plusieurs statues, dont une grande, en basalte, qui doit représenter quelque roi. Ces tablettes ont beaucoup contribué à l'étude du sumérien, langue sémitique encore inconnue. Tout cela nous prouve que, trois millénaires av. J.-C., existait là un état très important.

Devant les risques de démolitions de tant de chefs-d'œuvre, on ne peut que souhaiter le rétablissement de la

paix pour la conservation de tant de restes de civilisations si anciennes et si évoluées. Bien sûr, ce désir de science et d'étude est peu de choses comparé au nombre des morts humaines qu'il faut déplorer ; mais il est bien permis de regretter la destruction de tant de témoins d'un passé prestigieux, qui devrait être le garant d'un avenir prospère, et bénéfique pour la culture du monde.

Après le débat habituel, auquel prend part M. Pierre Bordreuil, petit-fils de M. le pasteur Paul Brunel, attaché au Centre National de la Recherche Scientifique et spécialiste du Liban, la séance est levée à 18 heures 45.

SEANCE DU 30 AVRIL 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, membres résidants ; M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant ; M. Henri Arnaud, M. Paul Troy, correspondants.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. Pierre Hugues, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. André Bernardy, trésorier, ancien président.

Il est décidé que M. Joachim Durand représentera l'Académie le 5 mai à la distribution des Prix du Concours

de la Résistance, et que M. Félix Villeneuve, le même jour, sera le délégué de la Compagnie à la fête de l'Europe. L'invitation aux cérémonies commémoratives des Martyrs de la Résistance, du 25 avril, est arrivée trop tard pour que l'Académie puisse y assister ; une lettre d'excuses sera adressée à M. le Préfet.

Madame Christiane Lassalle a établi l'inventaire détaillé de la collection Henri Bauquier. Cet inventaire ronéotypé forme un volume de 67 pages donnant la description des 543 objets de la collection. L'Académie remercie chaleureusement Madame Christiane Lassalle pour cette œuvre de patience et de science.

M. Paul Troy, correspondant, dépose en hommage sur le bureau de l'Académie :

Paul Troy, *Histoire de l'Ecole Polytechnique*, Prades, 1976.

M. Maurice Aliger rend compte d'une étude de M. Michel Py et Mme Catherine Tendille sur *Villevieille Antique*. Il s'exprime ainsi :

Villevieille (Villa Vetus au XIV^e siècle), était jusqu'à présent connue par son site de Fontbouïsse, ses trouvailles d'époque romaine, son beau château et ses seigneurs.

Le récent ouvrage (1975), que j'ai l'honneur de vous présenter : *Villevieille antique (Gard)* apporte donc une nouvelle page à ce riche passé.

Il est l'œuvre de Michel Py, attaché de recherches au S.N.R.S., depuis peu membre correspondant de notre Compagnie, et de Catherine Tendille ; la préface est signée Bernard Dedet, autre espoir de l'archéologie languedocienne.

C'est, après *L'oppidum protohistorique de Roque de Viou* et *La culture de Fontbouïsse*, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir, le troisième volume édité par l'A.R.A.L.O., dont le siège est au château de Caveirac.

Et ce n'est pas le moins passionnant.

Les auteurs y évoquent brièvement l'habitat préhistorique de Fontbouïsse, situé à l'autre extrémité du territoire de Villevieille, et que plus d'un millénaire sépare des trouvailles que nous allons évoquer.

Leur attention se porte particulièrement sur l'occupation du plateau qui domine Sommières.

Ce site de sommet est placé au croisement du Vi-

dourle et de la vieille voie de circulation Est-Ouest, successivement piste préhistorique, probable voie Héracléenne, et voie romaine de Nîmes à Sommières. Cette dernière voie franchissait le Vidourle par le splendide pont de Sommières, avant de se séparer en deux voies. L'une allant vers Lodève, l'autre vers la voie Domitienne.

L'époque gallo-romaine, notamment aux I^{er} siècle avant N.E. et au I^{er} siècle de N.E. fut particulièrement riche à Villevielle. Une douzaine de statues, dont certaines en marbre (divinités, empereurs, flamme...) en proviennent ? Ajoutons à cela de nombreuses inscriptions, mosaïques et bien d'autres témoins, dont les auteurs se contentent de donner un inventaire.

Il est vrai que leurs préoccupations sont différentes. De nombreuses prospections préliminaires leur avaient permis de déceler une intéressante occupation préromaine.

Les fouilles qu'ils ont effectuées au sud du village actuel, en 1972 et 1973 ont amené la découverte de fonds de cabanes habités entre 525 et 450 avant N.E., ainsi que d'autres témoins, non en place et non liés à des habitations repérées, indiquant que le site a cependant continué à être occupé jusqu'à 370 environ.

Comme dans les autres oppida de la région datés de la fin du VI^e et du début du V^e siècle avant N.E. (La Font du Coucou à Calvisson, Mauressip à Saint-Côme, Mont Cavalier à Nîmes, Vié Cioutat à Mons...), les habitations rencontrées sont élevées en matériaux périssables (clayonnages et pisé) avec, quelquefois, des structures en fosse.

Pour la durée complète d'occupation du site (525-370), la poterie non tournée, d'origine locale, diffère peu de celle que fournissent les sites du Gard à pareille époque. Il en est de même pour d'autres céramiques, fabriquées dans la région du Bas-Rhône, que l'on a groupées sous l'appellation de *céramiques grecques d'Occident*.

Pour la même période, la céramique importée confirme les trouvailles faites en Languedoc oriental : céramiques attiques et ioniennes fines, amphores iono-massaliètes, amphores étrusques... Les fouilleurs ont cependant noté que les apports étaient plus importants ici que dans les autres sites régionaux, celui de Nîmes excepté.

L'abondance inusitée d'importations indique qu'il s'agit, dans les deux cas, de centres commerciaux.

« Villevieille est donc un site-relais du commerce massaliète au même titre que l'oppidu mde Nimes. Il ne s'agit pas d'un *emporium*, comme Lattes ou Espeyran, ni d'un port fluvial important, comme Bessan, sur l'Hérault, mais d'un marché de deuxième zone. »

Villevieille, de la fin du VI^e siècle au début du IV^e siècle avant N.E., « avait des relations très suivies avec le littoral où débouche le Vidourle, c'est-à-dire le rivage méditerranéen entre Rhône et Lattes ».

Bien que fondamentalement indigène, de par son type d'habitat, son artisanat, ses habitudes ancestrales, l'oppidum de Villevieille peut être, à cause de son activité commerciale, considéré comme un site original.

Les marchandises amenées par voie maritime remontaient le Vidourle depuis son estuaire jusqu'à Villevieille.

De là, certaines se dirigeaient vers les Cévennes par les pistes longeant le fleuve, les autres étaient réparties de part et d'autre du site-relais, et l'on ne peut s'empêcher de penser à l'important marché que représentait la toute proche et riche Vaunage.

Avec ses 65 pages d'un texte dense et très précis, ses 80 pages de cartes, plans et dessins au trait, cet ouvrage constitue un apport de valeur à la protohistoire du Languedoc oriental ; ouvrage d'autant plus précieux qu'il révèle un site jusque là ignoré.

Que notre confrère Michel Py et son épouse, Catherine Tendille soient remerciés et félicités d'avoir forgé ce nouveau maillon de notre histoire régionale.

M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, prend la parole.

Il rend compte de l'ouvrage de *Souvenirs* écrit par M. Paul Troy. Il s'exprime ainsi :

S'il m'était demandé de définir par un seul mot les *mémoires* dont notre fort distingué confrère a eu l'aimable pensée de faire hommage à notre Académie, je répondrai, sans hésitation ni réticence aucune : un tourbillon. Oui, un tourbillon de vie, de couleurs, de sensations, de situations pittoresques, tragiques ou cocasses qui vous emporte, vous laisse comme étourdi, mais vous ravit. Le moins qu'on puisse affirmer est que M. Paul Troy, poly-

technicien de belle race, ingénieur général du Génie Maritime, a connu une existence dont il est banal de dire qu'elle fut riche, dense et remarquablement remplie. Un constant changement de décors, une alternance d'événements si divers, si opposés les uns aux autres, qu'on se demande si le même homme a pu être mêlé à tous. Et, face à eux, M. Paul Troy est demeuré lui-même : lucide, courageux, accroché à de respectables principes de grande probité morale dont la vivacité de son intelligence et son humaine compréhension savaient tempérer la rigueur.

L'auteur de ces *Souvenirs* où se déroule à travers l'évocation de la vie d'un militaire de haut rang, la fresque de soixante et quinze ans de l'histoire de France n'a aucune prétention littéraire, et c'est à mon sens ce qui fait la vertu de son ouvrage.

Aucun procédé, aucun souci de conformisme, aucun désir d'accommoder la phrase pour la rendre plus noble, plus harmonieuse et mieux balancée. Mais un jaillissement d'images naturelles, de mots drus, dépouillés de tout artifice, éclatants de vérité.

Dans les minutes rapides qui me sont imparties, je ne saurai résumer tout ce qu'a écrit M. Paul Troy dans les 138 pages de son texte. De l'enfance au troisième âge, ce sont tableaux qui dépeignent avec une totale sincérité les étapes et les heures vécues intensément par un être qui sut recevoir de la vie tout ce qu'elle pouvait lui apporter. Des bancs du collège à l'un des grands postes du ministère de la Marine et aux organes dirigeants d'importantes entreprises industrielles, le film se déroule dans une diversité et une richesse d'expressions qui savent rendre avec justesse tous les heurts, tous les frémissements, toutes les palpitations d'un monde si bouleversant et anxieux : le nôtre.

L'ouvrage, à mes yeux, a valeur de document. La douceur des jours à l'époque de M. Fallières, la tourmente de 1914, l'explosion joyeuse de l'après-guerre, l'insouciance triomphant de la sagacité et de la clairvoyance aux approches du conflit de 1939, le lâche soulagement qui suivit l'armistice de juin 40, le sursaut de la Résistance, la Libération, ses lendemains dont beaucoup ne chantèrent pas, tout cela a été conté de la plus heureuse façon. En outre, ce qui ne peut manquer d'accroître l'intérêt du lecteur, il faut souligner la pertinence des obser-

vations, dont M. Paul Troy a ponctué son récit. J'ai particulièrement apprécié les jugements qu'il a portés sur certains hommes. Jamais d'outrance, mais une sobriété et une mesure du meilleur aloi.

Un conseil en terminant : lisez vite les *Souvenirs* de M. Paul Troy. Ils sont ceux d'un honnête homme, d'un excellent français dont les ressources de l'intelligence n'ont d'égales que les générosités du cœur.

Ensuite il lit une communication intitulée *La Région*.

Dans cette communication Maître Edgar Tailhades, sénateur du Gard, président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, a évoqué d'abord, la géographie du Languedoc-Roussillon, s'étendant du Rhône au Canigou, avec son littoral, ses collines et ses montagnes, sans oublier sa merveilleuse luminosité ; puis son histoire, marquée par l'influence gréco-latine ; son peuple, que la Croisade des Albigeois et la Réforme ont façonné dans un esprit d'indépendance et ouvert à la fierté et à l'originalité.

Il a parlé, ensuite, de l'économie de la Région, handicapée par la monoculture et une industrie peu active et en déclin, mais favorisée par l'aménagement du territoire en vue d'un tourisme plus développé. Quelques réalisations ont été évoquées : l'équipement hydraulique du Bas-Rhône, l'aménagement des côtes, le Parc des Cévennes. Leur insuffisance a aussi été signalée.

Le conférencier a élevé une double critique contre l'actuelle politique régionale : 1°) les responsables locaux, les activités locales ne sont pas assez consultés ; 2°) on n'est pas assez sélectif dans le choix des établissements régionaux. Il y a bien eu la loi du 5 juillet 1972 qui a conféré à la région un statut juridique indépendant, mais cette loi est encore insuffisante. La Région manque surtout de moyens financiers.

Le bâtonnier Tailhades a montré aussi les efforts de la Région pour parer à l'insuffisance des possibilités qui lui sont accordées, et ses réalisations pour acquérir plus de prépondérance dans les affaires régionales ; il a montré aussi que la Région doit être un pivot de décentralisation.

Avec une part plus grande de la Région dans son administration, des moyens financiers accrus, la Région

pourrait aider à résoudre le problème de l'emploi et celui de l'exode qui en découle. La santé de la France en serait améliorée et la situation pléthorique de Paris pourrait cesser d'être un danger d'asphyxie pour le pays. D'ailleurs, il est inévitable qu'on y arrive, si l'on ne veut pas étouffer la France.

L'orateur a terminé sur le souhait que notre Région contribue à rendre plus éclatants le prestige, la solidité et le rayonnement de notre Patrie.

Après un débat très animé, la séance est levée à 19 h.

SEANCE DU 14 MAI 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Sablou, M. le pasteur Paul Brunel, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, membres résidants ; M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jules Davé, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, M. Henri Chabrol, M. André Modeste.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté, ainsi que celui de la séance du 2 avril.

M. le Député-Maire de Nimes a bien voulu nous faire connaître que, suivant notre vœu, la rue de la Treille sera pourvue de plaques indicatrices du nom de Bernard de la Treille, théologien et astronome.

M. Jean Roger représentera l'Académie au Congrès de la Fédération Historique du Languedoc-Roussillon qui se tiendra prochainement à Alès.

L'Académie émet le vœu suivant :

L'Académie de Nîmes, émue à l'idée que le principal vestige subsistant de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles puisse être affectée à un usage indigne de son prestigieux passé, émet le vœu que Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Culture veille à ce que cet édifice soit acquis par une collectivité publique, et affecté, si possible, à un usage culturel.

L'Académie a reçu en hommage :

Jean Charmasson, *Le Camp de César, de Laudun*, 1976.

Duc de Castries, *Chateaubriand*, Paris, 1976.

M. Félix Villeneuve rend compte d'une série de publications de M. le docteur Ch.-S. Jallate.

Il s'exprime ainsi :

En hommage à l'Académie de Nîmes, le docteur Jallate a eu l'aimable attention de nous faire don d'une série de seize communications scientifiques intéressant particulièrement le domaine de la *gynécologie* et de l'*endocrinologie*.

Douze de ces publications témoignent de travaux sur la physio-pathologie de la stérilité féminine, deux d'entre elles se rapportent à la stérilité masculine et les deux dernières à des conséquences plus générales des troubles du fonctionnement ovarien.

Ces communications sont publiées par des sociétés savantes renommées : Société française de gynécologie, Revue de médecine de Tours, Entretiens de Bichat, Bordeaux médical, Congrès européen de la stérilité à Athènes, etc.

Ces travaux sont échelonnés sur une durée de cinq ans, de 1970 à 1975, et ont été effectués au service de gynécologie médicale et chirurgicale du C.H.U. Bretonneau à Tours, service fonctionnant comme centre d'études et de recherches appliquées au traitement de la stérilité et au contrôle de la fécondité. Le docteur Jallate y a poursuivi ces travaux en qualité d'attaché d'endocrinologie et

chargé d'enseignement à la Faculté de Médecine et par la suite de directeur de Recherches.

Pour en venir maintenant à l'essentiel de ces travaux, et pour ne point trop m'aventurer dans le domaine de la médecine, je me tiendrai seulement sur le terrain plus familier pour moi de la Physiologie.

On sait que, chez l'homme, les glandes reproductrices appelées encore gonades mâles ou testicules ont pour fonction essentielle de produire les cellules reproductrices ou spermatozoïdes. Chez la femme les glandes reproductrices ou gonades femelles, les ovaires, produisent les cellules reproductrices femelles ou ovules. Mais ces glandes produisent aussi des substances chimiques spéciales : les hormones mâles chez l'homme et les hormones femelles chez la femme, substances d'une activité très particulière, dont les actions essentielles et variées retentissent sur de nombreuses fonctions physiologiques de notre corps et aussi sur les manifestations supérieures de l'instinct sexuel et du psychisme.

Depuis quelques années la physiologie a découvert et a démontré que ces glandes reproductrices ne fonctionnent point suivant un principe d'autonomie mais obéissent en quelque sorte à une hiérarchie de commande à trois niveaux.

A la base de cette hiérarchie les glandes génitales elles-mêmes dont le fonctionnement est réglé par une petite glande située à la base du cerveau : l'hypophyse, par l'intermédiaire d'une série de substances chimiques régulatrices appelées substances gonadotropes ou gonadostimulines. Cette hypophyse elle-même subit l'action de commande d'un centre encéphalique voisin : l'hypothalamus par la production d'une autre substance active : le resealed factor.

Les traitements qui combattent la stérilité masculine ou féminine doivent tenir compte de ces découvertes et avant elles, suivant l'expression du Dr Jallat, « les thérapeutes se sont souvent comportés comme des éléphants dans un magasin de porcelaine ».

Les traitements actuels tenant compte de cette hiérarchie opèrent avec une plus grande efficacité et surtout une plus grande délicatesse grâce à des substances nouvelles élaborées par les pharmacologistes. C'est ainsi

qu'une substance de synthèse, le cyclofénil, corps dérivé des diphényles-éthylènes, est maintenant largement utilisée en France et à l'étranger comme inducteur de l'ovulation chez la Femme et de la production des spermatozoïdes chez l'Homme.

Ce produit paraît agir à tous les niveaux de la hiérarchie du fonctionnement génital.

Depuis les travaux d'expérimentation et d'observations cliniques du Dr Jallate, de nombreux auteurs portent à ce produit un intérêt justifié par son action originale. On l'utilise donc maintenant d'une façon plus généralisée dans les cas de stérilité et dans des cas plus particuliers tels que la croissance exagérée de la jeune fille en relation avec des troubles glandulaires ovariens.

La Physiologie a son langage et son style ; ces notes scientifiques sont celles d'un spécialiste s'adressant à des spécialistes et à des praticiens. Le style est net, objectif, précis et dépouillé ; s'en tenant à des faits, des résultats d'expérimentations ou d'observations cliniques, c'est l'outil froid et efficace de l'information scientifique spécialisée. Cependant dans sa dernière note le Dr Jallate précise les rapports de cette organisation glandulaire complexe et hiérarchisée avec les phénomènes de l'esprit. Il aborde alors le domaine de la psycho-physiologie par l'étude détaillée de tous les troubles pathologiques affectant ce domaine particulier et il termine en écrivant :

« Nous devons nous adresser aux mères pour leur dire : N'enseignez pas à vos filles la crainte de l'amour et apprenez à vos fils le respect du corps de la femme. La mélodie d'amour ne se joue pas au tambour mais à la harpe. »

L'Académie de Nîmes accueillera, j'en suis certain, ce témoignage de plusieurs années de travaux avec la considération qu'il mérite et ainsi qu'elle l'a toujours fait, elle montrera qu'elle se veut ouverte aussi à toutes les activités scientifiques.

M. Lucien Frainaud lit une communication intitulée *Sur les traces de Florian*.

J.-P. de Claris de Florian naquit en 1755 au château de Florian, près de Sauve (Gard). Il mourut à Sceaux en 1794, à l'âge de 38 ans. Il avait pour mère une dame espa-

gnole et pour grand-oncle Voltaire qui, de bonne heure, encouragea ses essais littéraires. M. Frainaud suit Florian dans sa vie et dans ses œuvres. Après son enfance languedocienne, il devint page du duc de Penthièvre, fut officier de dragons, puis se fixa à Anet et à Sceaux auprès du duc dont il fut le favori et dont il distribuait les bienfaits. Il fut reçu à l'Académie française en 1783. La Révolution vint troubler son bonheur. Incarcéré en 1793, il mourut peu après sa libération.

Auteur fécond, dont l'édition des œuvres complètes, parue en 1824, ne compte pas moins de treize volumes in-8, il a marqué son époque, à défaut de vigueur et de génie, par sa grâce et sa sensibilité ; ses comédies (*Jeannot et Colin, Le bon ménage*, etc.) sont remarquables par leur naturel et leur délicatesse. Ses pastorales dont les plus estimées sont *Estelle* et *Galatée* évoquent avec art les vallons de la Gardonnenque. Quant à ses *Fables* charmantes en vers, elles font de ce languedocien qui n'oublia jamais les lieux de son enfance le premier fabuliste français après La Fontaine.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 28 MAI 1976

La séance est ouverte à 17 h 15 par M. le président René Panet, président.

Sont présents : le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgard Tailhades, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jules Davé, M. le docteur Edouard Drouot, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, élu pour occuper le fauteuil laissé vacant par le passage de M. le procureur général Robert du Colombier de la classe des membres résidants dans celle des membres non résidants.

M. le président René Panet, président, souhaite la bienvenue à M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Monsieur le Bâtonnier,

La date de votre élection en qualité de membre résidant de notre Compagnie ne pouvait me laisser espérer que j'aurais l'honneur et le plaisir de vous accueillir parmi nous.

Je ne saurais cependant regretter personnellement un retard qui permet à votre réception d'être une fête de la grande famille judiciaire : un avocat, ancien bâtonnier, succédant à un procureur général honoraire, reçu par un président de chambre honoraire — qui a lui-même succédé à un ancien bâtonnier — avec l'assistance d'un vice-président, notaire honoraire.

Quelle magnifique illustration des sentiments de mutuelle affection qui n'ont cessé d'exister entre avocats, officiers publics et ministériels et magistrats. De quoi réjouir saint Yves que nous eussions pu fêter ensemble, comme autrefois, le 19 mai dernier.

De tout temps effectivement — à quelques exceptions près — les relations entre magistrats et avocats ont été excellentes et empreintes d'une amitié réciproque. Certes ces rapports ont varié — selon les époques — et des incidents les ont parfois altérés. Toutefois la communauté de vie a toujours créé entre eux des liens très forts.

Et c'est un magistrat, le célèbre d'Aguesseau — alors avocat général au Parlement de Paris — qui, en 1693, a donné la plus belle définition des avocats : « C'est un ordre aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice et, seul entre tous les états, il se maintient toujours dans l'heureuse et paisible possession de son indépendance. Libre sans être inutile à sa patrie, il se consacre au bien public sans être esclave. La fortune le respecte : elle perd toute son emprise sur une profession qui n'adore que la sagesse ; la prospérité n'ajoute rien à son bonheur parce qu'elle n'ajoute rien à son mérite ; l'adversité ne lui ôte en rien parce qu'elle lui laisse toute sa vertu. »

Peut-être cette définition apparaîtrait-elle de nos jours excessive à certains et devrait-elle comporter, dans sa dernière partie tout au moins, quelques restrictions.

Déjà sous l'Ancien Régime, magistrats et avocats se considéraient comme membres d'une même famille mais les avocats n'en étaient alors que les cadets ; c'est qu'en effet ils ne possédaient pas la fortune qui était indispensable pour acquérir ces charges de judicature entourées dans l'ancienne France d'un si grand prestige et la plupart des avocats considéraient comme un honneur d'accéder aux fonctions judiciaires. De nos jours encore nombreux sont les fils d'avocats qui entrent dans la magistrature et réciproquement certains avocats ont leurs pères magistrats.

Cette prédominance de la magistrature sur le barreau s'est atténuée au cours des siècles et je n'étonnerai personne en disant que les avocats ont de plus en plus pris conscience de leur talent et de leur indépendance. Ils n'hésitent pas quelquefois à le dire aux magistrats rappelant la célèbre réplique du grand avocat d'Assises Chaix d'Est-Ange à un avocat général qui l'interrompait : « Nous sommes égaux, Monsieur l'avocat général... au talent près. » Ironie du sort, ce grand maître du barreau sollicita et obtint en 1857 le poste de Procureur Général à la Cour impériale de Paris.

Les marques de déférence du barreau à l'égard de la magistrature ne s'en affirment pas moins de nos jours et la révérence à l'égard des magistrats est la première qualité que l'on exige des avocats. Dans son livre sur le barreau le bâtonnier Payen rappelle qu'un avocat avait été condamné disciplinairement pour avoir montré à l'égard d'un juge « une méfiance blessante et une hostilité systématique ».

Personnellement je ne suis pas prêt d'oublier le témoignage d'estime dont je fus l'objet lors de la dernière audience que j'avais l'honneur de présider avant mon départ à la retraite et au cours de laquelle — tout le barreau nimois, bâtonnier en tête, geste exceptionnel et encore jamais accompli dans notre Palais — vint me saluer et rendre ainsi hommage à quarante-trois ans de vie professionnelle. Vous étiez M. le Bâtonnier, parmi vos confrères et je vous renouvelle ici mes remerciements pour cette délicate attention qui, soyez-en assuré, m'est allée droit au cœur.

Vous avez été élu, je l'ai dit, pour occuper le fauteuil de notre confrère, le procureur général du Colombier qui,

à la suite de sa mise à la retraite, a quitté notre ville après un séjour d'assez courte durée parmi nous. Son éloge, cela va de soi, incombe au récipiendaire. Si j'ajoute qu'il fut indirectement mon supérieur hiérarchique, on comprendra que je m'abstienne moi-même de tout compliment qui pourrait être considéré comme une marque d'obséquiosité rétrospective de ma part.

M. le Bâtonnier, vous êtes né le 31 décembre 1906 à Aigues-Mortes d'une famille de viticulteurs. Vos ancêtres maternels, les Bourrelly, comptent parmi les plus vieilles familles d'Aigues-Mortes. On en retrouve la trace au XIII^e siècle où ils étaient fermiers de la pêche en haute mer et propriétaires d'un port sur une des branches du Rhône. Du côté paternel c'est de Graveson, en pleine Provence, que sont issus vos aïeux.

Dès l'âge de la scolarité vous fréquentez l'école primaire d'Aigues-Mortes. Vous étiez, m'aviez-vous dit, un enfant gâté tant et si bien que vous ne pouvez pas supporter l'internat du Collège Saint-Stanislas où vos parents vous ont placé pour entreprendre des études secondaires. Vous regagnez Aigues-Mortes et, pendant un certain temps, ivre de votre liberté reconquise, vous passez vos journées dans les salins et les sables de l'Espiguette. Comme je vous comprends ! Il fallait cependant songer sérieusement à votre avenir et, dès le mois d'octobre 1920, vous entrez comme élève au lycée de Nîmes. Devenu plus raisonnable, vous vous pliez à la discipline et, après de brillantes études couronnées par un double baccalauréat (philosophie et mathématique élémentaire), vous vous inscrivez à la faculté de droit de Montpellier dont vous sortez en 1927 avec votre diplôme de Licencié et, dès le 3 juillet 1927, vous prêtez le serment d'avocat à la Cour d'Appel de Nîmes, encore m'avez-vous dit que vous eussiez préféré être marin. Pour ne pas être entièrement à charge de vos parents, à vos débuts vous occupez successivement les fonctions de clerk de notaire chez Me Bertron et de clerk d'avoué chez Me Astruc avec votre confrère René Dugas. Puis enfin vous êtes admis comme secrétaire par Me Bernard de Montaut-Manse chez lequel vous restez sept ans, ce dont je parlerai plus loin, si vous le voulez bien. Vous accomplissez votre service militaire en tant qu'officier au 19^e régiment d'artillerie. Pendant la guerre vous êtes appelé en tant qu'officier d'état-major à la 65^e Division. Vous

êtes encore célibataire. Dès votre retour une récompense vous attendait : votre mariage en septembre 1940. Quatre fils naîtront qui feront tous d'excellentes études et donc deux suivent déjà avec un talent prometteur vos propres traces dans la profession. Vous m'avez dit, un jour, que votre seul mérite était d'avoir élevé quatre fils. Vous pouvez être assuré d'avoir pleinement réussi dans cette lourde tâche. Les heures sombres de l'occupation vous permettent de donner la preuve de votre générosité de cœur en tant que délégué du Secours National.

Retracer votre brillante carrière d'avocat serait trop long. Qu'il me soit permis seulement de rappeler que, dès le stage, votre talent s'affirme aux Assises dans des causes retentissantes, notamment celle du meurtre d'un huissier de Bessèges dont le cadavre avait été découvert dans un four. Puis ce seront les grands procès d'affaire dans lesquels le civiliste démontrera ses vastes connaissances juridiques avec le souci constant, de s'attacher plus à l'esprit qu'à la lettre des textes et à la recherche de l'équité plus qu'à l'application du droit strict sachant que le « Summun jus » est parfois la « Summa injuria ».

On vous trouve à la barre dans de très importants procès agraires tant à Arles qu'à Aix-en-Provence. Vous intervenez à l'occasion des incidents du barrage de Malpasset. Vous défendez les intérêts de la société Saint-Gobain en Petite Camargue contre la commune des Saintes-Maries. Votre amitié avec Philippe Lamour vous permet d'être chargé au tribunal administratif des intérêts du Canal du Bas-Rhône et du canal de Beaucaire.

Votre activité juridique est d'ailleurs très éclectique et, bien entendu, les procès de chasse vous donnent l'occasion d'étaler vos connaissances cynégétiques. Votre haute culture ne pouvait limiter vos travaux aux seuls problèmes juridiques. La société d'Histoire et d'Archéologie trouve en vous un secrétaire compétent et zélé. A la demande de Mme de Flandrézy vous collaborez à l'iconographie du palais du Roure à Avignon. Toutes les études faites sur la chasse et la pêche vous passionnent. L'amour du terroir vous amène à étudier plus spécialement l'architecture des cheminées de Camargue et les caractères spécifiques de son cheptel vous incitent à écrire un ouvrage remarqué sur *Le cheval de Camargue*. Mais je crains fort que votre modestie ne m'ait laissé ignorer bien d'au-

tres activités intellectuelles qui devraient s'inscrire à votre actif.

C'est alors que vous veniez d'être récemment inscrit au grand tableau de l'ordre des avocats que moi-même, je prêtai serment en qualité d'avocat stagiaire pour effectuer les deux ans de stage obligatoires à l'époque, avant de pouvoir présenter l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature. Nos simples relations de confraternité à cette « parlote » de la bibliothèque, dont je garde toujours la nostalgie, devinrent rapidement des relations amicales qui s'affirmèrent encore à l'occasion d'un voyage que nous fîmes ensemble en juillet 1934, en la compagnie d'autres confrères et notamment de Me de Montaut-Manse, pour assister à la fèria de Valencia, voyage qui se termina plus heureusement que celui entrepris, quelques années auparavant, par notre Secrétaire perpétuel qui, sous le gouvernement de Primo de Rivera, je crois, n'avait pas hésité, dans son ardeur félibréenne de compagnon de la *Jouvenço Nimesenco* à arborer la *barretina* catalane aux sanglantes couleurs et qui le conduisit, tout droit, avec son compagnon de voyage, dont je tiens le récit et qui n'était autre que Me de Montaut-Manse, à la forteresse du Montjuich.

Je viens d'évoquer à plusieurs reprises le souvenir de notre regretté confrère le bâtonnier de Montaut-Manse. Comment ne l'aurais-je pas fait à l'occasion de votre réception alors qu'il fut une des gloires de notre barreau et que vous fûtes pour lui non seulement un secrétaire au dévouement sans limite, mais aussi un ami dont l'attachement ne s'est jamais démenti et qui l'a toujours entouré d'une véritable piété filiale. Ce magicien du verbe, véritable force de la nature, ténor du barreau mais aussi terreur des Présidents des cours d'Assise, était capable de redresser les causes les plus désespérées mais aussi parfois de compromettre, par ses excès, les procès exigeant plus de modération. Cette race des grands ténors d'Assises est en train de disparaître et je dirai, quelque amoureux que je sois de l'éloquence, que c'est un bien, car si ces grands avocats attiraient la foule dans le prétoire et faisaient la manchette des journaux, ils contribueraient à transformer les cours d'Assises en un véritable théâtre où l'attente passionnée des joutes entre l'avocat de la partie civile, l'avocat général et l'avocat de la défense faisait

oublier le sort de l'accusé lui-même au profit de la seule gloire des orateurs. De nos jours, l'éloquence judiciaire fait plus appel à la raison qu'aux sentiments. Il ne s'agit plus de faire pleurer les jurés, mais de les convaincre. Pour cela il faut plaider le dossier de façon serrée. La sérénité de la justice ne peut qu'y gagner.

Cette éloquence, Me de Montaut ne la consacra pas seulement au prétoire. Il fut aussi un chantre de la Provence et de la Camargue et un défenseur de toutes nos traditions méridionales. Comment s'étonner dès lors que, tout naturellement amené par vos origines à cet amour de ce terroir, vous ne soyez devenu vous aussi, M. le Bâtonnier, sous l'impulsion d'un tel maître un des mainteneurs de cette Camargue où il semble, comme l'a dit un jour un de nos confrères, que le Créateur au troisième jour de la Genèse, alors qu'il sépara la terre des eaux, eut un instant de distraction et qu'il oublia dans sa création ce petit coin du globe où l'eau et la terre sont encore tellement mêlées. La Camargue que vous aimez c'est la Basse Camargue, celle, comme l'a écrit Mistral, où le Rhône « comme un vieillard mélancolique va perdre à la mer et ses ondes et son nom », celle des plaques de salines, des tamaris, des ajoncs, des cents variétés épineuses, des îlots de salicornes, des étangs bleu rosé, des saladelles, magie de cette terre qui malgré les atteintes apportées par le retour de la culture du riz et plus récemment, paraît-il, du maïs, tendance à laquelle vous n'avez pu résister vous-même, garde toujours son âme, grâce à ses mainteneurs toujours aussi farouches.

De ces mainteneurs vous êtes un des plus fidèles non seulement par vos paroles mais aussi par vos actes. Pendant plusieurs années vous avez su conserver, dans le mas de l'Amarée, une manade de taureaux et de chevaux de pure race Camargue, et la cabane du marquis Folco de Baroncelli, aujourd'hui détruite, mais dont je garde encore une photo prise avec votre complicité, vous vit souvent, en tenue de gardian, le trident à la main, procédant vous même au tri des bêtes pour une « abrivado », une course ou une ferrade.

Votre passion pour la Camargue est aussi forte que votre attachement au barreau et ce n'est pas peu dire.

A l'amour du taureau de Camargue et des courses dites à « la cocarde » où l'agileté de l'homme défie la ruse

de l'animal s'est vite associé l'amour des courses à l'espagnole ou « corridas » au cours desquelles la virilité et la grâce, le courage et la science se joignent pour atteindre à un art parfait et constituer, ainsi que l'écrivait déjà en 1853 dans *L'Artiste* Théophile Gauthier : « un des plus beaux spectacles que l'homme puisse imaginer » et qui avec le lyrisme sans doute excessif et démodé d'un néophyte poursuivait en ces termes « quel admirable spectacle dans un théâtre si vaste que Dieu seul peut en peindre le plafond avec le bleu splendide qu'il puise à l'urne de l'éternité ».

Votre compétence en la matière vous a tout naturellement porté à la présidence de la course tant à Arles qu'à Nîmes. Et j'ai toujours apprécié la sagesse avec laquelle vous distribuiez les récompenses. Je crois cependant savoir que certains abus de ces dernières années ont quelque peu altéré votre enthousiasme.

Il est encore — ainsi que je l'ai déjà dit — une autre passion qui vous anime ; je veux parler de la chasse et principalement de la chasse au gibier d'eau et encore ici la Camargue constitue pour vous une réserve inépuisable. Mais si vous êtes un chasseur impénitent vous savez aussi vous arrêter pour contempler, parmi les nuages de printemps et d'automne, les vols d'aigrettes, d'ibis, de hérons, de sarcelles, de cols verts et des grands flamants roses. Avec une véritable science d'ornithologue vous étudiez leurs mœurs, leur nidification et, si vous les capturez parfois, c'est pour les baguer et mieux connaître leur migration.

Je crois savoir enfin que votre curiosité s'étend aussi aux infiniments petits et fait de vous un véritable entomologiste digne émule de notre trop modeste confrère M. Théron, ce grand spécialiste mondial des « coléoptères histérides ».

Ce n'est donc pas seulement un avocat à la science juridique consommée mais encore un homme de vaste culture que nous recevons dans notre compagnie.

M. le Bâtonnier, au cours de mes propos, j'ai évoqué la mémoire de Me de Montaut-Manse dont vous fûtes, je l'ai dit, le plus fidèle des collaborateurs. Il se fut réjoui de vous savoir des nôtres. Tout comme lui je m'en félicite aujourd'hui et suis heureux de vous accueillir comme membre de cette Académie, sachant, mon cher confrère-

re, que nous trouverons en vous un amoureux épris de notre région, averti de son passé, curieux de son présent, soucieux de son avenir et, pour tout dire enfin, un chanteur passionné de notre beau terroir qui saura, j'en suis persuadé, nous en faire découvrir les richesses.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Ce n'est pas sans crainte que j'éprouve le poids de l'honneur dont m'a chargé votre indulgence en m'accueillant parmi vous. Je connais la culture, l'érudition, la distinction d'esprit et de langage qui se manifestent dans votre vénérable compagnie, et je me sens bien incapable d'y ajouter quelque lustre.

D'autant plus qu'en succédant à M. le procureur général du Colombier, je n'ai pas perdu le souvenir du magistrat distingué et cultivé que j'ai connu et dont le Bâtonnat m'avait procuré l'occasion d'apprécier l'humanisme avec lequel il exerçait ses hautes fonctions.

Quel regret que la vie l'ait éloigné de notre Cité à laquelle il s'était attaché. Il avait été séduit par tout l'humanisme que révèle son passé et ses richesses archéologiques. C'est peut-être grâce à lui qu'ayant obtenu la démolition de notre vétuste Maison d'Arrêt et l'agrandissement de notre Palais de Justice, notre Ville conservera sa Cour d'Appel, depuis si longtemps menacée.

Ajoutons à ce tribut de reconnaissance l'hommage qui est dû au magistrat qui, apportant dans ses augustes fonctions la distinction d'un esprit cultivé, fit inscrire à l'occasion de ces travaux, dans leur Cahier des Charges une clause respectant les richesses des souvenirs romains qu'ils pouvaient découvrir dans l'emplacement de ce qui fut le temple de Plotine. Car M. le procureur général du Colombier n'ignore rien de l'histoire de notre Cité, et de ce que Rome y avait laissé.

Nous lui devons aussi d'avoir rendu un hommage à l'un des plus illustres magistrats de notre Ville : Ménard, qui fut Conseiller à son Présidial et devait laisser le plus remarquable ouvrage qui ait été écrit jusqu'à ce jour sur son passé.

Parisien de naissance, ayant reçu la formation intellectuelle libérale du Collège Stanislas, qui a donné à notre pays des esprits aussi distingués et d'orientations si diverses que ce Marcel Sembat aux idées généreuses, prometteuses d'avenir, mais qui ne peut résister à la douleur d'une séparation sentimentale que la mort d'un être aimé lui fit subir ; Marc Sagnier, Guynemer, de Gaulle et plus près de nous mon compatriote le général Duval et Bernard de Montaut qui fut des vôtres et dont le portrait figure encore dans le parloir, parmi ceux qui s'y illustrèrent le plus dans leurs études.

M. le procureur général du Colombier a gardé de cette formation intellectuelle cette compréhension de la nature humaine qui donne tant de sérénité au jugement des hommes et des choses, et la curiosité d'un esprit cultivé qui le préparait à se laisser conquérir par notre Midi où devait l'amener une belle carrière de magistrat. Car notre rive de la Méditerranée l'avait conquis avec ses armes irrésistibles que sont le soleil, l'olivier aux teintes d'argent qui défie les siècles avec un message de paix, et le cyprès qui s'élève noble et sévère vers le ciel comme une prière de la terre ensoleillée.

La majesté du Rhône à Tarascon, la séduction du golfe de Marseille si chargé d'histoire, la lumière et la douceur de la campagne aixoise et la somptuosité des hôtels de cette ancienne ville de Parlement, furent successivement le cadre heureux de sa carrière de magistrat.

Aussi, venant de Provence, était-il préparé à se laisser conquérir davantage encore par ce Languedoc qu'il découvrait dans notre Ville et ses environs. Ce n'était plus la douceur provençale, mais les vestiges d'une civilisation romaine qui, à travers le rigorisme et la raison, nous avait apporté le sens de la Cité et aussi des relents de cette beauté grecque à la séduction de laquelle elle n'avait pu échapper, tant il est vrai que la beauté qui est éternelle, elle aussi, est conquérante ; cette beauté grecque qui devait faire gémir Renan de tant de regrets exprimés en prière sur l'Acropole !

Qu'en ce moment, à travers cet hommage rendu à sa citoyenneté trop éphémère de notre Ville, M. le procureur général du Colombier reçoive dans sa retraite de Provence, l'expression d'un profond regret de notre séparation et du souvenir de distinction et d'humanisme qu'il a laissé

parmi nous, lequel ennoblit la reconnaissance que lui devra notre Ville.

Comment ne me sentirais-je pas indigne de l'honneur que vous m'avez fait pour succéder ?

Une vie consacrée à ma famille et vouée à une lutte difficile jusqu'à sa fin pour n'avoir eu la sagesse de s'écouler dans la sérénité des horizons lagunaires et marins où elle a connu son aurore, m'a éloigné de ce qui aurait été la séduction de mon esprit ; la présence de la Mer et la passion de l'Histoire. Je ne puis vous apporter comme contribution à la vie intellectuelle de notre Cité que d'avoir été l'un des fondateurs d'une Société d'Histoire dont j'assurais le modeste secrétariat et dont il ne doit rester comme survivant que M. Gouron qui s'est retiré à Montpellier, après avoir exercé chez nous avec tant de distinction les fonctions d'archiviste départemental.

Nous nous étions proposés à la fois d'apporter un tribut à la petite Histoire de notre région avec le souci de tirer de l'oubli celle des humbles qui avaient peiné, souffert, espéré et qui nous paraissait avoir été absente d'une Science qui ne relatait guère que l'Histoire des grands, écho quelquefois de quelques thuriféraires qui n'en révélaient que des aspects flatteurs pour une glorification posthume.

Nous avons conçu le projet d'y intéresser la jeunesse et d'en tirer des conclusions sociologiques.

Malgré les concours qui nous furent promis, ce but ne fut pas atteint car nous fûmes entraînés dans le mouvement social des années qui précédèrent la dernière guerre, et puis survint celle-ci. Il n'est resté de cette œuvre que la publication des Cahiers d'Histoire et d'Archéologie qui ne fut pas sans mérite et ne trouvèrent plus d'animateurs après les épreuves de l'Occupation et du temps qui avaient dispersé nos efforts et creusé des vides parmi nous.

Peut-être aussi, avec le recul du temps qui procure souvent les meilleurs jugements, faut-il convenir que nous avons placé trop haut nos espérances, et cela, certainement pour moi-même, par une insuffisance de modestie.

Excusez ainsi, mes chers Confrères, le modeste tribut que je vous apporte ; les seules louanges qu'il pourrait susciter ne peuvent être pour moi que celles des intentions !

Enfin, si vous avez voulu honorer en moi ma profession, vous m'avez fait encore trop d'honneur.

Je l'ai épousée pour l'indépendance qu'elle offrait et dont je pense ne m'être pas départi. Elle comportait alors le risque et offrait la satisfaction de vaincre, sans promesse de s'enrichir, car le désintéressement y était à l'honneur ? Elle pouvait s'accomplir dans la liberté de l'esprit à qui ne voulait pas la ternir de cette hypocrisie bourgeoise, qui encense avec cérémonie des principes qu'elle trahit dans l'ombre des compromissions.

Elle permettait de se cultiver à qui le désirait, tout en honorant ses devoirs professionnels. Enfin, sa formation juridique la portait aussi à s'intéresser à la vie de la Cité. Beaucoup de ceux qui l'avait embrassée illustrèrent la vie politique de notre pays : nombre d'entre eux devinrent de grands serviteurs et représentants de l'Etat. Beaucoup d'autres avaient acquis dans leur cité des fonctions municipales, qui avaient mis à l'épreuve leur idéal avec les réalités et apportaient ainsi au Parlement le fruit d'une expérience et d'une sérénité, qui permirent à la Troisième République la plus longue durée constitutionnelle que notre pays ait connue, depuis l'abolition de la Monarchie.

Je ne puis m'empêcher, à cette occasion, de saluer ici la mémoire du bâtonnier Bosc, qui m'honorait de son amitié, fut des vôtres et apporta au service de l'Etat et de notre département la distinction de son esprit et de son talent. Comment pourrais-je omettre, aussi, de ne point associer à cet hommage, celui qui est dû à M. le bâtonnier Tailhades, qui, lui aussi, a honoré sa profession avec autant de qualité. S'il a mis au service de notre cité son talent et son idéalisme, le confrère que je suis ne peut s'empêcher d'ajouter qu'il a exercé sa profession avec désintéressement et sans esprit de lucre, fidèle à l'un des principes qui valait à l'avocat prestige et considération. Les moyens que vous offraient vos fonctions électives, mon cher Confrère, à cet égard comme en bien d'autres, n'ont pas fait fléchir cet attachement à cette haute et noble conception de notre Profession qui était celui de notre génération.

C'est un hommage personnel que j'ai tenu à vous apporter en cette occasion, de la part d'un avocat qui voit, non sans tristesse, notre Ordre entraîné par l'un de ces

mouvements de l'Histoire auxquels l'homme ne peut résister vers un destin qui l'éloigne de ce qui l'ennoblissait.

Ainsi, en l'accueillant parmi vous, Messieurs, c'est non seulement l'avocat, mais aussi celui qui a mis au service de ses concitoyens les qualités de sa formation professionnelle que vous avez voulu honorer. Hélas ! permettez-moi d'ajouter que vous avez ainsi rendu hommage à l'un des derniers représentants d'une noble profession, dont depuis la Libération le législateur s'est acharné à détruire l'indépendance, ce qui doit inciter à beaucoup d'indulgence et de compréhension envers son évolution actuelle que je regrette.

Quant à moi, Messieurs, si je n'ai pu apporter à cette profession le même lustre public, en m'accueillant parmi vous je pense que vous avez voulu honorer le représentant d'une transition entre ce qui fut et, hélas ! ce qui devient.

Ne croyez pas que ce soit par une omission de charité dans le jugement que je considère ainsi ceux de mes confrères de la génération qui suit la mienne, car je suis pleinement conscient que nous sommes entraînés dans une civilisation qui met à l'épreuve toutes les faiblesses et excite toutes les convoitises, nous vouant à la recherche de désirs sans cesse insatisfaits, ce qui nous éloigne de la sagesse.

Enfin, aux tâches déjà lourdes d'une profession qui ne connaît jamais le répit du travail accompli, la réforme de 1972 a mis à charge de l'avocat tout le formalisme dont les sages rédacteurs de notre Code de Procédure Civile avaient conféré mission à l'avoué qui en faisait profession.

Il n'est plus possible à l'avocat de notre époque d'assumer les charges et devoirs de ce qui était l'objet de deux professions, et de cultiver son esprit ou d'apporter à la vie publique un dévouement auquel le portait sa formation juridique.

La rédaction des actes de procédure, l'observation des délais, la tenue d'une comptabilité, les démarches dans les Greffes et les Administrations, constituent autant d'occupations matérielles qui éloignent de la spéculation intellectuelle à laquelle incitent cependant la défense du justiciable, l'affrontement avec la loi et l'évolution morale de la Société. C'est un métier que le législateur a imposé à l'avocat, alors que la tradition en avait fait un ministère.

Ajoutez, à tout ce qui ainsi asservit, les charges fiscales de toutes sortes par lesquelles l'Etat fait supporter à tous ceux qui, dans la vie actuelle, courent le risque de l'indépendance, la majeure partie du poids de ses générosités sociales et vous aurez l'explication de tout ce qui a pu éloigner de la culture l'avocat de nos jours et lui faire perdre le prestige qu'avaient ses anciens.

En voyant cette évolution, je ne puis m'empêcher, avec regret, de constater que cet asservissement de l'indépendance, qui s'étend aussi à d'autres professions, est le résultat d'un pouvoir dont on verra fatalement les conséquences. C'est celui que l'un de nos plus distingués confrères, chroniqueur judiciaire de haute qualité, qualifie de : « pouvoir fonctionnaire ».

Ne pensez pas, Messieurs, que je puisse aujourd'hui manquer d'égards envers une Administration qui fait honneur à notre pays, inspire le respect par son intégrité, et dont nos fréquentations presque quotidiennes suscitent considération et estime pour ces serviteurs de l'Etat ; mais chaque profession façonne les esprits de ceux qui l'exercent dans le sens de sa spécialité ; peu nombreux sont ceux qui peuvent s'y soustraire.

Je ne puis m'empêcher, à cette occasion, d'évoquer, ce qui ne fut certainement qu'un accès passager de colère de la part du personnage aussi serein et sceptique qu'était Anatole France lorsque, apprenant l'œuvre d'un polytechnicien — membre d'une élite que personnellement je respecte et admire — il s'était écrié : « Voilà bien la brute polytechnique ». Que n'eut-il dit si nos moyens audiovisuels lui avaient permis de contempler la tête de certains de nos hauts fonctionnaires qui, depuis la Libération, tous issus de l'E.N.A., s'attribuent les rênes de l'Etat !

Comme on a perdu, malheureusement, à notre époque le sens du rire, car il lui manque un Rabelais, je ne puis m'empêcher d'évoquer non sans ironie cette conversation si fréquente par laquelle quelques-uns de ces gouvernants suppléent à celle familiale, hélas ! au cours du repas quotidien durant lequel le regard et l'ouïe sont guidés par la télévision.

On y entend proclamer avec un sourire triomphant que l'inflation du mois a été maîtrisée à 9,3 alors qu'elle

avait été prévue à 10,8, et qu'à la Noël elle ne sera plus que de 7,4.

Pendant que s'égrènent autour de la table familiale, pareilles satisfactions ministérielles, l'inflation se nourrit du rêve de chacun. C'est le père qui projette de changer son automobile avec un nouveau crédit, le fils qui rêve à sa moto, et la mère à une machine à laver encore meilleure que celle qui a fait son temps. D'ailleurs, aussitôt le discours de l'augure terminé, apparaissent sur l'écran de télévision toutes les convoitises qui s'offrent aux désirs et engendrent l'inflation, fruit de la nature humaine dans une Société où il est normal que le citoyen veuille profiter des progrès matériels qui procurent agrément à son existence. Il ne peut le faire qu'en anticipant sur ses gains futurs, en s'endettant. Effet normal de la nature humaine que l'Ecole Economique de nos jours paraît oublier parce qu'elle s'est trop éloignée de l'humanisme en pensant qu'il était possible de mathématiser ainsi tant de facteurs humains, comme on le voit dans ses traités et son enseignement.

La prévision est sage certes dans l'Economie politique, mais sa traduction mathématique paraît bien présomptueuse quand elle s'y arroe trop d'importance et c'est s'exposer à perdre son crédit pour les gouvernants que de laisser croire à leurs administrés qu'il est possible à coups de règlements et d'actes d'autorité, de maîtriser ce qui est en grande partie effet des sentiments humains et s'explique ainsi partiellement par des considérations morales qu'il ne faut pas méconnaître pour n'avoir à subir d'inéluctables discrédits.

Il y a une interpénétration entre la Psychologie, la Science économique et le Droit que le « pouvoir fonctionnaire » plongé dans ses abstractions et trop éloigné de la masse par l'oubli de laquelle, là comme ailleurs, le pouvoir fonctionnaire révèle ses faiblesses et expose l'Institution à en subir de fâcheuses conséquences.

Ainsi, de nos jours, s'exerce le Pouvoir, regrettablement dépourvu d'humanisme, certes par d'estimables serviteurs, mais qui n'ont vécu que dans les bureaux ministériels isolés des réalités si diverses de la Nation, dans un Paris qui, absorbant le sixième de la population nationale, effrayera toujours ses gouvernants. Ce pouvoir nous

fait regretter celui qui était exercé par des notables, mandataires élus, qui avaient peut-être moins de connaissances théoriques, mais dont le contact avec leurs mandants, leur avait fait éprouver, pour la majeure partie d'entre eux, le contraste des idées avec la réalité au cours de fonctions électives. C'était un pouvoir exercé avec plus de sagesse que celui qui se déploie de nos jours. Il est fatal d'en prévoir les inéluctables effets : la perte de confiance dans ceux auxquels on a délégué la souveraineté, d'autant plus qu'on mesure dans l'évolution de leur esprit le progrès des idées de leurs adversaires ! D'autant plus encore que le citoyen se sent ligoté par l'Etat dont il espérait être servi, car, merveille de l'application du progrès technique de notre époque, cette conception toute administrative de l'Etat a abouti à fichier plusieurs millions d'entre nous dans cette merveilleuse machine qu'est l'Ordinateur pour, en pressant sur un bouton, tout connaître de ce qui est notre vie préférée afin de mieux nous comptabiliser ! Merveilleux aboutissement de la science de l'homme, qui parvient ainsi à enregistrer tous les secrets de sa vie et à nous tenir en liberté surveillée à des fins de pénalisations fiscalisées !

Jadis, l'homme du Moyen Age se sentait surveillé par un Ange gardien, censeur de ses égarements, vigile de sa vertu ; celui de notre époque tient du gendarme et du contrôleur fiscal. Admirable République, gouvernée par des percepteurs au pays des « Droits de l'Homme et du citoyen » !

Ainsi, s'est perdu par disparition d'un humanisme, l'idéal de ce qui fut celui de ma génération : vivre dans une société où il y aurait pour le gouverné le moins de contraintes possibles avec un Etat qui serait au service du citoyen !

Si j'ai tenu, Messieurs, à vous révéler mon analyse personnelle de nos institutions, c'est dans l'espérance que si, un jour, quelque chercheur animé de curiosité, puisant dans les archives de votre savante Compagnie, puisse savoir ce que pensait d'elle un avocat de la ville de Nîmes, en l'an 1976 ! Puisse-t-il en instruire ses contemporains pour leur meilleur profit.

Indépendamment de ce caractère des gouvernants que nous nous sommes donnés depuis la Libération, la rédaction des lois qui fut jadis l'apanage d'un Parle-

ment où siégeaient plus de deux cents avocats, est devenue encore le privilège des hauts fonctionnaires de l'Etat, lesquels en ont seuls l'initiative ; ainsi proposant en avalanche leurs projets au Parlement, dans de courtes sessions, oubliant quelquefois de les promulguer, si les modifications qu'elles ont subi peuvent contrarier l'exercice de leurs conceptions ; ils dominant et dirigent le pouvoir législatif dont ils sont le moteur essentiel.

Malheureusement, il en résulte une prolifération de textes qui rend ridicule le principe : « Nul ne peut ignorer la loi ». Leur nombre est si considérable qu'il a fallu les numéroter du fait que, le même jour, il peut en être publié plusieurs dizaines. Par année, ces textes se chiffrent à plusieurs milliers ! Ainsi, on comprend que l'un de nos plus lettrés et savants confrères ait qualifié cette avalanche de textes de véritable « diarrhée législative ».

Où êtes-vous, savants Magistrats de l'ancien régime auquel Bonaparte avait confié la publication du Code Civil, que vous avez réalisée avec un langage racinien et une clarté cartésienne que je me plais quelquefois à relire dans le texte original que je possède ?

Car nos lois sont si confuses que, pour les appliquer et les faire comprendre, il faut y ajouter des règlements dit d'administration publique qui expliquent ce qu'elles ont voulu ordonner. Si pareille méthode avait été employée par les rédacteurs des 2.285 articles du Code Civil, il eut fallu prévoir une brouette pour les conduire dans nos Palais de Justice !

Mais, hélas ! Messieurs à côté des conséquences de cette absence d'humanisme qui n'a d'effet que sur une période de gouvernement et dont certaines prêtent à sourire, il en est de plus tristes pour notre civilisation que le juriste ne peut pas oublier, d'autant plus qu'elles résultent des Institutions, filles du Droit.

Au cours de l'Histoire, elles avaient reçu les bienfaits de hautes inspirations de l'esprit. La loi mosaïque mère du Christianisme, l'Hellénisme, fruit de la raison, mais aussi de l'harmonie, de la joie de vivre qui ont engendré une expression artistique et architecturale d'une éternelle beauté, et la dignité de l'homme dans le gouvernement de la Cité dont les principes de notre Révolution n'ont fait qu'exprimer l'universalisme qui a inspiré les Constitu-

tions de tant d'Etats ; autant de règles morales qui avaient enrichi les institutions et paraissaient orienter les Sociétés vers une perfection.

Or, pour la première fois dans l'Histoire, voici qu'à l'époque où il apparaissait que la technique issue des plus savantes spéculations de l'esprit avaient donné à l'homme des moyens qu'il n'avait peut-être jamais imaginés avec une telle puissance et une telle perfection, nous avons vu un Etat s'inspirer d'une philosophie qui lui a fait utiliser ses moyens, son organisation, sa puissance à des fins d'extermination de l'homme, insensibles aux plus déchirantes, aux plus émouvants des cris et des pleurs d'innocentes victimes ! Auschwitz, Dachau sonnent à nos esprits comme un réveil stupéfiant de la bête, voire du fauve qui sommeille dans l'homme, et le glas d'une espérance dont on honorait la Science qu'on pensait devoir ennoblir sans cesse l'esprit humain.

Ces tristes constatations éveillent en nous ce péché originel par lequel les théologiens décelaient les égarements et les perversions qui sont de la nature de l'Etre.

Ainsi à quels égarements peuvent aboutir les Institutions quand on évoque ces foules d'où montaient des chants glorieux et conquérants dans les cathédrales de rayons lumineux s'élevant dans le ciel de Nuremberg ! Elles s'étaient donné des chefs, elles s'étaient abandonnées avec fanatisme aux idéologies orgueilleuses sans la sérénité de l'esprit. Il s'est ainsi avéré que les moyens matériels que peut réunir l'Etat pouvaient aboutir à ce « viol des foules » qui depuis s'est propagé avec des conséquences moins déshonorantes, mais fait douter de trouver la sageses ailleurs que dans une élite.

Serait-ce que, selon la pensée de Nietzsche, le sort de l'humanité serait désespéré ?

On serait porté à le croire en évoquant qu'également, dans une manifestation non moins barbare, il est possible à l'homme volant dans l'éther à des hauteurs que nul oiseau n'avait jamais atteint, de presser sur un bouton pour anéantir des villes et répandre la mort sur des millions de ses semblables ; que la même possibilité lui est donnée depuis le fonds des mers et le flanc de nos montagnes pour réduire en poussière ce qui fut une civilisation, et même volatiliser sa propre espèce !

Quelle déception pour tous les esprits éclairés du siè-

cle passé qui ont cru aux bienfaits infinis de la Science ?

S'il ne surgit pas de notre civilisation un humanisme qui inspire les gouvernants et donne un sens à la vie ; si la raison humaine ne peut accéder à la sagesse, aussi bien dans la conduite de l'Etat que de l'orientation de la civilisation et la maîtrise de ses moyens, il ne peut en résulter que malheurs et exterminations.

Cet humanisme ne peut être que le fruit d'une élite. Quelques périodes de l'Histoire ont pu en connaître les bienfaits, elles sont rares et heureux ceux qui les ont vécues.

Il ne peut surgir que d'un effort mutuel de compréhension des dogmes spirituels comme économiques, car en chacun d'eux il y a eu à leur origine un élan de l'homme vers la justice et le bonheur et une respectable spiritualité.

Il faut se pencher sur les leçons de l'Histoire qui nous apporte un message issu des épreuves que le temps a fait subir aux égarements des civilisations et aux imperfections des Institutions, à tout ce qui dans la vie des sociétés a été ennobli ou bafoué par la nature humaine.

Pour tous ceux qui se livrent à cette prestigieuse science ou qui l'enseignent, quel immense devoir les attend ! Nulle spéculation intellectuelle n'exige autant de domination de ses propres passions, de sérénité d'esprit, de loyauté dans une recherche difficile pour ressusciter et faire comprendre le fait historique.

A côté d'estimables, laborieux et indispensables chercheurs qui collectent les faits, quelle masse considérable de connaissances faut-il réunir pour saisir leur enchaînement et les faire revivre avec l'esprit de leur époque. Quelle sagesse ce message de l'Histoire peut-il apporter, s'il est transmis avec le seul souci de la vérité. Car, elle met en évidence les effets de la nature humaine, aussi bien dans l'usage de ses moyens matériels comme des mystiques qui l'ont périodiquement inspirée, les égarements ou les gloires qui en sont issues.

Tout ce qui s'écrit, tout ce qui se crée dans l'art, qui est l'expression d'une pensée, tout ce qui s'enseigne engage une responsabilité, tout ce qui s'oriente vers la spiritualité est vénérable.

C'est dans la mesure où il se trouvera à notre époque une élite pour s'inspirer d'un effort vers la recherche de

la vérité et d'une perfection morale, dans un élan de mutuelle compréhension, avec une générosité qui étouffe les égoïsmes, la conviction aussi que nulle doctrine n'a pu concevoir les problèmes qu'elle entend résoudre avec les résonnances universelles qu'offre notre époque.

Il lui faudra d'autant plus d'ascendant spirituel et moral, qu'elle devra inciter la science à la prudence et la vouer à la seule recherche du bonheur de l'homme. Tâche immense, mais qui est à la mesure du péril qui est à conjurer, comme des moyens qui s'offrent à notre époque.

Cet exemple, Messieurs, vous le donnez ainsi dans notre cité, puisque je vois en vous les représentants de toutes les confrontations de notre histoire et de nos pensées. Il est un Olympe où les esprits élevés ne peuvent que communier dans une même espérance humaine, fruit de la réflexion et de la tolérance ; je rends grâce à votre indulgence de m'avoir accueilli parmi vous, pour y participer avec beaucoup de prudence et de modestie.

La séance est levée à 18 h 30. M. le bâtonnier Marcel Fontaine se rend dans la salle de Lordat où il reçoit les félicitations de ses confrères et de ses amis.

SEANCE DU 11 JUIN 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membres résidants ; M. Henri Arnaud, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Georges Martin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage :

R. du Colombier, *Seyne la grande tour, Histoire du Fort*, Gardanne, 1976.

André Pic, *Mes saisons, poèmes*, Le Vigan, 1976.

Henry Frayssinhes, *Les relations publiques de la justice*, Nîmes, 1976.

M. Félix Villeneuve lit une communication intitulée : *De Nicot à la campagne anti-tabac*.

En voici le résumé :

L'histoire du Tabac, depuis son introduction en Europe, est jalonnée de polémiques et de jugements contradictoires particulièrement au sujet de son action sur la santé.

Mais aujourd'hui la question se pose avec plus d'acuité. L'opinion publique est alertée, non plus à propos de quelques inconvénients mineurs et fugaces, mais au sujet de dangers plus graves.

Que la fumée du Tabac soit un facteur de risques importants, c'est un fait que personne ne songe plus à contester aujourd'hui. Le dossier « Santé » du Tabac apparaît très inquiétant et, actuellement dans le monde, des gouvernements amorcent une campagne anti-tabac destinée à sensibiliser l'opinion publique sur ces problèmes de santé. On va dénoncer de plus en plus les méfaits de « l'herbe à Nicot » et s'interroger aussi sur les raisons de son succès.

Quant à l'introduction du Tabac en Europe on est d'accord sur ce point : selon toutes les apparences il fut importé en 1518 dans la péninsule ibérique par un missionnaire espagnol. L'ambassadeur du roi de France François II, auprès de Sébastien, roi de Portugal, le nimois Jean Nicot, ayant reçu d'un marchand flamand l'herbe qui produit le Tabac, la cultiva dans son jardin et usa de ses feuilles rapées pour combattre ses migraines.

La reine Catherine de Médicis, mère du roi, souffrant des mêmes maux, en fut elle aussi soulagée. Un tel parrainage fit la fortune du Tabac.

Jean Nicot naquit à Nîmes, dans le courant de l'année 1530. Son aïeul paternel, son père et trois de ses oncles exerçaient dans cette ville l'honorable profession du notariat.

Il fut élevé à bonne école dans une famille comptant douze enfants. Ses études classiques terminées à Nîmes, il étudia le Droit et obtint le grade de Docteur. Son père avait résolu de faire de lui un avocat et espérait peut-être

le retenir plus facilement auprès de lui ; mais Jean Nicot avait compris de bonne heure combien salutaire pouvait être l'influence qu'un séjour à Paris exercerait sur sa profession et il rêvait de ce monde littéraire qui s'agitait dans la capitale vers le milieu de ce siècle essentiellement renaissant.

Par son amitié, son savoir, sa culture scientifique et littéraire Jean Nicot sut gagner la confiance du Garde des Sceaux et assumait la fonction de garde des Archives à l'Hôtel du roi. Au contact des diplomates, des juristes et des administrateurs il ne tarda pas à acquérir les qualités nécessaires et l'habileté du futur ambassadeur qu'il devait être un jour.

Henri II voulant reconnaître ses services et lui donner un témoignage éclatant de son estime le nomma en 1556, Maître des Requêtes en son hôtel. De cette époque date la fortune politique de Nicot.

Quoiqu'âgé seulement de vingt-neuf ans, Nicot fut choisi pour aller préparer la Cour et les seigneurs de Lisbonne au projet d'un mariage princier : celui du jeune Sébastien, roi du Portugal, avec Marguerite, fille du roi de France Henri II. Il fallait à coup sûr que l'entourage du roi eût apprécié le jeune maître de Requêtes pour permettre qu'il fut investi d'une telle mission aussi importante et aussi délicate.

De la célébrité de Jean Nicot il ne reste surtout de nos jours et dans le grand public que celle qui lui est due comme importateur du Tabac en France, point de départ de l'utilisation mondiale de cette plante. Aussi tous les Tabacs appartiennent-ils en systématique botanique au genre *Nicotiana*, nom qui fut créé en hommage à Jean Nicot.

Il n'existe probablement pas une plante au monde qui ait eu une fortune comparable à celle du Tabac et l'histoire de l'Herbe à Nicot est effectivement prodigieuse. Si, chez les Indiens du Nouveau Monde à l'arrivée de Colomb, sa fumée enivre les augures, charme les dieux, scelle la Paix, quatre siècles plus tard, cultivé sous toutes les latitudes, le Tabac occupe une place étonnante au plus profond de la vie individuelle, de la vie sociale de toutes les populations du globe.

On lui a attribué de tout temps des vertus médicinales et des pouvoirs magiques. Il faut bien dire qu'avec la

pomme de terre, la tomate, l'aubergine, le piment. la jusquiame, le datura, la belladone, le tabac appartient à la famille des Solanacées, curieuse famille végétale, aux nombreuses espèces parmi lesquelles le comestible côtoie le vénéneux.

Parmi les constituants du tabac, certaines substances toxiques appelées alcaloïdes occupent une place particulière, la nicotine constituant l'alcaloïde principal. Base organique, c'est un liquide huileux d'odeur vireuse, de saveur brûlante, très âcre. C'est un poison violent qui agit sur le système nerveux ; lorsqu'elle est ingérée en faible quantité son action se traduit par des vertiges, des nausées, des sueurs froides, malaises fréquemment éprouvés par le fumeur débutant. A forte dose elle est d'une toxicité élevée : elle provoque de vives douleurs de l'arrière-gorge et de l'estomac, un pouls faible et irrégulier, des défaillances, des convulsions et la mort ; c'est un poison violent du cœur.

Le tabac est redevable de la meilleure part de son succès auprès des fumeurs à la nicotine ; du moins est-ce à la nicotine qu'on rapporte surtout les effets du tabac ; c'est, dit-on une sorte d'ivresse, moins accusées certes que l'ivresse alcoolique, moins bruyante, moins agitée, moins durable ; une sorte d'euphorie qui atténue les ennuis, les chagrins, les préoccupations, qui calme dans une certaine mesure la faim et la soif, la fatigue, la douleur physique. Mais en même temps le fumeur accoutume son organisme à une certaine dose de nicotine dont il ne peut plus se passer par la suite sans ressentir les affres du manque.

De plus, la fumée du Tabac a une triple action : elle pénètre dans le poumon profond en y apportant des substances cancérigènes ; elle perturbe les mécanismes d'épuration du poumon à tous les niveaux ; elle favorise l'hypersecretion du mucus en réduisant son pouvoir bactéricide ; enfin elle déprime le système de défense immunitaire.

Si l'on voulait dresser un bilan détaillé des manifestations pathologiques dues au tabac on pourrait noter dans un ordre croissant de gravité :

— qu'il paraît bien établi que les adolescents qui fument précocement et exagérément subissent un retard manifeste dans leur développement ;

— les femmes qui fument pendant la grossesse ris-

quent plus que toutes les autres de mettre au monde un enfant mort-né ou hypotrophique ;

— sur le système nerveux le tabac agit soit par les troubles circulatoires qu'il provoque, soit par son action directe et élective sur les cellules nerveuses ; on lui doit aussi une baisse de la vision ;

— du côté circulatoire sont sans doute les accidents les plus fréquents du tabagisme chronique : palpitations, spasmes vasculaires, angine de poitrine, athérosclérose et infarctus ;

— du côté respiratoire la fréquence des irritations des muqueuses, de la toux et chez les vieux fumeurs le catarrhe chronique ne sont pas rares. Pour la bronchite chronique en particulier le risque est proportionnel à la quantité de tabac consommé.

Quant au redoutable cancer des poumons c'est une maladie pour laquelle la fumée apparaît comme le facteur essentiel de risque. On estime que 90 % de ces cancers sont directement imputables à la fumée ; 11.000 des 12.000 décès environ enregistrés chaque année en France à cause de cette maladie n'auraient pas lieu si l'on ne fumait pas. D'où les protestations justifiées des non fumeurs qui peuvent absorber la valeur de plusieurs cigarettes en respirant seulement la fumée des autres.

Le tabac joue un rôle considérable dans l'économie mondiale : sa production contribue pour une forte part à la subsistance de 80 millions de cultivateurs. La production mondiale annuelle est estimée à environ 4 millions de tonnes de feuilles séchées ; elle a plus que doublé depuis le début du siècle et son taux d'accroissement a été supérieur à celui de la population du globe.

Le Français fume relativement peu : 1.330 cigarettes par habitant en 1970 mais la consommation augmente et correspond approximativement à deux paquets de plus par habitant chaque année. Cette progression s'explique surtout par le tabagisme croissant chez les jeunes.

Actuellement la S.E.I.T.A., une des plus grandes entreprises françaises, fait tomber plus de sept milliards dans l'escarcelle nationale.

De nos jours une sévère réaction contre le tabac s'annonce un peu partout, particulièrement en France. Pour l'organisation mondiale de la Santé la cigarette est devenue un instrument de mort à l'égard duquel la neutralité

n'est plus permise. L'Académie de Médecine en France s'est récemment engagée dans cette campagne anti-tabac

L'anathème sur le tabac a donc été officiellement jeté et un comité national contre le tabac a été créé. Les partisans de cette lutte en arriveront-ils à accuser Jean Nicot d'être responsable des méfaits du tabac et feront-ils comparaître sa mémoire devant le Tribunal de l'Histoire ? Ce serait en même temps vain et injuste car s'il fut bien à l'origine de la prodigieuse réussite et de la miraculeuse propagation de cette plante dans le monde il ne fut que l'instrument aveugle du destin.

Près de quatre siècles plus tard il appartiendra peut-être aux hommes de notre génération, dans un esprit de liberté et de compréhension, de tolérer encore l'usage de cette plante qui paraît apporter à la fois oubli et soulagement dans la peine et le souci des hommes ou au contraire dans la poursuite de la recherche d'une certaine qualité de la vie, à cause de dangers réels de son usage, de la traiter comme un véritable fléau social.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 25 JUIN 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. Claude Escholier, Maître Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Aimée Vielzeuf, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membres résidants ; Mlle Metge, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie apprend avec regret le décès de Madame Lignières. Elle adresse à son mari, M. l'inspecteur Camille Lignières, ses très affectueux compliments de condoléances.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, Mme Langrand-Liron, romancière, est nommée correspondant de l'Académie.

La Commission des Bâtiments s'est réunie le 25 juin avant la présente séance. L'entreprise Ritter sera chargée de consolider le plancher de la salle de séances en renforçant par trois poutres métalliques les trois poutres actuellement existantes.

M. Joachim Durand lit une communication intitulée, *Les poétesses occitanes du Moyen-Age et de nos jours*.

En voici le résumé :

Certains auteurs, parmi lesquels il convient de citer Raynouard, Alfred Jeanroy, Joseph Anglade et Jules Vérant, ont dénombré, pour les XI^e, XII^e et XIII^e siècles, une vingtaine de poétesses occitanes.

Parmi les plus célèbres, certaines d'entre elles, comme Azalaïs de Porcairargues, Marie de Ventadour et Germonde de Montpellier, ont, à l'instar des troubadours, exprimé leurs sentiments d'amour d'une façon courtoise. D'autres, telles Castelloza, Tibors, Clara d'Anduze et la comtesse de Die ne se sont pas gênées dans les chansons dédiées à l'élu de leur cœur, pour laisser entendre qu'elles attendaient de lui autre chose qu'un sentiment platonique.

L'attitude réaliste de ces dernières poétesses infirmerait l'idée avancée par M. Jeanroy, qui met en doute la sincérité de ces rimeuses de vers et incline à penser que leurs déclarations d'amour ne sont qu'exercices littéraires et jeux de l'esprit.

Du XIII^e siècle à la fameuse réunion du 21 mai 1854 au château de Font-Ségugne, au cours de laquelle les félibres se déclarèrent les continuateurs des troubadours, la langue d'oc ne fut plus employée que dans la vie courante, et cela en dépit des efforts d'un Pierre de Garros, d'un Bellaud de la Bellaudière, d'un Pierre Goudelin, d'un Saboly, d'un La Curne de Sainte Palaye, d'un Fabre d'Olivet, d'un Jasmin.

Bien sûr, les œuvres des poètes provençaux modernes sont nettement plus brillantes que celles de leurs devanciers du Moyen Age. Le champ de vision s'est élargi, le style perfectionné, le vocabulaire enrichi, l'inspiration poétique a déployé d'autres ailes.

Même constatation chez les poétesses en langue d'oc des XIX^e et XX^e siècles par rapport aux poétesses occitanes du Moyen Age. Davantage de richesse d'idées et de

sentiments, une vue plus élevée sur toute chose. Le thème éternel de l'amour n'est certes pas absent de leurs poèmes, mais leur talent s'exerce sur bien d'autres sujets.

Parmi les plus célèbres poétesses contemporaines, citons Antoinette de Beaucaire, Brémonte de Tarascon, Mme d'Arbaud, Claude Duclos, Philadelphie de Gerde, Jeanne Barthès, Léontine Goirand, Mme Sully-André Peyre, Marcelle Drutel et Henriette Dibon (*Farfantello*).

Sans doute, aucune de ces poétesses modernes n'a attaché son nom à un chef d'œuvre de la classe de ceux de Mistral, d'Aubanel et de Joseph d'Arbaud. Il n'en reste pas moins que certaines telles Philadelphie de Gerde, Farfantello et Marcelle Drutel, ont signé des recueils dignes de supporter la comparaison avec les meilleurs ouvrages publiés, sous des signatures féminines, en langue française ou en tout autre langue.

Pour avoir magnifiquement décrit leurs sentiments et leurs émotions dans la langue de leur terroir, celle qu'ont parlée leurs aïeux, ces femmes poètes méritent qu'on les admire et qu'on les honore.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

Nouvelle série

N° 67

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



3^{em} et 4^{em} Trimestre 1976



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1976

Abonnement annuel 20 F.

Le N° 5,00 F.

SEANCE DU 15 OCTOBRE 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, membres résidents ; Mlle Alice Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Hervé Harant, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le professeur Maurice Auméras.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le secrétaire perpétuel donne diverses informations : M. Delaunay, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie, a été nommé Préfet Régional à Caen. Au nom

de la Compagnie, le Secrétaire perpétuel lui a adressé une lettre d'adieux.

L'Académie avait adressé au Secrétaire d'Etat à la Culture une lettre appelant son attention sur la mise en vente de l'ancien cellier de l'abbaye de Saint-Gilles et exprimant le vœu que cet édifice soit acquis par une collectivité publique. Le Secrétaire d'Etat a écrit, le 9 août 1976, à l'Académie que, sur ses instructions, la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites venait de verser une somme de 10.000 F à la municipalité de Saint-Gilles afin de lui permettre de réaliser l'achat de ce bâtiment.

Il a été fait hommage à l'Académie des ouvrages suivants :

Ildebert Exbrayat, *Si la Vaunage m'était contée*, La Bégude-de-Mazenc, 1976 ;

Aimé Bonifas, *Quand fleurit l'Amandier, Les protestants d'Espagne*, 1976 ;

Jean-Bernard Elzière, *La correspondance de Marie-Félice de Budos, marquise de Portes, avec le Grand Condé*, Nîmes, 1975.

Ce dernier ouvrage a été adressé à la Compagnie par M. Jacques Coquebert de Neuville qui, depuis 1926, est correspondant de l'Académie. Dans la lettre qui accompagne cet envoi, M. Jacques Coquebert de Neuville fait remarquer que l'opuscule de M. Elzière « met en lumière qu'un quart de sang cévenol, du chef de sa grand-mère maternelle, Louise de Budos, duchesse de Montmorency, coulait dans les veines du vainqueur de Rocroi ».

M. André Nadal renseigne l'Académie sur les travaux réalisés au cours de l'été afin de renforcer le plancher de la salle des séances. Il est remercié de l'activité qu'il a mise, une fois de plus, au service de l'hôtel de l'Académie.

M. le chanoine Raymond Marchand, vicaire général du Diocèse, lit une communication intitulée : *Saint-Charles et les Bourgades de Nîmes*, dont voici le résumé :

Le 23 novembre 1976, il y aura deux siècles que Mgr Charles-Prudent de Becdelièvre, évêque de Nîmes, bénis-

sait l'église Saint-Charles nouvellement bâtie. Plus d'un siècle s'était écoulé depuis que l'évêque Anthime-Denis Cohon avait confié ce qu'on appelait alors le faubourg des Prêcheurs, ou tout simplement, au sens languedocien du mot, les « bourgades » aux Pères de la Doctrine Chrétienne.

Nîmes avait longtemps vécu, depuis le haut Moyen Age, enserré dans ses murailles. Cependant, au cours des siècles, des couvents s'étaient bâtis à l'extérieur, notamment au nord de la ville le couvent des Prêcheurs, détruit par les protestants en 1567. Sur les ruines du couvent, un faubourg était né, qui comptait à la fin du XVII^e siècle de nombreux catholiques. A l'ouest et à l'est d'autres faubourgs, très peuplés, étaient à l'abandon moral et religieux. Mgr de Becdelièvre s'en émut, ainsi que les autorités de la ville. Après des enquêtes fort sérieuses, conservées dans les archives départementales, il décida d'ériger trois nouvelles paroisses, qui s'ajouteraient à celle de Saint-Castor, c'est-à-dire la Cathédrale.

Le nord de la ville fut érigé en paroisse le 20 octobre 1772 sous le vocable de saint Charles. D'après les estimations des auteurs de la *Topographie de Nîmes*, ce faubourg comptait 8.515 habitants. La chapelle du Séminaire, bâtie sur l'emplacement de l'ancien couvent des Prêcheurs, servit d'abord d'église paroissiale. Elle était insuffisante. Mgr de Becdelièvre décida de construire une église. Il obtint les fonds du Chapitre et de la Ville, mais celle-ci étant alors impécunieuse, il décida de prendre à sa charge les frais de construction et d'ameublement de la nouvelle église. Le bâtiment fut achevé en 1776 : il avait coûté 76.251 livres 13 sols 4 deniers. L'aménagement s'élevait à 22.211 livres. Sur ces dépenses, l'Evêque avait payé plus de 30.000 livres de ses deniers personnels.

La paroisse et le séminaire étaient confiés aux Doctrinaires. Ils le restèrent jusqu'à la Terreur ; l'église et le séminaire furent alors vendus comme bien national.

Après la Révolution, le clergé put reprendre possession de l'église et le Père Bonhomme, lui-même ancien doctrinaire, en fut nommé curé. Il resta près d'un demi-siècle dans cette charge. Dans une précédente communication, à l'Académie, sa personnalité a été évoquée, ainsi que les événements troublés qu'il traversa et qu'il sut dominer, en pasteur dévoué et parcifique.

Malheureusement, malgré le désir qu'il en eut, le Père Bonhomme ne put achever l'œuvre qu'il considérait comme nécessaire : l'aggrandissement de l'église. Cette mission était réservée à son deuxième successeur, l'abbé Guisnety, qui la mènera à terme en 1867.

Tout en décrivant les étapes de la construction de l'église Saint-Charles, l'auteur de la communication s'est efforcé de faire revivre ce peuple travailleur, fidèle et parfois bagarreur, des « bourgades ». Déjà le docteur Baumes nous avait laissé la description méthodique de cette population laborieuse, vouée aux travaux de la soie, de la bonneterie et de l'agriculture. Dans son enquête de 1840, le docteur Villermé reprend cette étude ; il souligne les qualités morales de l'ouvrier nimois qu'a si bien décrit notre compatriote Bigot.

Grâce aux documents tirés des archives paroissiales, nous pouvons constater la ferveur chrétienne que garde la paroisse Saint-Charles au XIX^e siècle. L'affection qu'elle porte à son Evêque et à ses prêtres, sa fidélité aux offices religieux, son attachement à ses traditions catholiques et royalistes, donnent à ce faubourg une coloration particulière qu'Ernest Daudet et son frère Alphonse, qui y ont vécu, sauront faire revivre dans leurs ouvrages.

A l'occasion du deuxième centenaire de la bénédiction de l'église Saint-Charles, il était bien juste d'évoquer ces « bourgades » qui, de la Boucarié à l'Enclos de Rey, ont été si étroitement mêlées à notre passé nimois.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 50.

SEANCE DU 28 OCTOBRE 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents: M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, Mme Christiane Lassalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Egdar Tailhades, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Henri Chabrol, M. André Modeste.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président fait part du décès du poète Jean Pourtal de Ladevèze, membre non résidant. Jean Pourtal de Ladevèze, né en 1898, avait obtenu le Prix Moréas en 1936, et le Grand Prix de la Société des Poètes français en 1966. Membre résidant dès 1928, il était devenu membre non résidant en 1946, lors de son installation à Paris. En hom-

mage au regretté disparu, M. André Nadal lit deux de ses poèmes : *Automnale* (dédiée à Marguerite et Pierre Hugues) et *La Coupe*, extraits de son dernier recueil *De jaspe et d'onyx* (Paris, Le Divan, 1975).

Le Secrétaire perpétuel communique à la Compagnie une lettre de M. Jean Déguilly, président de la Société Académique de l'Aube, qui demande des renseignements sur Léonce et Raymond Granet, nés à Roquemaure, le premier en 1844, l'autre en 1846.

Il annonce le décès de M. Paul Rojat, correspondant de l'Académie depuis 1944. Il était membre de la Société des Gens de Lettres, ancien officier, grièvement blessé pendant la guerre de 1914-18, il était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de Guerre avec palme et des médailles de la Somme et de Verdun.

L'Académie a reçu en hommage : le *Guide de l'Afficionado*, édité par la Fédération des Sociétés Taurines de France (section corridas), Nîmes, 1976.

M. Maurice Aliger lit une communication intitulée : *Protohistoire de la Vaunage*, qu'il résume ainsi :

En juinlet 1958, mon père, Emile Aliger, et moi-même, parcourions l'oppidum de Nages, à la recherche du passé. Arrivés à un pan de mur antique que mon père avait repéré, nous commençâmes à le dégager. Ainsi venaient de débiter les fouilles de la Vaunage. Spontanément, quelques amis nous apportèrent une aide plus ou moins sporadique. En 1962, vinrent s'adjoindre au groupe deux lycéens nimois, Michel et François Py, qui s'affirmèrent aussitôt comme de sérieux espoirs.

La même année, Henri Peyras ouvrait un chantier de fouilles sur l'oppidum de Mauressip, à Saint-Côme et Maruéjols. Un autre oppidum, celui de la Roque-de-Viou, à Saint-Dionisy était connu par les fouilles du Dr Marignan, exécutées entre 1912 et 1914 ; Michel Py obtint, en 1968, une première autorisation de sondage sur ce site. Un autre chercheur, Oscar Rappaz, avait aux environs de 1950, effectué de brèves recherches sur le plateau de la Liquières, à Calvisson ; en 1967, François Py reprenait,

de façon officielle, ces fouilles. Le site de Mauressip fut exploité par H. Peyras jusqu'en 1967 ; à partir de 1969, François Py lui succédait.

La responsabilité des fouilles de Nages m'incomba jusqu'en 1967, l'année suivante Michel Py fut chargé de poursuivre les recherches sur ce site. Enfin, en 1970, Michel et François Py découvrirent, à Calvisson, un autre site antique, l'oppidum de la Pont-du-Coucou et, à proximité, la nécropole de la Bergerie Lhermet, où le matériel de quatre tombes bouleversées fut recueilli.

Tous ces sites ont été occupés au cours d'une ou plusieurs époques de la période protohistorique qui voit se développer, après des occupations préhistoriques (moustérien, chasséen, calcolithique, bronze), la civilisation dite des oppida, dont les premières manifestations se rencontrent à Saint-Dionisy (La Roque-de-Viou) et à Calvisson (La Font-du-Coucou et le Roc de Gachone).

Vers 750, des villages de hauteur, appartenant à la culture des « champs d'urnes » (bronze final 3 B à faciès Mailhacien I), sont créés sur ces trois sites.

Les cabanes ont leur fond creusé dans le roc, leurs parois sont élevées en branchages et en pisé. Leurs occupants sont pasteurs, tout en pratiquant l'agriculture. Ces villages sont abandonnés vers — 650.

Quelques décennies plus tard (— 620 environ), au sommet de la Liquière, à Calvisson, une nouvelle occupation se manifeste, sous la forme de quelques rares fonds de cabanes, taillées dans le roc, sans défense visible. Premières importations notées en Vaunage : amphores étrusques abondantes. A partir de — 600, extension du village, apports grecs et massaliètes. Vers 530, le site est abandonné.

A l'autre extrémité du plateau, à la Font-du-Coucou, quelques fonds de cabanes marquent une nouvelle occupation (— 530 — 480), à laquelle se rattachent trois des tombes de la Bergerie Lhermet. Le mode de vie est identique à celui de la Liquière ; apports de « céramique grecque d'Occident » plus fréquents.

Un mamelon, Mauressip, s'élève entre les agglomérations de Saint-Côme-et-Maruéjols ; vers — 480, une petite population s'y installe, son mode de vie reste traditionnel. Entre — 430 et 400, la zone habitée s'élargit et, vers 430-425, on note une innovation, les premières habitations,

à pièce unique, construites à l'aide de pierres sèches parementées.

Entre 375 et 350, une tour isolée est élevée au sommet du mamelon : noyau de pierres calcaires recouvert de blocs taillés dans la mollasse burdigalienne. Ce revêtement, de type hellénistique, rappelle les remparts de Marseille et de Saint-Blaise, mais il est unique en Languedoc.

L'oppidum de MaureSSIP, poste de surveillance de la Porte de la Vaunage, petit col reliant la Vaunage à l'arrière-pays, continuera à prospérer jusqu'à environ — 30.

A la Roque-de-Viou s'installe, vers — 380, une nouvelle couche de population. Pour la première fois en Vaunage, un rempart de pierre, renforcé par des tours rectangulaires, est élevé, faisant du site un éperon barré. A l'abri de cette défense, des habitations en pierres sèches bien appareillées sont construites, sans ordre apparent.

A partir de — 350, on assiste à l'apparition de foyers richement décorés, de la monnaie, sous forme d'oboles de Marseille, de la céramique précampanienne et protocampanienne...

Vers 280-270, la population de la Roque-de-Viou se porte sur le très proche plateau des Castels à Nages. Un premier rempart, épais de 7,50 m, est construit, des habitations, dont seuls les foyers et les sols ont été retrouvés, ont donné des céramiques massaliotes et italiotes à vernis noir.

Vers 250, on assiste à un essor considérable de l'oppidum ; un rempart de 6 m d'épaisseur (*murus duplex*), renforcé par de nombreuses tours semi-elliptiques, est élevé pour protéger une vaste cité.

De longs îlots parallèles, séparés par de larges rues rectilignes (5 m) sont construits selon un plan d'urbanisme préétabli ; ils sont formés de longues cases à pièce unique.

De par son plan hellénistique, cette ville est la plus évoluée que l'on connaisse à l'heure actuelle en Gaule, bien que les matériaux employés restent traditionnels (pierre sèche, sols en terre battue, toitures légères).

Au cours du II^e siècle, l'expansion démographique provoque plusieurs extensions du domaine habitable. Vers 175, on constate l'adjonction, vers l'ouest, d'un mur de rempart qui double la surface défendue et, en outre, l'élai-

gissement de tous les îlots. De plus, vers 150, un nouveau rempart, se reliant aux anciens, est construit vers le nord. De ce fait, le plateau entier est remparé et l'aire enclose passe de 2 ha à plus de 4 ha.

Après un déclin temporaire, vers 120-100, l'oppidum va connaître, pendant près d'un siècle, sa période la plus florissante, avec une abondante population ; le rempart sud éclate et les habitations gagnent la pente méridionale.

Vers — 70, un temple de type *fanum* est bâti en pierres très bien appareillées, il est couvert de tuiles romaines (*tegulae et imbrices*), supportées par une solide charpente en sapin. Il se compose d'une *cella* centrale qu'entoure, sur trois de ses côtés, une galerie processionnelle ; quatre piliers monolithes forment, sur la façade sud et la face est, un petit portique. Ce *fanum* est, vers le sud, précédé d'une terrasse.

Ils rejoindront la villa romaine qui s'est consituée au pied des Castels, près de la source, dès le principat d'Auguste.

La civilisation des oppida présente, sur cinq sites et au cours de sept siècles, une remarquable unité qui s'explique par la stabilité du peuplement, des « champs d'urnes » à l'abandon de Nages.

Que le cadre d'existence soit le cercle de clayonnages des débuts ou la maison quadrangulaire, le mode de vie est pratiquement inchangé, une même civilisation agropastorale constituant le fondement d'une société qui se perpétue dans les limites d'une même région.

L'hellénisation, d'abord strictement commerciale, se manifestera, dès le IV^e siècle, sur l'habitat (maisons et remparts en pierres sèches), avant de connaître, au milieu du III^e siècle, son aboutissement dans l'exemplaire cité de Nages II.

La romanisation mettra un siècle à s'imposer, mais aura enfin raison de l'attachante culture des oppida.

Et cette originale civilisation gallo-grecque, que sept siècles d'indépendance avaient forgée, ira se diluer, se perdre, dans une tentaculaire et étouffante romanité.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, membres résidents ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président a représenté l'Académie aux cérémonies du 11 novembre ; d'autre part, M. Maurice Aliger la représentera à la réception organisée le 18 novembre par le Secours populaire français.

M. François Boyer, de Boissy-Saint-Léger (94), fils de Ferdinand Boyer, membre honoraire, récemment décédé, a adressé au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Le 7 novembre 1976.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous confirmer l'intention dont je vous ai fait part au cours de nos entretiens, lors de mes derniers passages à Nîmes.

Mon père, Ferdinand Boyer, m'a transmis le profond attachement qu'il n'a cessé d'éprouver tout au long de sa vie pour Nîmes, berceau de notre famille depuis bien des générations.

En souvenir de lui, je désirerais que les dossiers qu'il a constitués en plus de cinquante années de recherches historiques et artistiques, soient rassemblés en un fonds d'archives dont l'Académie de Nîmes aurait la propriété et dont les Archives Départementales du Gard pourraient assurer la conservation. Je souhaiterais bien entendu que l'accès à ce fonds puisse se faire sans réserves pour mes enfants et descendants au cas où ceux-ci entreprendraient de poursuivre les recherches de leur aïeul.

Mon père ne m'a jamais laissé ignorer la considération dans laquelle il tenait l'Académie dont mon cousin, Pierre Couëtard, me rappelle sans cesse l'utile activité.

Je souhaite vivement que mon offre rencontre votre agrément et celui des membres de votre Compagnie.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de ma déférente considération.

L'Académie décide d'accepter le don de M. François Boyer. L'accord de M. le Directeur des Archives Départementales sera sollicité.

Le site du Creux de l'Assemblée, haut lieu de l'histoire du protestantisme nîmois, serait menacé par la construction d'une route nationale. La Compagnie a demandé, il y a quelques années, le classement de ce site. M. André Nadal est mandaté pour entrer à ce sujet en rapports avec les pouvoirs publics.

Mme Christiane Lassalle-Guichard, conservateur-adjoint des Musées d'Art et d'Archéologie, correspondant de l'Académie, a assumé la lourde et difficile tâche d'inventorier, de restaurer et de présenter la collection Henri Bauquier consacrée à l'histoire iconographique et numismatique du comte de Chambord. En témoignage de reconnaissance, la médaille d'argent de l'Académie sera remise à Mme Christiane Lassalle-Guichard au cours d'une prochaine séance.

Sur proposition de la Commission des Prix, le prix annuel de l'Académie est décerné à Mme Frédérique Hébrard, née Chamson, pour son roman *Un mari est un mari* dont l'action se déroule à Nîmes et au Grau-du-Roi.

Le lieutenant-colonel Henri de Seguins-Cohorn, de Saint-Quentin-la-Poterie, correspondant, nous a offert un exemplaire d'une plaquette intitulée : *Descendance de Gabriel de Froment-Fromentes, baron de Castille (1747-1826)*, Uzès, 1976.

M. le bâtonnier Edgar Tailhades rend compte d'un ouvrage de M. Georges Martin, *La Camargue au temps passé*. Il s'exprime ainsi :

Georges Martin est un poète qui possède aussi la minutie d'un chercheur.

Son dernier ouvrage, *La Camargue au temps passé*, en est l'illustration. Cent quarante documents iconographiques baignent, passez-moi l'image peut-être audacieuse, dans une atmosphère de ferveur, de goût artistique et de délicate poésie. Les pages écrites par notre confrère sont dans le droit fil de son livre intitulé, *Nîmes, au temps passé*, et même aussi, à mon sens, de celui qu'il consacra aux écrivains qui chantèrent les beautés et les séductions de la cité des Antonins.

La Camargue traditionnelle ne pouvait qu'attirer le talent littéraire de M. Georges Martin. Cette terre de mirage et de mystère, où tout se confond dans l'infini de la mer et du ciel, notre ami la sent par tous ses fibres ; elle n'a cessé de nourrir ses rêves et de faire naître en lui la plus tendre émotion. Et puis, n'a-t-elle pas été l'inspiratrice constante et généreuse de Joseph d'Arbaud dont Georges Martin apparaît comme un disciple et qui, comme l'auteur de *la Bête du Vaccarès*, demeure fidèle au ly-

risme dont aucune mode qui passe n'entache la pureté, à celui de la bonne source.

Les touffes de saladelles, l'ampleur des espaces, ce royaume de la magie, c'est à eux que notre ami dit sa gratitude, pour avoir gardé intact dans sa solitude et sa grandeur un coin du monde où la vanité des tumultes, les fausses gloires et les agitations misérables n'ont pas leur place, tant elles seraient incompatibles avec la sérénité de la lumière et la sagesse que la terre a inculquées aux hommes parce qu'ils n'ont point voulu la quitter.

J'ai éprouvé un plaisir de qualité à lire les lignes que la plume de Georges Martin a tracées, en évoquant la Camargue de naguère que des barbares au temps actuels, par inconscience ou snobisme, ont tenté de défigurer. Vous y prendrez vous aussi, j'en suis sûr, grande joie. Mais, ensemble, formons le souhait que ce pays aux merveilleuses couleurs et qui fait lever dans l'âme de si larges résonances reste, en dépit de nombreux sacrilèges, celui du taureau légendaire et du soleil, maître de la vie.

M. l'inspecteur Camille Lignières rend compte d'un ouvrage de M. Aimé Bonifas : *Quand fleurit l'amandier, les protestants d'Espagne*. Il s'exprime ainsi :

Le pasteur Aimé Bonifas vient de publier un livre qui ne manquera pas d'intéresser nombre de lecteurs, et pas seulement ceux qui appartiennent à la religion réformée.

L'auteur est bien connu dans les milieux protestants en tant que président du *Comité Pro Hispania* qui œuvre pour l'évangélisation de l'Espagne, mais aussi en sa qualité de secrétaire exécutif de la *Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe*. Ses fréquents voyages en Espagne, les nombreux documents qu'il a recueillis au cours de ses contacts avec les réformés de la Péninsule le qualifiaient hautement pour écrire son livre.

Malgré ce que l'on a dit parfois, il y a bien un protestantisme espagnol. Dès le XVI^e siècle, ses représentants furent poursuivis comme hérétiques et livrés au bûcher par l'Inquisition. Les autodafés tristement célèbres de Séville et de Valladolid en 1559 et 1560 en sont de cruels épisodes. L'auteur nous conte leur tragique histoire. En raison de la constance des réformés dans leur foi, les per-

sécutions ne purent aboutir à l'extinction du protestantisme mais seulement à sa mise en veilleuse.

Au XIX^e une nouvelle Réforme va se faire jour grâce à l'esprit de libéralisme qui apparaît après la révolution de 1868 et l'installation éphémère de la première République espagnole. C'est alors que l'on voit se former en Espagne, dans toutes les régions, un certain nombre d'Eglises réformées évangéliques. Ce mouvement s'amplifie avec l'aide de comités missionnaires étrangers. Si bien que l'on peut dénombrer en Espagne, à l'heure actuelle, 64 lieux de culte réformé, avec 40.000 membres actifs pour un total de 100.000 à 120.000 protestants. La documentation d'Aimé Bonifas à cet égard est précise et complète.

Mais contre ce protestantisme qui s'affirme, les persécutions vont reprendre, sauf pendant les quelques années de vie de la deuxième République espagnole (1931-1936). Nouvelle recrudescence de persécutions sous le régime franquiste qui bénéficie d'un Concordat particulier avec le Saint-Siège et reconnaît la religion catholique comme religion d'état. Dès lors, la situation des protestants est des plus précaires. Difficultés sans nombre pour les baptêmes, les mariages, les enterrements des protestants, pour l'ouverture des temples, des écoles protestantes, pour la célébration du culte, la diffusion de la Bible, l'impression des catéchismes, des cantiques... Il y a même en 1947 des temples saccagés ou fermés, des violences contre les pasteurs, des Bibles saisie à la douane et brûlées.

Cependant, la déclaration du Concile Vatican II sur la liberté religieuse va obliger le gouvernement de Franco à introduire lui aussi la notion de liberté religieuse dans une loi de 1967. Aimé Bonifas en fait une analyse serrée. Il montre que les droits reconnus aux non-catholiques par certains articles « se trouvent remis en question par d'autres ». En fait l'Espagne de Franco résiste au libéralisme de Vatican II. Cette loi dite de « liberté religieuse » ne saurait satisfaire les non-catholiques espagnols.

L'auteur montre ensuite le rôle positif qu'a joué en Espagne la minorité protestante en provoquant un renouveau de la foi dans de nombreux foyers et même en obligeant parfois l'Eglise catholique à un retour aux sources. Il souhaite avec les protestants que l'esprit de liberté pénètre l'Espagne nouvelle, cette Espagne où, selon le titre du livre « fleurit l'amandier », c'est-à-dire la fleur pré-

coce du printemps, toujours annonciatrice d'un prochain renouveau.

Nous ne saurions trop féliciter l'auteur pour sa documentation précise et son analyse lucide.

« La présence protestante, dit-il en conclusion, a contribué à poser le problème des libertés et des droits de l'homme et à faire évoluer les esprits... Le combat pour la liberté religieuse se relie organiquement au combat pour les libertés fondamentales d'opinion, d'association, de presse, d'éducation proclamées par les institutions internationales... La liberté est indivisible... Sans liberté il n'y a pas d'homme debout, lucide, responsable... »

Tel est le livre du pasteur Bonifas. C'est un livre sans passion. Il lève le voile sur l'histoire de la Réforme espagnole, sur les persécutions dont elle fut l'objet, sur son organisation actuelle, enfin sur le rôle qu'elle peut jouer dans une Espagne qui, nous l'espérons ardemment, va enfin prendre un libre essor. C'est un livre de bonne foi, écrit avec la compétence d'un bon connaisseur de l'Espagne. Que l'auteur soit remercié de nous l'avoir donné.

M. Camille Lignières présente ensuite une communication intitulée : *Un réformateur scolaire espagnol, Joaquim Costa (1846-1910)*, dont voici le résumé :

C'est un des réformateurs scolaires qui, à côté de Giner de los Rios, va tenter de répandre les mêmes idées pédagogiques qui font l'intérêt et la force de *l'Institution libre d'enseignement*.

Après une enfance très dure Costa peut enfin aborder les études universitaires. Refusé à un concours pour un poste de professeur d'Université — sans doute pour ses idées républicaines — il trouve un refuge à *l'Institution libre d'enseignement* où il professera le droit politique et l'histoire de l'Espagne.

Il est connu pour les formules à l'emporte pièce qu'il a le génie de lancer. Telle : « *Fermons à triple tour de clef le sépulcre du Cid* », pour inciter les Espagnols à se débarrasser du passé pour songer au présent et préparer l'avenir. Telle encore la formule : « *Ecole et garde-manger* » qui eut un grand retentissement. *Ecole* signifiait pour Costa : plénitude de culture, et *garde-manger*, plénitude d'alimentation. Il fallait, pensait-il, donner au peuple la

possibilité de vivre, le sortir de la misère pour lui permettre de s'instruire. Sa formule allie un idéal économique et social à un idéal de culture.

Il réclamait des millions, beaucoup de millions, pour construire des écoles, des millions encore pour former des maîtres de qualité, et encore des millions pour permettre aux enfants de fréquenter l'école en libérant leurs parents de la misère.

Pour Costa l'école a un rôle social. Dispensatrice de l'éducation, elle est en même temps réformatrice des mœurs. Ses idées pédagogiques sont des plus avancées. Disons même qu'elles étaient révolutionnaires à son époque, car elles devançaient son temps. Elles sont aujourd'hui en accord avec les nôtres, avec celles que nos maîtres et professeurs mettent en pratique.

Pour Costa l'école ne doit pas s'enfermer entre quatre murs et se couper du monde extérieur. Elle doit au contraire se plonger dans la vie : tout doit être pour elle un enseignement. Il ne faut jamais séparer l'école de la vie. Est-il rien de plus actuel ?

Il voulait aussi que, selon la formule anglaise, l'élève apprenne en agissant (*learning by doing*).

En ce qui concerne les maîtres il voulait pour eux une situation améliorée qui les élève en dignité. Il souhaitait pour eux une formation pédagogique de qualité, celle par exemple du « *pupil teacher* » anglais ou de « *l'élève-maître* » français.

Il proposait une prolongation de la scolarité jusqu'à treize ans, une réorganisation des écoles rurales, le développement des maternelles et des écoles d'adultes (pour lutter contre l'analphabétisation).

Il préconisait — et c'était bien audacieux à son époque — la gémination, l'organisation du travail manuel, la création de colonies de vacances...

L'enseignement secondaire devait avoir, pensait-il, un régime éducatif tel que chaque professeur se mêle plusieurs heures par jour à la vie des élèves ; il voulait aussi pour ces derniers une vraie éducation physique sur le stade.

Pour l'enseignement supérieur il réclamait l'autonomie des Universités, le développement du régime des bourses, l'augmentation des moyens d'études pour les étudiants (laboratoires, bibliothèques, voyages...). Il prônait surtout

l'égalité de la femme et de l'homme devant l'instruction...

Idées bien audacieuses dans cette Espagne de la fin du XIX^e siècle. Elles ont mis longtemps à prendre corps. Elles font de Giner de los Rios et de Costa des précurseurs inspirés. Ils ont l'honneur de montrer la voie à l'Espagne.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 40.

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membres résidants ; Mme Christiane Lassalle-Guichard, Mme Carmen Déchery, sœur Chantal Bauquier, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jacques Larmat, M. Henri Chabrol, M. Jean Sablou, M. Claude Escholier, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel a reçu une lettre de remerciements de Madame Frédérique Hébard a qui a été attri-

bué le prix annuel de l'Académie pour son roman : *Un mari est un mari*. Madame Frédérique Hébrard est la fille de M. André Chamson, de l'Académie française, et de Mme André Chamson (Mme Lucie Mazauric), tous deux membres non résidants, et la petite-fille du très regretté président Félix Mazauric.

M. Jacques-Henri Robert, des Pavillons-sous-Bois (93), docteur de l'Université de Paris-Sorbonne, membre du Centre d'études de politique étrangère, a manifesté le désir d'être désigné comme correspondant. Il a été informé que le règlement de l'Académie exige que sa candidature soit présentée par trois parrains.

M. Joachim Durand rend compte de l'ouvrage de M. Jean-Bernard Elzière : *La correspondance de Marie-Félice de Budos, marquise de Portes, avec le Grand Condé*.

Le livre de M. Jean-Bernard Elzière est relatif à la correspondance échangée entre Marie-Félice de Budos, marquise de Portes, et le Grand Condé.

Le Grand Condé était le cousin germain de Mademoiselle de Portes (c'est ainsi qu'on appelait la marquise Marie-Félice). Cette dernière, dont la fortune n'était pas négligeable, lui avait laissé entendre qu'il serait son héritier, ce qui n'arriva pas, le vainqueur de Rocroi étant mort avant la marquise.

Cette promesse qui, à n'en pas douter, eût été tenue si les circonstances l'eussent permise, autorisait Marie-Félice à demander protection, recommandations et menus services, soit pour des protégés, soit pour ses propres affaires à son puissant cousin.

C'est ce que nous apprenons par la lecture des trente-trois lettres publiées par M. Elzière et qui ont été retrouvées dans la correspondance du Grand Condé conservée dans la Bibliothèque du château de Chantilly.

L'échange des lettres entre les deux cousins germains a été grandement facilité par l'intermédiaire de Jean d'Audibert, comte de Lussan, parent de Mademoiselle de Portes et premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé.

Certaines des lettres en question sont relatives à

l'agitation constatée dans les Cévennes à l'époque contemporaine de la Révocation de l'Edit de Nantes : ce sont celles qui présentent le plus d'intérêt.

La trente-deuxième de ces missives est une très belle lettre adressée en 1666 par Marie-Félice de Budos à sa sœur cadette Diane-Henriette, devenue duchesse de Saint-Simon. C'est un éloge funèbre abrégé de sa marraine Marie-Félice des Ursins, vénérable mère de la Visitation Sainte-Marie, de Moulins, entrée en religion à l'âge de 32 ans, après avoir perdu son époux, le duc Henri II de Montmorency, décapité en 1632 à Toulouse, sur l'ordre de Richelieu.

A la fin de l'ouvrage, M. Elzière a précisé toutes les sources d'information qu'il a utilisées et a rédigé un certain nombre de courtes notes « destinées à mieux connaître certaines assertions rencontrées à la lecture des lettres ».

L'auteur a fait précéder le texte des lettres d'une introduction dans laquelle il résume, en quelques pages, la vie de Mademoiselle de Portes.

Afin de ne pas allonger outre mesure ce modeste compte-rendu, je n'indiquerai, ci-après, que les principales étapes de l'existence de la célèbre marquise.

Née au début de l'année 1626, à Agde, elle était la fille aînée d'Antoine-Hercule de Budos, marquis de Portes, vicomte de Theyrargues, officier du Roi ayant combattu les protestants sous Louis XIII et qui fut tué au siège de Privas le 27 mai 1629.

Elevée par une tante vertueuse, abbesse d'un monastère à Caen, elle fit, jeune encore, vœu de chasteté, auquel elle se conforma.

Elle partagea sa vie entre Paris (où sa mère s'était remariée et où vivait sa sœur Diane-Henriette) et le Languedoc, où elle séjourna à différentes reprises, tantôt dans son château-couvent de Theyrargues, tantôt dans son château-forteresse de Portes.

Elle revint, sur l'ordre du Roi, dans les Cévennes pendant les deux années contemporaines de la Révocation de l'Edit de Nantes, période pendant laquelle elle eut vraisemblablement le sort de trop laisser la bride sur le cou à ses officiers, qui commirent des excès dans la conversion des réformés.

Bien que la marquise de Portes ait fait tout au long

de son existence, tant dans la capitale que dans les Cévennes, de nombreuses bonnes œuvres, elle n'a pas été présentée sous un jour favorable par Saint-Simon. Dans ses *Mémoires*, il l'a qualifiée de « laide, méchante, glorieuse et artificieuse ». Un tel jugement manque de galanterie et, vraisemblablement, d'objectivité, car il ne faut pas oublier que notre marquise s'est défendue énergiquement, pendant de nombreuses années, contre les membres de la famille du mémorialiste qui plaidaient contre elle pour une question d'intérêts.

Avant de mourir, le 10 septembre 1693 à Paris, à l'âge de 66 ans, la marquise de Portes avait légué tous ses biens au prince François-Louis de Conti, prince de la Rochesur-Yon, dont le père Armand de Bourbon, prince de Conti, était son cousin germain.

M. Elzière — ce sera ma conclusion — a fait œuvre utile. En publiant les lettres dont il s'agit, il a projeté un éclairage supplémentaire sur la personnalité de la marquise de Portes. Comme il le souligne lui-même, ces lettres, sans « réhabiliter » la dite marquise « la font apparaître plus humaine, plus attachante et, parfois même, pleine d'humour ».

L'ordre du jour appelle la remise de la médaille d'argent de l'Académie à Mme Christiane Lassalle-Guichard, correspondant.

M. le président Panet s'adresse à elle en ces termes :

Madame,

La charge de Président de notre Compagnie comporte parfois des obligations pénibles voire douloureuses.

Il en est par contre de fort plaisantes et celle qui m'incombe aujourd'hui est certainement l'une des plus agréables. Je ne manquerai pas de marquer cette journée d'un gros caillou blanc puisqu'elle m'apporte une double satisfaction : vous rendre hommage et accueillir à nouveau parmi nous notre confrère M. Modeste.

Vous êtes née, Madame, à Feurs dans la Loire. Vos brillantes études supérieures à la Faculté de Lyon ont été couronnées de succès par une double licence : histoire et géographie d'une part, histoire de l'art et d'Archéologie

d'autre part. Vous êtes entrée immédiatement après dans la vie active et avez participé en 1951 aux fouilles du cimetière mérovingien de Curtil-sous-Burnaud en Côte d'Or tandis que vous dressiez un inventaire des collections gallo-romaines du musée de Lyon.

Votre compétence remarquée vous obtenait alors en 1952 le titre de conservateur du musée gallo-romain de Feurs. C'est pendant cette période que vous publiez une étude sur les Epées proto-historiques du Musée des Beaux Arts de Lyon dans le *Bulletin des musées lyonnais*.

La nomination en 1955 de M. Lassalle en qualité de conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de notre ville vous amène à Nîmes et tout naturellement et très justement vous êtes nommée en 1956 assistante de ces musées formant aussi le couple exemplaire dont parle Saint-Exupéry : « Aimer, c'est regarder ensemble dans la même direction ».

A partir de cette nomination vous vous attachez aux riches collections de nos musées et vous prenez à cœur, avec M. Lassalle, de réorganiser entièrement le Musée d'Archéologie. Autant passionné de muséographie que de sciences, vous ordonnez les galeries, mettez en valeur les collections et les pièces rares aboutissant au résultat que l'on connaît : un beau musée aussi élégant que disposé pour l'enseignement du public et les étudiants ; en un mot une réussite éclatante et incontestable.

C'est cette même réussite que vous obtenez pour notre Académie en dressant le catalogue de la collection Henry Bauquier de l'iconographie du comte de Chambord et en réalisant l'exposition des différentes pièces qui la composent et que nous irons tous ensemble admirer dans quelques instants.

On ne vantera jamais assez la richesse de cette collection, quasiment inconnue et le magnifique cadeau ainsi fait à notre compagnie par notre savant et regretté confrère Henry Bauquier.

Quel enrichissement pour notre Académie comme l'est pour notre ville les trésors accumulés par lui dans notre musée du Vieux Nîmes.

C'est donc au classement et à la mise en valeur de la collection consacrée à l'iconographie du comte de Chambord que vous vous êtes consacrée. On ne sait ce que l'on

doit le plus admirer de la somme de travail que cette œuvre représente ou du goût avec lequel elle est réalisée.

Qu'il s'agisse des gravures, lithographies et photos, des objets divers rappelant le souvenir du comte de Chambord, des médailles à son effigie, le tout est classé avec un ordre chronologique depuis la naissance du Prince et son baptême jusqu'à sa mort ; chaque pièce est assortie d'une légende explicative avec référence.

On sent, Madame, que vous avez eu la chance de faire de votre passion votre métier. Votre labeur exaltant, vos travaux se confondent avec votre vie.

Merci d'avoir ainsi enrichi notre vieil Hôtel.

Aussi suis-je un peu confus qu'une telle réalisation ne soit pas récompensée par une manifestation plus éclatante et à votre mesure. Notre « Conseil des Sages » a cependant justement estimé qu'il serait plus prudent de faire preuve de discrétion et de ne pas trop étaler nos richesses qui ne manqueraient pas d'encourager bien des convoitises.

Dans ces conditions, Madame, j'ai l'honneur de vous remettre tout simplement avec quelques roses, la médaille de notre Académie. Sa modestie ne doit pas vous faire douter de l'ampleur de notre gratitude.

Le président remet à Mme Christiane Lassalle-Guichard la médaille sur laquelle a été gravée l'inscription : *Hommage à Christiane Lassalle-Guichard, 1976*, et lui offre une gerbe de roses.

Mme Christiane Lassalle-Guichard remercie chaleureusement le président et les membres de l'Académie.

M. André Modeste, membre résidant, surnuméraire, qui succède à M. Jean Sablou, membre résidant devenu membre non résidant, prononce l'éloge de son prédécesseur. Mais avant de lui donner la parole M. le président René Panet le salue ainsi :

Mon cher Confrère,

Je dis bien, mon cher Confrère, et non simplement Monsieur, comme il est d'usage dans notre Compagnie, à l'occasion de la réception d'un nouveau membre.

Je ne saurais oublier, en effet, que vous êtes déjà des nôtres par votre qualité de membre non résidant et que vous l'étiez encore bien plus par celle de membre résidant avant d'avoir fait valoir vos droits à la retraite pour un éphémère séjour dans cette Catalogne si chère à votre cœur, comme elle l'est également au cœur de tous les Ni-mois qui, malgré les réalités géographiques, s'estiment plus provençaux que languedociens et qui surtout n'oublient pas que c'est de Catalogne, il est vrai du versant espagnol, que nous est venue cette *Coupe sainte*, dans laquelle j'ai eu personnellement l'honneur de tremper mes lèvres à l'occasion d'un banquet de la *Santo Estello* qui se tenait à Carpentras où j'étais alors premier substitut du Procureur de la République.

Vous ne pouviez résister longtemps aux charmes de la Provence et au souvenir des nombreux amis que vous aviez laissés. Votre retour parmi nous me rappelle la parabole de l'enfant prodigue que nous relate l'Évangile. Certes nous n'immolerons pas le veau gras. Nous n'en avons pas et toute manifestation similaire ne manquerait pas de provoquer les foudres de notre Trésorier ou même de notre Secrétaire perpétuel, tous deux si justement ménagés de nos deniers. Du moins, je puis vous affirmer que la joie du père de famille de l'Évangile ne dut pas être plus grande que celle que nous procure votre retour parmi nous.

Cette joie est d'autant plus grande qu'elle n'est pas la conséquence de la disparition de l'un d'entre nous, mais due simplement au départ de notre ville, pour un avancement professionnel d'un des membres les plus estimés de notre Compagnie pour sa haute culture, sa discrétion, son amabilité, sa serviabilité et sa gentillesse ; la Providence faisant bien les choses, ce sont les mêmes qualités que nous retrouvons en vous.

Nous sommes en conséquence assurés, mon cher Confrère, que toutes ces qualités auxquelles il convient d'ajouter votre finesse d'esprit, votre humour pétillant mais toujours de bon ton, votre générosité de cœur dont nous connaissons l'efficacité agissante seront un des charmes renouvelés de nos futures séances.

M. André Modeste remercie le président de ses paroles aimables et fait l'éloge de M. Jean Sablou.

Monsieur le Président,
Mademoiselle,
Mers chers Confrères,

C'est la seconde fois que je me trouve à cette place où, au fil des ans on pourrait presque dire au cours des siècles, tant d'entre vous et de vos prédécesseurs, tant d'éminents hôtes de passage, tant de hautes personnalités aux titres éclatants, se sont adressés aux membres de notre Compagnie pour faire ce que vous appelez modestement une « communication », adresser leurs remerciements de nouvel élu, rappeler les mérites d'un confrère enlevé par la Camarde ou appelé, pour une raison quelconque, à s'éloigner de la rue Dorée. Les propos tenus sont, selon l'occurrence, teintés d'émotion, empreints de reconnaissance et de l'humilité de rigueur, sévères quant à leur sujet, parfois émaillés d'humour, d'un humour de bon ton, cela va de soi, à l'occasion remplis d'élangs poétiques, mais toujours enrichissants et nourris de substantifique moëlle, jamais entachés de futilité, d'inutile verbosité ni, bien entendu, d'atteinte à notre langue. C'est pour cela qu'ils sont chaque fois écoutés avec une rare attention ainsi qu'en témoignent les débats traditionnels qui leur font suite, débats souvent animés par la noble passion du savoir, mais toujours de haute tenue et où la science, l'érudition, l'expérience des uns et des autres s'harmonisent et s'affrontent en des joutes courtoises.

Vous pouvez vous étonner, mes chers confrères, de cet exorde quelque peu solennel et qui ne vous apprend rien. J'ai voulu seulement vous dire les impressions par moi ressenties en assistant ou en participant — insuffisamment — à vos séances ou en lisant, dans les *Mémoires* de notre Société, les comptes rendus de ses travaux de naguère et d'autrefois. Et puis..., et puis, vous savez que les anciens rétheurs distinguait plusieurs sortes d'exordes. J'ai choisi l'exorde dit « insinuant » par lequel, suivant la définition du *Larousse*, l'orateur cherche à se concilier la bienveillance de son auditoire. C'est que j'ai grand besoin de votre bienveillance, me sentant, pour tout dire, terriblement intimidé de me trouver exposé à la redoutable critique d'un aréopage de la qualité de celui que vous formez, plus intimidé peut-être, parce que maintenant je

connais la pertinence de vos appréciations, que je ne le fus à ce jour de 1961 où je vous exprimai ma gratitude de m'avoir accueilli parmi vous après une élection de Maréchal, à l'unanimité, unanimité à vrai dire dont je n'avais pas à tirer une particulière fierté, toutes les élections en séance plénière étant le résultat d'un consensus général, le choix des candidats, la pesée de leurs mérites, les interventions de l'avocat du diable se faisant réglementairement à l'intérieur de chacune des trois sections de l'Académie, dont la décision est toujours entérinée par la Compagnie siégeant toutes sections réunies. Sage procédure qui permet d'éviter les froissements de susceptibilité et d'amour-propre.

Ceci dit, et avant d'aller plus outre, je ne crois pas inutile de vous dire, pour expliquer ma présence parmi vous, comment il y a quinze ans, j'eus l'honneur d'être compté par les académiciens de l'époque dont beaucoup, les dieux en soient loués, sont encore présents et bien vivants. Que les mêmes dieux fassent qu'il en soit longtemps ainsi. Je pense que notre Compagnie, faute de garantir à ses membres l'immortalité, comme la grande maison de Paris, leur assure une persistante jeunesse du cœur et de l'esprit : nous en avons la preuve parfaite en M. le pasteur Brunel dont nous admirons tous l'alacrité, l'entrain juvénile, la curiosité passionnée et l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche l'homo sapiens et son environnement.

Alors que j'étais encore dans les fonctions que vous savez, je reçus la visite d'un de vos confrères, M. Paganelli, inspecteur général de l'Education Nationale, parfait lettré et homme de grand savoir, qui fut Préfet du Gard à la Libération, charge dans laquelle il se fit remarquer par une autorité modulée, une sûreté de jugement et une modération qui, dans cette période troublée évitèrent bien des injustices et bien des drames. Sans raison apparente, il se prit de sympathie pour ce fonctionnaire d'un ministère qui en inspire généralement peu. Il revint me voir en des visites désintéressées. Et un jour, tout à trac, il me demanda s'il m'agrèerait d'être admis à l'Académie de Nîmes. Je lui fis part — et ce n'était pas modestie de convenance mais appréciation exacte de mes insuffisances — de la minceur de mes titres à recevoir cet honneur. Il passa outre. Néanmoins, il me posa une question qui ne laissa pas de m'étonner. Il me demanda si j'étais protestant,

catholique ou indépendant, alias « sauvage », me donnant aussitôt le pourquoi de son interrogation. C'est ainsi que j'appris l'existence de ces trois sections qui sont nées de raisons historiques. J'estime qu'il est heureux que cette tripartition se soit maintenue jusqu'à nos jours encore, Dieu merci, qu'elle soit maintenant sans intérêt pratique : un corps comme le nôtre se doit de maintenir les traditions. « Le passé, c'est dépassé » disent nos jeunes ; ils ont tort le passé reste toujours vivant et il conditionne le présent.

M. Paganelli convainquit ses confrères et c'est ainsi que je comparus devant vous pour faire mon discours de remerciement, discours qui fut bref, qui ne laissera pas de traces impérissables dans la mémoire des générations et qui faillit finir en catastrophe. Alors qu'en guise de péroraison je m'adressais en une éloquente prosopopée, « éloquente » entre guillemets, au buste de Jean-François Régner qui était alors sur une sellette, dans un coin de cette salle, je vis un de mes amis, venu m'honorer de sa présence mais qui s'était endormi en m'écoutant, s'appuyer contre la sellette qui se mit à vaciller, menaçant d'entraîner le buste dans sa chute. L'équilibre se rétablit mais les ailes de mon envolée en furent coupées.

Le Président en exercice était M. Lignières, inspecteur de l'Académie de Montpellier à Nîmes. M. Lignières, pour qui nous avons tous respect et affection, est un homme courtois. Il trouva matière à vanter des qualités insoupçonnées et à me dire des choses aimables. C'est qu'à Nîmes on a plus de civilité qu'au quai Conti où, sous les fleurs de l'éloge se dissimulent souvent les épines de l'ironie.

Puis, ayant atteint dans mon métier ce qu'on appelle la limite d'âge, je donnai ma démission de résidant pour me retirer dans les Pyrénées-Orientales où je pensais finir bucoliquement mes jours dans le petit village catalan où j'avais planté ma tente. Les circonstances firent que je revins plus tard à Nîmes d'où je ne m'absente guère guère qu'en période de vacances. Vous m'avez alors rappelé pour m'assigner à nouveau à résidence, confirmant l'erreur de M. Paganelli.

Je présente donc la particularité d'avoir un premier successeur, l'aimable M. Frainaud, érudit curieux « de omnibus rebus » et de quelques autres et la certitude d'en avoir un second lorsque j'irai prendre mon repos par les

ombres myrteux. Et j'ai déjà deux prédécesseurs : M. Henry Huc, architecte renommé, décédé en 1960, et M. Sablou, bien vivant, lui, appelé à Montpellier à la suite d'une flatteuse promotion, dont je vais avoir le plaisir d'inventorier les mérites.

Auparavant, laissez-moi vous confier que, lorsqu'il m'annonça ma réintégration, M. Hugues, notre Secrétaire perpétuel, qui est le mainteneur de la loi, du règlement et des coutumes, le conseiller des Présidents et l'ami de tous, m'apprit deux choses.

D'abord que je n'aurai pas à prononcer un discours de remerciement d'apparat : de même qu'un prêtre catholique est « sacerdos ad æternum » une fois intronisé un académicien l'est pour le restant de sa vie, la résidence ou la non résidence ne tenant, si j'ose dire, qu'à des incidents de parcours ; ensuite, qu'en attendant qu'un siège soit libéré dans ma section, je serai hors-cadre, haut le pied en quelque sorte. Cette éventuelle vacance d'un siège me tourmentait : je craignais d'être obligé de prononcer un éloge « post mortem ». Heureusement les « sauvages » sont gens de bonne santé. De sorte que c'est d'un confrère maintenant non résidant, en excellente santé lui aussi, que je vais dire tout le bien que l'on peut en penser.

C'est le 21 février 1958 que M. Jean Sablou prit place autour de cette table. Elle paraît grande. Cependant si, par chance, les trente-six académiciens se trouvaient être présents à l'occasion d'une séance, elle se révélerait trop petite, tous ne pourraient pas s'asseoir dans l'un des fauteuils qui l'entourent, certains devraient se contenter de l'une de ces chaises austères réservées à notre sympathique public. Ceux qui en ont déterminé les dimensions devaient être pessimistes et avoir des doutes quant à l'assiduité probable des membres de notre Corps.

En appelant M. Sablou, vous aviez prouvé, une fois de plus que, dans la plupart des cas, votre choix était judicieux et que vous saviez découvrir le mérite là où il était, sans attendre que celui qui avait retenu votre attention ait la tête chenue et qu'il ait atteint l'âge où l'expérience et l'usage de la vie font un sage de tout honnête homme. Le récipiendaire était jeune, très jeune — il est resté longtemps notre benjamin — ; il avait néanmoins acquis déjà des titres probants à faire partie d'une Société savante telle que la nôtre.

Enfant de Mazamet, ayant passé sa jeunesse dans le Minervois dont le vin et l'air salubre ne peuvent qu'aiguiser l'intelligence d'un adolescent doué, M. Sablou fit de solides études secondaires, non pas de ces études qui de nos jours, se différenciant à l'excès, ne visent qu'un but purement pragmatique, mais des études classiques, se proposant avant tout de former des caractères, ouvrir l'esprit des jeunes gens à tout ce qui pourrait nourrir leur intelligence, les préparant ainsi à aborder les études supérieures, quelles qu'elles soient. Je crois que la gymnastique intellectuelle qu'impliquait la connaissance du latin et du grec, disposait à affronter les études scientifiques aussi bien, sinon mieux, que l'enseignement prématuré des mathématiques dites modernes. On disait du lycéen qui suivait les trois classes précédant immédiatement le baccalauréat, qu'il faisait ses humanités, ce qui est très explicite. Einstein fit ses humanités et fut un élève médiocre en mathématique, ce qui ne l'empêcha pas de devenir le génial physicien que l'on sait.

Devenu bachelier, attiré par l'Histoire qui est une science moins conjecturale que ne le prétendait Ernest Renan, M. Sablou entra à la prestigieuse Ecole des Chartres. Dès sa sortie, il fut affecté à la Bibliothèque d'Art décoratif de la Ville de Paris. Deux ans plus tard, il prenait la direction des Archives Départementales de la Savoie. Peu de temps après, les mêmes fonctions lui étaient confiées dans le Gard où il exerça pendant de longues années jusqu'à ce qu'il nous quittât pour aller conserver les Archives départementales de l'Hérault.

C'est à Nîmes que notre confrère donna sa pleine mesure. Continuant l'œuvre de son prédécesseur, M. Gouron, qui appartient lui-même à notre Compagnie, il fut tout de suite enthousiasmé par les richesses qu'offrait notre département à la curiosité et aux recherches d'un historien. D'un historien doublé d'un archéologue. Le passé d'un pays, en effet, peut être reconstitué aussi bien par les terriers, chartiers, traités, archives notariales et autres vieux papiers que par les monuments ayant résisté aux injures du temps et les vestiges exhumés, après des siècles et des millénaires, du sol qui les avait préservés de l'agression des éléments et du vandalisme des hommes. Et Dieu sait si dans ce pays de droit écrit les archives bien conservées sont abondantes, si sur cette terre romanisée

les pierres sont nombreuses à porter leur témoignage.

Le nouvel archiviste de Nîmes ne s'enferma pas dans une tour d'ivoire. Dès qu'il eut dominé ses fonctions, établi des contacts, entrepris ses premiers travaux, il s'ouvrit à la cité et mit à la disposition de tous sa culture et ses vastes connaissances. Nombreux furent ceux qui eurent recours à son encyclopédique savoir que ce fut pour déterminer la date d'un manuscrit, fixer l'origine d'un sous-bassement amené au jour par des fouilles, situer l'emplacement d'une antique tour romaine, établir la généalogie d'une maison noble, etc... Qui n'a pas dit un jour, au cours de difficiles recherches : « Il faudra que j'aie consulté M. Sablou ».

Vous savez mieux que quiconque, mes chers confrères, vous qui l'avez côtoyé dans cette maison pendant dix-huit ans, avec quel soin attentif, quelle compétence, quelle aimable et souriante discrétion, quelle courtoisie, il intervenait dans une discussion, décortiquait une difficulté, résolvait un problème, dissipait une obscurité ou préparait et lisait ses communications.

Jean Sablou s'est souvent assis devant ce pupitre. D'abord naturellement, le jour de sa réception. Son discours de remerciement fut un modèle de l'espèce. Ce n'est pas tellement facile de faire preuve de modestie sans toutefois mettre en doute la judicature de ceux qui vous ont élu. Le jeune impétrant sut s'élever tout de suite au-dessus des propos d'usage. Après avoir exprimé les joies profondes que le métier d'archiviste réserve à ceux qui l'exercent, en particulier dans notre département, il fit, en termes d'une haute élévation de pensée et riches en notations pertinentes, la philosophie de l'Histoire et de l'Archéologie ces deux sœurs jumelles se complétant mutuellement. Il aborda ensuite l'éloge traditionnel de son prédécesseur. L'éloge est un genre délicat : il faut prendre soin de ne pas tomber dans le panégyrique, mais se garder en même temps de la sécheresse et de la notice bibliographique. M. Sablou évita ces deux écueils en faisant revivre la personnalité de celui dont il allait occuper le fauteuil, Philippe Fauré qui, en hommage à deux prestigieux ascendants, son grand-père maternel le sculpteur Emmanuel Fremiet et son père le délicat compositeur Gabriel Fauré, prit le pseudonyme littéraire de Fauré-Fremiet. Le récipiendaire évoqua avec bonheur les divers aspects du talent

de Philippe Fauré-Frémiet qui philosophe, historien, romancier, critique littéraire, auteur dramatique brilla avec éclat dans toutes les disciplines par lesquelles il avait choisi de s'affirmer.

Tout au long de sa présence à Nîmes, le représentant de la Direction des Archives Nationales n'oublia jamais ses devoirs d'académicien, ces devoirs que certains d'entre nous ont parfois tendance à négliger. Je me joins à eux pour un « mea culpa » collectif. Ses interventions dans nos débats, toujours convaincants, ne furent pas rares, pas plus que ne le furent ses communications. Vous vous rappelez son étude, quasi exhaustive, sur le nom de la Régordane, cette voie romaine qui traverse une partie du Gard. Une autre fois, il parla du style Jésuite en architecture, qui n'aurait rien d'original mais ne serait qu'une modification du style gothique inspirée aux disciples de Loyola par des raisons de commodité, pour répondre aux besoins de leur apostolat. Plus récemment, en 1971, ce fut une communication fortement charpentée sur les raisons qui poussèrent saint Louis à fonder Aigues-Mortes pour en faire la base de départ de ses croisades contre les Infidèles. L'auteur concluait que Louis IX avait renoncé à utiliser un des nombreux ports existant en terre d'Empire pour garder son indépendance et sa liberté de manœuvre. Je pourrais allonger cette énumération : je m'en abstiens pour ne pas abuser de votre patience.

Il n'est pas exagéré d'avancer que M. Jean Sablou fut le parangon des académiciens pénétrés de leurs devoirs et soucieux de faire profiter leurs confrères de leur savoir et de leur expérience. Il s'est révélé aussi comme un archiviste remarquable, remarquable et remarqué puisqu'il nous a été enlevé pour occuper le poste important d'archiviste départemental de l'Hérault. Fassent les dieux que sa carrière dont le terme est encore éloigné, lui réserve toutes les satisfactions qu'il peut en attendre. C'est en tous les cas notre vœu.

Avant que je n'en finisse, permettez-moi, Mademoiselle et chers Confrères, d'exprimer à M. Panet l'agrément que j'éprouve à faire ma rentrée résidentielle sous sa présidence. Il fut un magistrat considéré, un juriste compétent ; il reste un ami des lettres et des arts et un Président aimable, courtois et attentif. Que les dernières semaines de son consulat lui soient légères.

Après que la séance ait été levée, les membres de l'Académie visitent sous la direction érudite de Madame Christiane Lassalle-Guichard les salles où grâce à elle est présentée la collection numismatique et iconographique du comte de Chambord offerte à l'Académie par le grand nimois et le grand mécène que fut le président Henry Bauquier.

SEANCE DU 10 DECEMBRE 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignièrès, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Bernardy, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, Mme Christiane Lassalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jules Davé, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Commission des anciens présidents propose de tenir le 30 janvier 1977 la séance publique annuelle. Seront lues la communication de M. Maurice Aliger sur *La protohistoire de la Vaunage* et celle de M. Félix Villeneuve sur *Nicot et la campagne anti-tabac*.

Le 7 janvier aura lieu l'élection du président et du vice-président pour l'année 1977. La passation des pouvoirs se fera le 21 janvier. La Commission des anciens présidents propose d'élire M. André Modeste à la présidence et M. le professeur Maurice Auméras à la vice-présidence.

Sur proposition de la Commission des anciens présidents, et en conformité de l'article 6, paragraphe 1, du règlement, l'Académie décide, avec regret, de considérer comme démissionnaire et de rayer du tableau M. le professeur Robert Lafont, élu membre résidant en 1964, qui sans qu'un état de maladie en soit la cause, a laissé passer de très nombreuses années sans entretenir de relations avec l'Académie ou sans assister à ses séances.

M. Georges Martin lit une communication intitulée : *A propos du Centenaire des Isclo d'Or, Mistral et Nimes*.

C'est en 1876, que Mistral donna au public sous le titre *Lis Isclo d'or* le recueil de ses poésies lyriques, réunies depuis ses débuts jusqu'à cette date, c'est-à-dire pendant plus de vingt-cinq ans de vie poétique.

A l'occasion du centenaire de cette publication M. Georges Martin a évoqué les relations du poète de Mailane avec Nimes qui était alors, après Marseille, la plus importante ville du Midi rhodanien.

C'est à Nimes, alors chef-lieu d'une Académie universitaire, que Mistral, adolescent, vint subir les épreuves du baccalauréat ; à Nimes qu'il donna plus tard, sous le patronage de Jean Reboul, la première lecture publique de *Mirèio* ; à Nimes qu'il fut follement acclamé lorsqu'en 1894 il y présida une corrida de protestation contre l'interdiction des courses de taureaux avec mise à mort.

Surtout, pendant plus de vingt ans, il fut chaque jeudi le familier assidu du salon littéraire de Madame Adrien

Dumas, *Dono Andriano*, qui dans son hôtel de la rue Briconnet, réunissait l'élite intellectuelle de la ville. C'est à Dono Andriano qu'il dédie le troisième chant de *Nerto*, cette nouvelle poétique en vers légers de huit syllabes à rimes plates, qu'il publia en 1884.

Une plaque de marbre, apposée en 1930 sur la maison de Madame Dumas rappelle que, là, Mistral « rêva, chanta et retrempa son génie aux sources éternelles de la poésie ».

Mlle Alice Dumas a, d'ailleurs, légué à l'Académie de Nîmes, une centaine des lettres que, de 1881 à 1901, l'auteur de *Mirèio* écrivit à sa mère.

Un poème inédit, *Gardounado*, est encore une preuve de la place tenue par Nîmes dans la vie sentimentale du fondateur du Félibrige.

Nîmes fut indiscutablement une des cités d'élection du poète. Il est significatif que, en 1862, dans la première version de son *Hymne au soleil*, Nîmes soit invoquée par lui, aux côtés d'Avignon et de Marseille, comme l'une des trois capitales de l'Empire du Soleil ; c'est seulement en 1876 que, probablement pour des raisons de prosodie, Arles remplaça Nîmes dans cette énumération des villes saintes du Midi.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 17 DECEMBRE 1976

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président, en présence de M. Laurent Clément, Préfet du Gard, président d'honneur statutaire.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignièrès, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Guy Dupré, M. Henri Arnaud, Mme Christiane Lassalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé.

Dès l'ouverture de la séance, M. le président René Panet, président, souhaite la bienvenue à M. le Préfet et lui cède la présidence.

M. le président René Panet s'exprime comme il suit :

Monsieur le Préfet,

Lors d'une de nos dernières séances, je disais que si la charge de Président de notre Compagnie comportait parfois des obligations pénibles voire douloureuses, il en était par contre de très agréables. Celle qui se présente — ce jour — doit être rangée parmi ces dernières.

J'ai donc tout à la fois l'honneur et le plaisir, Monsieur le Préfet, de vous installer dans vos fonctions de Président d'honneur de notre Académie. C'est, en effet, une tradition déjà centenaire qui établit que le Préfet du Gard est Président d'honneur de l'Académie de Nîmes.

Vos multiples occupations, dues principalement au fait de votre nouvelle venue dans notre département n'ont pas encore permis à notre bureau de vous faire sa visite annuelle traditionnelle.

Nous sommes en conséquence plus particulièrement sensibles à votre présence parmi nous aujourd'hui.

Et puisque c'est notre première prise de contact peut-être serait-il bon que nous nous présentions

Je dois vous avouer, Monsieur le Préfet, que dès avant votre arrivée dans notre bonne ville de Nîmes, je vous connaissais déjà de réputation. Vous avez, en effet, été en poste à Aurillac. Or, il se trouve qu'un de mes bons amis, industriel en fromage, comme il se doit dans le Cantal, est maire d'une charmante commune à prétention touristique, tout au moins pendant la saison d'été, sur la route du Lioran.

Au moment de votre nomination à Nîmes, il se trouvait en villégiature au Grau-du-Roi où il possède une résidence secondaire. Apprenant votre nomination il vint immédiatement m'annoncer la bonne nouvelle en ces termes : « Vous avez de la chance. Vous « touchez » un grand Préfet et par dessus le marché (excusez la familiarité du terme, digne du langage du roi du Maroc Hassan II) un « chic type ».

Voilà, Monsieur le Préfet, qui nous suffit en ce qui vous concerne. Nous avons la certitude d'avoir un « Grand Préfet » et un homme d'une courtoisie raffinée.

Je dois maintenant vous présenter notre Académie. Rassurez-vous je serai bref car j'ai encore en mémoire une

anecdote que me raconta, il y a une quarantaine d'années, le président Edouard Herriot auquel j'avais l'honneur de faire visiter le Palais de Justice de Carpentras, ancien palais du Légat Pontifical, Monseigneur d'Inguibert, alors que j'étais jeune substitut près le Tribunal de cette ville. Il s'agissait de la réception de François I^{er}, je crois, qui, à l'entrée d'une cité, était accueilli par un consul qui prononçait une harangue longue et interminable lorsqu'à un moment donné un âne qui paissait dans les environs se mit à braire. Le monarque interrompant l'orateur, s'écria : « De grâce, Messieurs, ne parlez pas tous à la fois ».

Il faut cependant que je vous dise, Monsieur le Préfet, que vous êtes chez une très vieille dame puisque notre Académie a été créée par lettres patentes du roi Louis XIV en 1682. Elle est aussi la plus ancienne Académie de province, ce dont nous tirons un légitime orgueil.

Elle comprend 60 membres divisés en deux classes : l'une de 36 membres résidants, l'autre de 24 membres non résidants ; le nombre des membres correspondants étant illimité.

Le règlement intérieur prévoit deux séances ordinaires par mois et une séance publique chaque année. La répartition des 36 membres résidants est faite non pas en fonction des disciplines auxquelles se consacrent plus spécialement ses différents membres, mais, phénomène essentiellement et uniquement nimois, en fonction des affinités religieuses, d'où les trois groupes de chacun douze membres (groupes des catholiques, des protestants et des Indépendants ou « sauvages »).

Cette distinction, peut-être nécessaire dans le passé, apparaît de nos jours quelque peu anachronique. C'est une tradition que cependant nous respectons. Elle est le gage de l'harmonie parfaite qui règne entre nous, le renouvellement des membres s'effectuant par cooptation suivant les mêmes dispositions.

Comme bien des institutions, notre Académie a connu des heurts et des malheurs subissant parfois les contre-coups des événements politiques ou religieux. Cependant je crois pouvoir dire qu'elle a toujours survécu dans le respect de ses principes.

Foyer intellectuel de notre ville, elle a brillé par la collaboration d'illustres personnages : le pasteur et futur conventionnel Rabaut Saint-Etienne, l'historien Ménard,

François Séguier, Boissy d'Anglas, Florian, le chimiste Chaptal, François Guizot, Alphonse Daudet et tant d'autres.

Digne émule de l'Académie française avec laquelle elle obtint son affiliation en 1692, grâce à la protection de Mgr Fléchier, qui en était membre, elle jouit de ce fait du privilège de disposer d'un fauteuil aux séances de cette illustre Compagnie, ce dont n'ont pas manqué de profiter ces dernières années trois de nos confrères.

Elle a par ailleurs donné quatre des siens à la Grande Académie : André Chamson, Thierry Maulnier, Louis Le Prince-Ringuet et le duc de Castries.

Voilà, Monsieur le Préfet, la Compagnie dont vous êtes le Président d'Honneur.

J'aurais pu m'attarder sur le rôle éminent qu'elle a joué dans notre région pendant tant d'années, sur les travaux qui ont été les siens dans les divers domaines du savoir et dont elle peut s'enorgueillir. Je m'arrête là mes propos ne voulant pas encourir le risque de subir le sort du malheureux consul dont je vous ai parlé.

Permettez-moi cependant, Monsieur le Préfet, de vous assurer que vous trouverez toujours ici l'accueil le plus courtois et le plus chaleureux ainsi que la déférente sympathie de nos confrères chaque fois que les devoirs de votre charge vous laisseront le loisir et le désir de participer à nos travaux.

M. le préfet Clément remercie M. le président Panet de ses paroles aimables. Il sait la place de premier plan occupée par l'Académie de Nîmes dans la vie intellectuelle de la ville et du département. Il l'assure de son appui ; il assistera à ses séances et participera à ses travaux toutes les fois que ses obligations professionnelles lui en laisseront le loisir.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. André Nadal, mandaté par l'Académie s'est renseigné sur les projets de percement d'une route dans le quartier du Creux de l'Assemblée. Ces projets, dit-il, ne menacent nullement ce site historique ; et M. le Préfet

ajoute des précisions rassurantes à celles apportées par M. André Nadal.

M. André Nadal lit ensuite une communication intitulée : *Cayenne et le Bagne, impressions de voyage*, dont voici un résumé.

C'est à la suite d'un voyage aux Antilles et au Vénézuéla que M. André Nadal a visité la Guyane et les ruines du bagne. Une description de notre colonie est tout d'abord faite dans ses grandes lignes : forêt touffue à perte de vue, sans route, sans voie ferrée, sans agglomérations ; le long de la côte seulement quelques villages et l'unique route parallèle à l'océan. Par contre de nombreuses et larges rivières serpentant dans la brousse avant d'atteindre la mer : ce sont presque les seuls moyens de communications du pays, les vraies routes de la Guyane.

Un aperçu est donné de la ville de Cayenne en forme de damier, avec ses rues bordées de maisons à un ou deux étages, le plus souvent en bois, au cachet colonial. La partie administrative, commerçante, mondaine de la cité est concentrée près du port et du fort où se trouvent notamment la Préfecture, la Mairie, la Poste, le Musée, le Marché et la fameuse et immense place des Palmistes.

Tour à tour furent soulignés pour la Guyane, l'œuvre des Jésuites au début du XVIII^e siècle, la catastrophique expédition de Kourou sous Choiseul, le choix de Cayenne sous la Révolution comme lieu de déportation, le centre agricole prospère de Mana créé au début du XIX^e siècle par la Mère Javouhey, la loi du Miral de 1854 faisant de Cayenne et des Iles du Salut un lieu de transportation des forçats, enfin la loi de 1885 faisant du pays un lieu de relégation.

Au cours des siècles la Guyane fut le Paradis terrestre avec son or, l'Eldorado rêvé par les uns, l'Enfer vert, le bagne subi par les autres. La deuxième partie de la communication fut consacrée au bagne même, à ses ruines existant encore notamment à Kourou et à l'Île de la Royale avec ses dortoirs, ses cachots, son hôpital, son église, ses dépendances de tous genres, l'ensemble envahi par une végétation exubérante et dévastatrice.

La première impression que ressentit M. André Nadal en arrivant sur le plateau de la Royale, la plus grande

des trois Iles du Salut, fut que de ce lieu luxuriant caressé par l'alizé et la brise marine, au climat sain et enchanteur, lieu qui aurait pu être un séjour de repos et de fraîcheur pour les habitants de la Guyane, de ce lieu les hommes en aient pu faire un enfer. La seule explication à cela est qu'aux Iles du Salut des courants terribles d'une violence inouïe et un rempart sans égal ailleurs de requins constituaient la dissuasion la plus absolue en ce qui concernait l'évasion.

Une autre impression, entre autres, ressentie fut la totale inutilité des travaux effectués par les forçats : gigantesques escaliers taillés dans le roc ne conduisant absolument à rien, immense réservoir creusé également dans le roc pour recevoir l'eau de pluie dont on n'avait nullement besoin. Il s'agissait, à n'en pas douter, d'occuper avant tout des hommes, le travail dût-il être le plus démoralisant et le plus stupide qui soit.

Le bagne tel qu'il était institué en Guyane a porté un tort incroyable à la colonie ; tous les auteurs qui ont écrit là-dessus, ont été unanimes pour le condamner et en demander sa suppression qui fut décrétée en 1937 mais qui ne devint effective qu'une dizaine d'années plus tard. Le bagne supprimé, affirme M. André Nadal dans sa conclusion, on peut à présent être optimiste pour l'avenir de la Guyane et cela pour des raisons multiples.

Tout d'abord, moustiques et vers ennemis redoutables de l'homme ont été effectivement combattus, le paludisme a complètement disparu avec le D.D.T. La fièvre jaune et la lèpre ont été jugulées grâce l'Institut Pasteur construit à Cayenne en 1940, lequel a aussi contribué à la réduction de la mortalité infantile et à la régression des maladies vénériennes. De plus, des méthodes ultra-moderne de la science et une main d'œuvre qualifiée vont pouvoir être employées pour l'exploitation du bois, de l'or, de la bauxite, du manganèse et du tantale.

Les moyens de communications et de pénétrations à l'intérieur du pays sont également en réels progrès, enfin il faut ajouter la création, ces dernières années, de la base spatiale de Kourou, uniquement pacifique, « Cap Kennedy français » avec ses fusées sondes et diamants et ses satellites pour des mesures de distances par Laser.

Ainsi donc tous les espoirs sont permis pour une Guyane toute renouvelée et toute confiante en son avenir.

L'exposé de M. André Nadal est accompagné de la projection de très nombreuses photographies diapositives.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 h.

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

M. René Panet est élu président	10
Me Léon Fosse est élu vice-président	10
M. l'abbé René André est élu membre non résidant	'0
M. Alain Albaric, M. Frédéric Bazile, M. Michel Py, et M. le pasteur Exbrayat sont élus correspon- dants	10
M. André Modeste est réintégré dans la classe des membres résidants	10
Installation du Président et du Vice-Président	15
Allocution de M. Lucien Frainaud, président sortant	16
Réponse de M. René Panet, nouveau président	19
Remerciements de M. l'abbé René André et de M. Frédéric Bazile	22
Vœux de bonne année reçus en janvier	22
M. Sérignan, d'Orange, offre de parler devant l'Aca- démie de l'histoire de Montfrin ; pour des raison statutaires, on ne peut donner suite à cette pro- position	22
La séance publique annuelle	32
Approbation des comptes du trésorier pour 1975 et du projet de budget pour 1976	34
Constitution de diverses commissions	35
Remerciements de M. le pasteur Exbrayat et de M. Alain Albaric	35
M. le bâtonnier Edgar Tailhades est réélu président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon .	43
L'Académie est invitée par le club <i>Art et Poésie</i> à une réunion en l'honneur de M. Jean Joubert, prix Renaudot	45
Remerciements de M. Michel Py	45
La collection Henri Bauquier	45
Rappel de l'accord du 5 février 1943 entre M. Henri Bauquier et l'Académie	45

Réunion de la commission des Bâtiments au sujet de l'état du plancher de la salle des séances	
M. le bâtonnier Edgar Tailhades nommé avocat honoraire	58
Mme Edgar Tailhades élue conseiller général de l'Hérault	58
Hommage à M. le professeur Ferdinand Boyer, membre honoraire, récemment décédé	58
La Commission des bâtiments et le plancher de la salle des séances	68
La mise en ordre de la collection Henri Bauquier se poursuit	68
M. Joachim Durand représentera l'Académie à la distribution des prix du Concours de la Résistance	78
M. Félix Villeneuve représentera l'Académie à la fête de l'Europe	79
Les cérémonies commémoratives des martyrs de la Résistance	79
Mme Christiane Lassalle a établi l'inventaire détaillé de la collection Henri Bauquier	79
La rue de la Treille devient rue Bernard de la Treille, théologien et astronome	85
M. Jean Roger représentera l'Académie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon	86
Vœu concernant l'ancien cellier de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard	86
Réception de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membre résidant	90
Décès de Mme Camille Lignières	116
Mme Langrand-Liron, élue correspondant de l'Académie	116
La Commission des bâtiments et le plancher de la salle des séances	117
M. Delaunay, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie, a été nommé préfet régional à Caen	127
Réponse du Secrétaire d'Etat à la Culture concernant l'ancien cellier de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard	128
Le renforcement du plancher de la salle des séances	128

Décès du poète Jean Pourtal de Ladevèze, Prix Moréas, membre non résidant	131
Décès de M. Paul Rojat, correspondant	132
Demande de renseignements sur Léonce (né en 1844) et Raymond Granet (né en 1846), de Roquemauve (Gard)	132
Le Président et les cérémonies du 11 novembre ..	136
M. Maurice Aliger représentera l'Académie à la réception organisée par le Secours populaire français	136
M. François Boyer, de Boissy-Saint-Léger, fait don à l'Académie des archives de son père l'historien Ferdinand Boyer	137
La médaille de l'Académie est décernée à Madame Christiane Lassalle-Guichard qui a inventorié, mis en ordre et présenté la collection Henry Bauquier	138
Le prix annuel de l'Académie est attribué à Madame Frédérique Hébrard pour son roman <i>Un mari est un mari</i>	138
Lettre de remerciements de Mme Frédérique Hébrard	144
Remise de la médaille de l'Académie à Mme Christiane Lassalle-Guichard	147
Demande d'adhésion de M. Jacques-Henri Robert, docteur de l'Université de Paris-Sorbonne	145
M. André Modeste, membre résidant, prononce l'éloge de son prédécesseur M. Jean Sablou	149
Mme Christiane Lassalle-Guichard présente la collection Henry Bauquier	158
Propositions de la Commission des anciens présidents concernant la séance publique annuelle et l'élection du président et du vice-président .	160
M. le professeur Robert Lafont, membre résidant, est considéré comme démissionnaire	160
Réception de M. Laurent Clément, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie .	162
L'affaire du Creux de l'Assemblée : enquête de M. André Nadal et déclarations de M. le Préfet .	165

COMMUNICATIONS

M. Jacques Larmat : compte rendu du *Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard* (tome I),

de M. Jean Thérond	10
M. Guy Dupré, correspondant : <i>En 1848, le Père d'Alzon et le journal « La Liberté pour tous »</i>	12
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>L'oppidum protohistorique de la Roque de Viou</i> , de M. Pierre Garmy	22
M. le général Pierre-Henri Cothias : <i>La France pour l'Amérique indépendante</i>	24
M. Joachim Durand : compte rendu de <i>Compagnons de la Liberté</i> , de M. Aimé Vielzeuf	37
Mlle Alice Fermaud : <i>Quelques peintures de femmes à travers l'œuvre de Dante</i>	38
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>La culture de Fontbouïsse, Recherches sur le chalcolithique en Languedoc oriental</i> , de Xavier Guthertz	45
M. André Bernardy : <i>Heurs et malheurs de l'Académie de Nîmes</i>	47
M. Camille Lignières : <i>Quand l'Espagne montre la voie en matière d'enseignement</i>	51
M. Pierre Couëtard, correspondant : <i>M. le professeur Ferdinand Boyer, notice biographique</i>	56
M. Henri Chabrol : <i>Récital poétique</i>	59
Dr Edouard Drouot : compte rendu de : Jean Charmasson, <i>Un poids monétaire, étalon du Solidus au camp de César de Laudun (Gard)</i>	68
Me Léon Fosse : compte rendu de : Paul Troy, <i>Essais (six essais et un but)</i>	69
M. le chanoine Raymond Marchand : <i>Saint-Charles et les Bourgades de Nîmes</i>	128
M. Maurice Aliger : <i>Protohistoire de la Vaunage</i> ..	132
M. le bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de : Georges Martin, <i>La Camargue au temps passé</i>	138
M. l'inspecteur Camille Lignières : compte rendu de : Aimé Bonifas, <i>Quand fleurit l'amandier, les protestants d'Espagne</i>	139
M. l'inspecteur Camille Lignières : <i>Un réformateur scolaire espagnol, Joaquim Costa (1846-1910)</i>	141
M. Joachim Durand : compte rendu de : Jean-Bernard Elzière, <i>La correspondance de Marie-Félice de Budos, marquise de Portes, avec le Grand Condé</i>	145

M. Georges Martin : <i>A propos du centenaire des Isclo d'or ; Mistral et Nîmes</i>	160
M. André Nadal : <i>Cayenne et le Bagne ; Impressions de voyage</i>	166

HOMMAGES

Marguerite-Marie Benel-Coutelou, <i>La magie du Verbe chez Julien Gracq</i> . Thèse pour le doctorat du 3e cycle, Montpellier, 1975	35
Paul Troy, <i>Six essais et un but</i> , Prades, 1976	35
Jean Pourtal de Ladevèze, <i>Saison retrouvée</i> , Paris, 1976	35
Dr C.-S. Jallatte, <i>Comment déceler et freiner un excès statural chez la jeune fille</i> (Revue de Médecine de Tours, 1971, t. 5, n° 7)	36
Dr C.-S. Jallatte, <i>Quoi de neuf en gynécologie</i> (Revue de médecine de Tours, 1973, t. 7, n° 5)	36
J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, <i>Le cyclofénil en pratique gynécologique</i> (Revue française de gynécologie et d'obstétrique. Mai 1972, n° 5)	36
J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, J. Bertrand, <i>Mise à jour sur les traitements hormonaux de la stérilité féminine</i> (Revue de Médecine de Tours, 1971, t. 5, n° 3)	36
C.-S. Jallatte, <i>Introduction à la connaissance des troubles sexuels en gynécologie</i> (Méd. Int. Vol. 10, n° 67, juin-juillet 1975)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, <i>Résultats obtenus par l'administration de cyclofénil dans une série de cas d'infertilité masculine d'origine sécrétoire</i> (Ouest-Médical, 1973, 26, 14)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, <i>Les traitements des infertilités féminines d'origine ovarienne</i> (Ouest Médical, 1973, 26, 12)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, <i>Résultats d'une association séquentielle de cyclofénil et de H.H.G. dans le traitement d'états anovulatoires</i> (Ouest Médical, 1971, 24, 21)	36

C.-S. Jallatte, <i>La place d'un inducteur de l'ovulation dans le traitement des troubles fonctionnels ovariens de la jeune fille</i> (Bordeaux Médical, n° 14, sept. 1973)	36
C.-S. Jallatte, J.-H. Soutoul, J. Bertrand, <i>Induction de l'ovulation</i> (Revue de Médecine de Tours, 1970, t. 4, n° 2)	36
J.-H. Soutoul et C.-S. Jallatte, <i>Contribution à l'étude du traitement des aménorrhées anovulaires par le cyclofénil</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, 1970)	36
J.-H. Soutoul, C.-S. Jallatte, <i>Le choix thérapeutique dans la stérilité d'origine ovarienne</i> (Entretien de Bichat, gynécologie, 1972)	36
C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, <i>Une méthode d'induction de l'ovulation par l'utilisation séquentielle de préparations de H.H.G. à rapports F.S.H. / L.H. différents</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1970) ..	36
C.-S. Jallatte et J.-H. Soutoul, <i>Traitement des états anovulatoires par l'association du cyclofénil à d'autres inducteurs de l'ovulation</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 6, juin-oct. 1971)	36
C.-S. Jallatte et J.H. Soutoul, <i>Conduite à tenir devant un excès naturel de la jeune fille</i> (Comptes rendus de la Société française de gynécologie, n° 5, mai 1971)	37
C.-S. Jallatte, <i>Traitement par le cyclofénil (F 6066) des infertilités masculines d'origine sécrétoire</i> 3 rd European Congress of Sterility, Athen, Greece, 1-4 oct. 1972)	37
Ildebert Exbrayat, <i>Au carrefour et sur les places</i> , Paris, 1966	51
Ildebert Exbrayat, <i>Témoignage et contestation</i> , Lausanne, 1969	51
Ildebert Exbrayat, <i>Chante mon amour</i> , Calvisson, s. d.	51
Ildebert Exbrayat, <i>Le risque de la Foi</i> , Lausanne, 1961	51

Ildebert Exbrayat, <i>L'actualité des Béatitudes</i> , Calvisson, s. d.	51
Ildebert Exbrayat, <i>Paul, un casseur devenu apôtre</i> , Lausanne, 1974	51
J. Charmasson, <i>Un poids monétaire, étalon du Solidus au Camp de César de Laudun (Gard)</i> , ex Revue archéologique de Narbonnaise, tome VIII, 1975, de Broccard, Paris	67
Paul Troy, <i>Histoire de l'Ecole Polytechnique</i> , Prades, 1976	79
Jean Charmasson, <i>Le camp de Laudun (Gard)</i> , 1976	86
Duc de Castries, <i>Chateaubriand</i> , Paris, 1976	86
R. du Colombier, <i>Seynes, la grande tour, Histoire du Fort</i> , Gardanne, 1976	110
André Pic, <i>Mes saisons</i> , poèmes, Le Vigan, 1976	110
Henri Frayssinhes, <i>Les relations publiques de la justice</i> , Nîmes, 1976	111
Ildebert Exbrayat, <i>Si la Vaunage m'était contée</i> , La Bégude-de-Mazenc, 1976	128
Aimé Bonifas, <i>Quand fleurit l'amandier, les protestants d'Espagne</i> , 1976	128
Jean-Bernard Elzière, <i>La correspondance de Marie-Félice de Budos, marquise de Portes, avec le Grand Condé</i> , Nîmes, 1975.	128
Fédération des sociétés taurines de France (Section corrido), <i>Guide de l'Afficionado</i> , Nîmes, 1976	132
Henri de Seguins-Cohorn, <i>Descendance de Gabriel de Froment-Fromentes, baron de Castille (1747-1826)</i> , Uzès, 1976	138

